



Gouvernement
du Canada

Government
of Canada

L'étude sur l'inclusion des personnes ayant un handicap dans le sport

Rapport des constatations

Préparé pour Patrimoine Canada, Sport Canada

Fournisseur : LES ASSOCIÉS DE RECHERCHE EKOS INC.

Numéro de contrat : CW2382582

Valeur du contrat : 154 338,24 \$

Date d'attribution du contrat: 22 novembre 2024

Date de livraison: 31 mars 2025

Numéro d'enregistrement : ROP 078-24

Pour obtenir de plus amples renseignements sur ce rapport, veuillez communiquer avec Patrimoine Canada à l'adresse recherchedopinionpublique-publicopinionresearch@pch.gc.ca.

This report is also available in English

Canada

L'étude sur l'inclusion des personnes ayant un handicap dans le sport

Rapport final

Préparé pour Patrimoine canadien, Sport Canada

Nom du fournisseur : LES ASSOCIÉS DE RECHERCHE EKOS INC.

Date : Mars 2025.

Ce rapport de recherche sur l'opinion publique a été mené par les Associés de recherche EKOS Inc. pour le compte de Patrimoine canadien, Sport Canada. La recherche comprenait deux volets : une série de 12 groupes de discussion avec 88 parents ou proches aidants d'un enfant âgé de 3 à 17 ans, et un sondage en ligne mené auprès de 554 organismes de sport et 42 organismes axés sur les personnes ayant un handicap.

This report is also available in English under the name: Study on Disability Inclusion in Sport.

Cette publication peut être reproduite à des fins non commerciales uniquement. Une autorisation écrite préalable doit être obtenue auprès de Services publics et Approvisionnement Canada. Pour obtenir de plus amples renseignements sur le présent rapport, veuillez communiquer avec Services publics et Approvisionnement Canada à l'adresse tpsgc.questions-questions.pwgsc@tpsgc-pwgsc.gc.ca ou à l'adresse postale suivante :

Direction générale des Communications
Services publics et Approvisionnement Canada
Portage III Tour A
16A1-11 rue Laurier
Gatineau, Québec K1A 0S5

Numéro de catalogue : CH4-210/2025F-PDF

Numéro international normalisé du livre (ISBN) : 978-0-660-76696-6

Publications associées (numéro d'enregistrement : ROP 078-24)

Numéro de catalogue : CH4-210/2025E-PDF (English Report)

Numéro international normalisé du livre (ISBN) : 978-0-660-76695-9

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par le ministre de la Culture et de l'Identité canadiennes, Parcs Canada et lieutenant du Québec, 2025

TABLE DES MATIÈRES

Liste des tableaux	4
Liste des graphiques	4
Sommaire	5
A. Introduction	5
B. Méthodologie	6
C. Principales constatations des groupes de discussion avec des parents	8
D. Principales constatations des sondages à l'intention des organismes	12
E. Note aux lecteurs	16
F. Certification de neutralité politique	17
Résultats détaillés – Groupes de discussion en ligne avec les parents	18
A. Participation au sport, à l'activité physique et aux loisirs	18
B. Obstacles à la participation	25
C. Vision pour la promotion et le soutien du sport et des activités physiques	32
Résultats détaillés – Organismes	47
A. Caractéristiques des organismes du sondage	47
B. Adéquation des ressources	48
C. Intérêt de l'organisme	53
D. Programmation ciblée de sports	57
E. Programmation accessible et inclusive	60
F. Partenariat	65
G. Intérêt envers les principaux objectifs	68
Annexes	72
A. Méthodologie	72
B. Scénario de recrutement pour les groupes de discussion et sondage	76
C. Guide pour les discussions de groupe avec des parents	90
D. Questionnaire du sondage (Organismes de sport)	94
E. Questionnaire du sondage (Organismes axés sur les personnes ayant un handicap)	102

LISTE DES TABLEAUX

- Tableau 1 : Caractéristiques de l'échantillon (organismes de sport)
- Tableau 2 : Programmes ciblés
- Tableau 3 : Collaboration avec d'autres organismes dans l'élaboration des programmes
- Tableau 4 : Nombre de participant(e)s par groupe

LISTE DES GRAPHIQUES

- Graphique 1 : Adéquation des ressources humaines
- Graphique 2 : Adéquation des ressources financières
- Graphique 3 : Adéquation des ressources financières (suite)
- Graphique 4 : Lignes directrices écrites
- Graphique 5 : Changements d'orientation
- Graphique 6 : Activités liées au programme entreprises
- Graphique 7 : Activités liées au programme entreprises (suite)
- Graphique 8 : Informé sur l'inclusion des personnes ayant un handicap
- Graphique 9 : Mesures prises pour améliorer l'accessibilité et l'inclusion
- Graphique 10 : Proportions d'organismes de sport offrant des programmes accessibles
- Graphique 11 : Partenariat pour atteindre les objectifs clés
- Graphique 12 : Partenariat pour atteindre les objectifs clés (suite)
- Graphique 13 : Accent mis sur l'atteinte d'objectifs précis
- Graphique 14 : Les besoins les plus urgents en matière d'infrastructure pour accroître la participation

SOMMAIRE

A. INTRODUCTION

La Politique sur le sport pour les personnes ayant un handicap du gouvernement du Canada fournit un cadre pour engager les partenaires et les parties prenantes à initier des changements visant à éliminer les obstacles qui empêchent les personnes ayant un handicap de participer à un sport. Cette politique s'aligne avec la Politique canadienne du sport et a pour objectif de s'assurer que les Canadiens ayant un handicap peuvent participer à des sports de tous les niveaux. La politique met l'accent sur l'élimination des obstacles, ainsi que sur la promotion de la diversité et d'une culture qui reconnaît la contribution des athlètes ayant un handicap. L'activité physique régulière est efficace dans la prévention primaire et secondaire de diverses maladies chroniques, offrant également des avantages, comme l'amélioration de la forme musculaire et cardiorespiratoire, le maintien du poids, l'amélioration de la santé mentale, la réduction du stress et l'amélioration du rendement scolaire (OMS, 2018; Lee et coll., 2012). Au-delà des avantages physiques, elle favorise aussi le bien-être mental en réduisant le stress, l'anxiété et la dépression, et encourage l'inclusion sociale par la participation à des activités communautaires. Des possibilités d'activités physiques inclusives et adaptatives peuvent responsabiliser les personnes ayant un handicap, ce qui leur permet d'accroître leur autonomie et leur satisfaction à l'égard de la vie.

Afin d'étayer les connaissances sur les sports, les activités physiques et les loisirs des personnes ayant un handicap, nous avons organisé une série de groupes de discussion regroupant des parents et des proches aidants d'enfants et de jeunes ayant un handicap ou non. Des sondages en ligne ont également été tenus auprès d'organismes de sport et d'organismes axés sur les personnes ayant un handicap. Cette recherche vise à fournir une compréhension approfondie des expériences sportives et d'activité physique des enfants et des jeunes ayant un handicap partout au Canada, en mettant l'accent sur l'équité, la diversité et l'inclusion (ÉDI). Elle donnera aussi des aperçus des tendances durables en ce qui concerne les possibilités, les installations, les politiques, ainsi que les programmes de sports, d'activités physiques et de loisirs dans les principaux milieux qu'utilisent fréquemment des personnes ayant un handicap. Ces milieux comprennent des organismes canadiens de sport nationaux, provinciaux, territoriaux et communautaires axés sur les personnes ayant un handicap. Elle aidera à cerner les principaux obstacles à la participation, tels que les questions d'accessibilité et d'inclusion. Cette étude vise à orienter les décisions politiques et à améliorer la participation aux sports, aux activités physiques et aux loisirs de tous les enfants et les jeunes. La compréhension de ces points de vue

est importante pour la création d'initiatives axées sur l'augmentation des taux de participation de personnes ayant un handicap aux sports, à l'activité physique et aux loisirs.

B. MÉTHODOLOGIE

La recherche comprend deux volets : une série de douze groupes de discussion avec 88 parents ou proches aidants d'un enfant âgé de 3 à 17 ans, et un sondage en ligne mené auprès d'organismes de sport et d'organismes axés sur les personnes ayant un handicap.

Patrimoine canadien et Sport Canada ont collaboré avec l'Institut canadien de recherche sur la condition physique et le mode de vie (ICRCP) à l'élaboration de la recherche. De plus, l'ICRCP a conçu les questionnaires de l'étude, l'échantillonnage et la stratégie de recrutement pour les groupes de discussion, et a fourni des échantillons d'organismes de sport et d'organismes axés sur les personnes ayant un handicap. L'ICRCP a aussi élaboré les demandes d'évaluation éthique. Chaque volet a été soigneusement examinée par le comité d'examen indépendant Veritas.

Groupes de discussion avec des parents

Douze groupes de discussion en ligne ont été organisés. Chaque groupe réunissait des participant(e)s de toutes les régions du pays. Le recrutement aléatoire des participant(e)s s'est fait au moyen de notre panel Probit. Les membres du panel ayant un ou plusieurs enfants de moins de 18 ans ont reçu une invitation par courriel avec une description de la recherche et étaient invités à répondre à un court sondage en ligne leur permettant de manifester leur intérêt à participer. L'équipe de recherche a sélectionné un sous-ensemble de participant(e)s en se fondant sur l'objectif de diversité des participant(e)s de chaque groupe (résident(e)s de centres urbains et de collectivités rurales, âge et genre de l'enfant, niveau de scolarité du participant ou de la participante). Les participant(e)s sélectionné(e)s recevaient ensuite un appel téléphonique pour vérifier des renseignements clés, comme l'âge et le genre de l'enfant, leur région de résidence et diverses caractéristiques démographiques.

Huit des douze groupes comprenaient des participant(e)s qui disaient ne pas avoir un enfant ayant un handicap. Quatre de ces groupes ont été organisés avec des parents d'un enfant ayant un handicap. Certains groupes ont également été segmentés en fonction de l'âge de l'enfant (3 à 10 ans, et 11 à 17 ans), bien que de nombreux participant(e)s avaient des enfants dans les deux groupes d'âge. D'autres groupes réunissaient des parents d'enfants âgés de 3 à 17 ans.

Neuf des groupes ont été menés en anglais et trois en français.

Le scénario de recrutement et le sondage de présélection en ligne se trouvent également à l'annexe B, alors que le guide de discussion est à l'annexe C. Les enregistrements vidéo, les notes des enquêteur(trice)s et les observations tirées des groupes de discussion sont à la base de l'analyse et du rapport des résultats.

Sondage en ligne à l'intention d'organismes de sport et d'organismes axés sur les personnes ayant un handicap

Le sondage a recueilli des données auprès d'un large éventail d'organismes de sport et d'activité physique, d'organismes de sport et d'activité physique axés sur les personnes ayant un handicap, et d'organismes axés sur les personnes ayant un handicap n'œuvrant pas dans le domaine des sports.

Des questionnaires ont été élaborés à partir d'un sondage antérieur mené en 2020 par l'Université de York en association avec l'ICRCP auprès d'organismes de sport. De nouvelles questions portant sur l'inclusion des personnes ayant un handicap ont été ajoutées au sondage. Les annexes D et E présentent respectivement le questionnaire destiné des organismes de sport et celui destiné aux organismes axés sur les personnes ayant un handicap.

Échantillonnage

La base d'échantillonnage des organismes de sport a été mise au point à partir d'une version précédente d'un sondage de l'Université de York et de l'ICRCP (2020) et comprenait des sources en ligne (p. ex., listes de Sport Canada, groupes sportifs organisés ou structurés, organismes et clubs représentant des régions géographiques et des sports en particulier). La liste finale contenait 7 189 organismes.

La base d'échantillonnage des organismes axés sur les personnes ayant un handicap regroupe des organismes de sport (p. ex., sports pour aveugles) et des organismes de personnes ayant un handicap (p. ex., organismes associés à la cécité dont le mandat n'est pas essentiellement lié au sport). Elle a été mise au point par l'ICRCP à partir de sites Web et de groupes en ligne. Elle comprenait, dans la mesure du possible, des organismes nationaux, régionaux, provinciaux, territoriaux et communautaires. La liste finale contenait 245 organismes.

Les listes créées ne se voulaient pas exhaustives ou complètes et ne peuvent être considérées comme représentatives de la population. Par conséquent, les résultats ne peuvent être projetés à la population générale.

Collecte de données

Avant l'envoi de l'invitation initiale aux organismes de sport et aux organismes axés sur les personnes ayant un handicap, Sport Canada a envoyé un courriel pour informer les répondants potentiels du sondage et pour les inciter à y participer. Chaque sondage a été mené entre le 10 février et le 5 mars 2025. Le taux de réponse global des 554 organismes participants est de 8,6 %.

Parmi les deux types d'organismes axés sur les personnes ayant un handicap, 42 organismes ont participé (18,7 %), dont 24 se concentrent sur les sports et les activités physiques. Seize organismes ont pour mandat de répondre aux besoins généraux des personnes ayant un handicap, tandis que deux ne se concentrent pas sur les sports ou les activités physiques et n'en font pas la promotion auprès de leurs membres. En raison du petit nombre d'organismes qui ont répondu au sondage, seuls des énoncés généraux peuvent être formulés pour décrire les résultats, sans référence à des pourcentages ou à des proportions.

Aucune pondération n'a été appliquée à ces ensembles de données puisqu'il n'existe pas de statistiques relatives à la population permettant de pondérer la représentativité des échantillons recueillis. Une évaluation de la non-réponse n'est pas non plus utile puisque les bases d'échantillonnage utilisées ne sont ni aléatoires ni exhaustives.

C. PRINCIPALES CONSTATATIONS DES GROUPES DE DISCUSSION AVEC DES PARENTS

Types de sports et d'activités physiques

Les parents et les proches aidants d'enfants âgés de 3 à 17 ans décrivent un large éventail d'activités auxquelles leur enfant participe, notamment des sports de compétition en équipe ou individuels, ainsi que des loisirs intérieurs et extérieurs plus spontanés.

Les participant(e)s sont d'accord pour dire que la participation au sport et à l'activité physique comporte de nombreux avantages. Il s'agit principalement d'une augmentation de l'énergie, de la capacité à dormir et à se concentrer, de la confiance en soi et de l'estime de soi. Quelques participant(e)s déclarent aussi que leur enfant profite de l'apprentissage pour se fixer des objectifs, pour s'améliorer continuellement et pour développer des compétences en leadership. Quelques-uns décrivent la façon dont la participation à des sports, particulièrement à des sports d'équipe, contribue à créer des liens sociaux et des amitiés. De plus, quelques parents

croient que la participation à un sport ou à une activité physique à un jeune âge peut aider à établir les bases d'une meilleure santé globale.

Chez les parents d'un enfant ayant un handicap, les avantages de la participation à un sport ou à une activité physique comprennent également l'amélioration de l'estime de soi et de l'énergie, la gestion du stress et de l'anxiété, le développement de la motricité, l'établissement de liens sociaux et l'apprentissage à gérer des environnements à forte stimulation.

Plusieurs participant(e)s affirment que les sports et les activités physiques jouent un rôle important dans leur vie familiale. Certains d'entre eux participent en famille, notamment pour des activités physiques spontanées. Pour ceux qui pratiquent un sport organisé, la participation joue un rôle important dans l'horaire de leur famille et dans le temps libre disponible.

Comme pour les sports et les activités physiques variés, les environnements auxquels ils participent sont tout aussi variés. Cela comprend des environnements tels que des arénas, des centres communautaires, des piscines, des installations spécialisées ou des milieux en plein air. Pour certain(e)s participant(e)s, les possibilités offertes dans ces endroits répondent aux besoins de leur enfant. Dans les petites collectivités, il y a une distance notable à parcourir pour se rendre à des installations ou moins de possibilités d'activités organisées. Certain(e)s participant(e)s des régions rurales mentionnent qu'il y a plus de possibilités de loisirs spontanés en plein air.

Les parents d'un enfant ayant un handicap mentionnent plus de défis en ce qui concerne la recherche d'environnements adaptés aux besoins de leur enfant. Chez certains, leur enfant a besoin d'un environnement avec un niveau de stimulation plus faible. D'autres déclarent devoir tenir compte de l'accessibilité des structures ou des surfaces de jeu de ces endroits.

Obstacles à la participation

Parmi les obstacles à la participation au sport et aux activités physiques décrits par les parents, le coût est le plus souvent mentionné, comme les frais d'inscription, le coût de l'équipement et, dans certains cas, le coût des compétitions. Le manque d'accès est aussi décrit de diverses façons, notamment en raison du nombre de places limité et de la difficulté d'en obtenir une, ainsi que des horaires d'activités qui ne s'adaptent pas bien à l'emploi du temps des familles (p.ex., trop tôt ou trop tard). Certains parents, possiblement en lien avec ces deux éléments du manque d'accès, évoquent aussi le nombre limité d'installations, particulièrement les installations intérieures dans leur communauté. Cela est mentionné plus souvent chez les parents vivant dans de petites collectivités.

Certains parents parlent des problèmes de gestion du temps lorsqu'ils doivent reconduire un ou plusieurs enfants à des activités, ce qui rend la semaine difficile et, dans certains cas, requiert beaucoup de temps de déplacement. Chez les parents d'un enfant participant à un sport de compétition ou à une autre activité, l'intensité est considérablement plus élevée, ce qui exige un haut degré d'engagement de la part de l'enfant et des parents.

Certains parents notent que l'accent mis sur la compétition et la « victoire » constitue un obstacle à la participation, ce qui crée un environnement où certains enfants ne sont pas inclus en raison de leur niveau de compétence, et limite les possibilités de créer un environnement amical et inclusif où les principaux objectifs sont le développement des compétences générales et le plaisir. Les occasions limitées d'essayer différentes activités, en particulier des activités moins communes ou traditionnelles, sont aussi considérées comme des obstacles, tout comme le manque de possibilités d'accéder à certains sports à un âge plus avancé.

Les parents d'enfants et de jeunes ayant un handicap mentionnent aussi plusieurs de ces obstacles. Ils parlent également d'un manque d'environnements appropriés (par exemple, des endroits trop bruyants ou bondés) et, plus généralement, à la nécessité pour les entraîneur(e)s et les autres personnes impliquées dans l'organisation ou le soutien des activités d'être plus conscients, sensibles et inclusifs à l'égard des personnes ayant des besoins particuliers. Certaines suggestions comprennent une formation sur les besoins spéciaux et l'inclusivité, ainsi que des possibilités d'activités adaptées qui minimisent l'importance du pointage et de la victoire, et font la promotion du plaisir et de l'esprit de camaraderie.

Certaines stratégies mentionnées par les parents pour atténuer ces obstacles sont la restructuration du nombre d'activités pour alléger le fardeau en matière de gestion du temps ainsi que la réduction des coûts. Certains parents disent rechercher des options gratuites ou à faible coût. Le réseautage avec d'autres parents au moment d'obtenir des renseignements sur les programmes offerts est également noté. Les parents d'un enfant ou d'un jeune ayant un handicap croient aussi que le fait de participer personnellement à l'activité (p. ex., en tant qu'entraîneur(e) aide leur enfant à mieux naviguer dans sa participation, tout en augmentant la sensibilisation et l'inclusion des personnes ayant des besoins particuliers. D'autres parents suggèrent la participation à des activités en famille dans un environnement moins occupé et structuré.

Vision pour une plus grande participation à l'avenir

Interrogés sur le rôle que les réseaux sociaux pourraient jouer pour aider leur enfant à participer davantage, certains parents parlent de leur dépendance envers les membres de la famille élargie ou les frères et sœurs. D'autres évoquent leur dépendance à d'autres parents pour y arriver, par exemple au moyen de covoiturage. Les encouragements des enseignant(e)s, des entraîneur(e)s et d'autres membres de la communauté sont également pris en compte.

Certains parents croient que les écoles et d'autres organismes communautaires ont un rôle important à jouer pour influencer leur enfant et sont d'avis qu'ils devraient en faire davantage pour offrir un large éventail de possibilités à la collectivité. Quelques parents soulignent le manque d'importance accordée au sport et à l'activité physique, soutenant que cela devrait figurer plus en évidence dans les programmes scolaires. L'exposition à une variété d'activités, la possibilité d'essayer des sports plus tard pendant leur enfance ainsi que la réduction de l'importance de la compétition et l'augmentation de la priorité du plaisir et de la dimension récréative sont également mentionnées. Certains parents parlent de la nécessité d'un soutien financier accru, d'installations supplémentaires et de plus d'employé(e)s pour accroître la capacité. D'autres mentionnent le besoin d'une formation plus poussée favorisant l'inclusion à tous les niveaux de capacités, tout en accordant une attention particulière aux enfants et aux jeunes ayant des besoins particuliers. Cela inclut une meilleure compréhension et une plus grande sensibilité, une volonté d'adapter les approches pédagogiques, les environnements et la façon dont les activités sont structurées, ainsi que le ratio entre le personnel et les participant(e)s.

Certains parents encouragent une plus grande coopération réciproque entre les écoles et les organismes communautaires afin de réduire les coûts et d'accroître les possibilités d'apprendre et de faire différents types d'activités.

En ce qui concerne la participation du gouvernement à la promotion d'une plus grande participation à des sports et à des activités physiques, plusieurs parents proposent des crédits d'impôt pour compenser les coûts. D'autres suggèrent d'améliorer la programmation, l'accès à de l'équipement et à du personnel, et la capacité de pratiquer des sports et des activités physiques en construisant plus d'installations intérieures et extérieures, et de centres multisports communautaires.

Comme pour les discussions sur les rôles des écoles et des organismes communautaires, les parents d'un enfant ayant un handicap insistent à nouveau sur la nécessité d'avoir plus de programmes et d'installations qui répondent à un plus large éventail de capacités et de besoins,

tout en favorisant davantage l'inclusion. Pour ce faire, il faudrait plus de formations à l'intention des employé(e)s et bénévoles, un soutien financier accru, une plus grande volonté d'adapter les programmes à un large éventail de besoins et de capacités, ainsi qu'un meilleur appui pour élaborer et mettre en place des stratégies favorisant une meilleure inclusion d'enfants et de jeunes ayant différents antécédents et besoins.

D. PRINCIPALES CONSTATATIONS DES SONDAGES À L'INTENTION DES ORGANISMES

Voici un résumé des résultats du sondage. Pour les résultats complets, veuillez consulter la section sur les résultats détaillés du sondage.

Adéquation des ressources

Les organismes de sport qui ont répondu au sondage estiment principalement disposer de suffisamment de personnel et de ressources humaines dans une certaine mesure pour remplir le mandat et la vision d'offrir des programmes de sport de qualité. Près de la moitié des répondants déclare que leur organisme dispose dans une grande mesure d'assez de membres du comité de direction ou du conseil d'administration. Cette tendance est plus marquée parmi les grands organismes. Seulement une personne sur quatre déclare disposer dans une grande mesure de suffisamment d'entraîneur(e)s, d'officiel(le)s et de personnel technique, et une moindre proportion déclare la même chose pour les bénévoles, le personnel de direction ou le personnel de soutien. Une proportion plus faible d'organismes axés sur les personnes ayant un handicap dit disposer de suffisamment de ressources humaines.

Le domaine où la proportion la plus élevée de répondants croit disposer dans une large mesure de ressources financières suffisantes est lorsque vient le temps d'assurer la sécurité dans le sport, bien qu'il s'agisse de moins de la moitié des organismes participants. Environ une personne sur quatre dit disposer de suffisamment de ressources financières pour soutenir la gouvernance, pour recueillir des renseignements sur les membres et pour soutenir les activités quotidiennes. Il convient de noter que le soutien aux personnes ayant un handicap au moyen de programmes adaptés ainsi que d'équipement et d'installations adaptés est le domaine dans lequel la plus grande proportion des organismes (la moitié) affirme ne pas disposer de ressources suffisantes. Proportionnellement, un moins grand nombre d'organismes axés sur les personnes ayant un handicap déclarent avoir suffisamment de ressources financières pour assurer la sécurité dans le sport, pour recueillir des données sur les membres, pour soutenir les activités quotidiennes, ainsi que pour soutenir le développement des athlètes et pour

développer des entraîneur(e)s. Des proportions plus élevées, cependant, font état de ressources financières suffisantes pour assurer la fourniture d'installations, de matériel et de programmes adaptés aux personnes ayant un handicap.

Accent sur l'amélioration de l'accès et de la participation au sport

La plupart des organismes de sport participants déclarent avoir des lignes directrices écrites sur la formation en éthique, le sport sécuritaire pour tous(tes) et la promotion de l'activité physique. Cependant, seulement un organisme sur trois a des lignes directrices écrites pour soutenir l'égalité d'accès fondée sur les capacités ou incapacités, et seulement un sur cinq a des lignes directrices écrites en lien avec la formation sur le perfectionnement des compétences relatives aux besoins des personnes ayant un handicap. Les organismes axés sur les personnes ayant un handicap ont un peu plus tendance à avoir des lignes directrices dans ce dernier domaine et sur la façon de soutenir l'égalité d'accès fondée sur les capacités ou incapacités.

Plus de la moitié des organismes de sport disent avoir noté une augmentation de l'attention de leur organisme pour ce qui est de lutter contre les abus et le harcèlement, et d'encourager le plaisir dans la participation au sport. Moins de la moitié fait allusion à une augmentation de l'attention sur l'équité, la diversité, l'inclusion et l'accès aux possibilités. Seule une personne sur quatre mentionne une augmentation de l'attention sur les facteurs liés aux incapacités, notamment en ce qui concerne l'accessibilité des programmes et la lutte contre la discrimination fondée sur les capacités ou incapacités. Parmi les organismes axés sur les personnes ayant un handicap, une plus grande proportion mentionne une augmentation de l'attention pour ce qui est de lutter contre la discrimination fondée sur les capacités ou incapacités, et de veiller à ce que les programmes soient accessibles aux personnes ayant un handicap.

Parmi les activités évaluées, un organisme de sport sur quatre déclare s'assurer dans une large mesure d'avoir des normes de qualité pour les entraîneur(e)s et les officiel(le)s, y compris ceux dans les parasports. Entre 5 et 15 % des organismes de sport mettent l'accent sur l'établissement de partenariats, notamment avec des écoles, des municipalités, des organismes de sport ou des organismes axés sur les personnes ayant un handicap. Une proportion semblable présente du matériel de formation sur le leadership ou mène des activités de mentorat pour des programmes adaptés aux personnes ayant un handicap. Les organismes axés sur les personnes ayant un handicap sont plus susceptibles que les organismes de sport d'établir des partenariats avec des écoles, des organismes axés sur les personnes ayant un handicap et des organismes de sport, et d'offrir de la formation et du mentorat.

Programmation ciblée

Environ la moitié des organismes de sport participants ont des programmes conçus pour des populations particulières, le plus souvent les jeunes, les femmes et les filles. Environ quatre sur dix offrent des programmes destinés aux aînés, aux personnes à faible revenu et aux personnes ayant un handicap. Les résultats sont semblables parmi les organismes axés sur les personnes ayant un handicap œuvrant dans le domaine du sport.

Des proportions relativement faibles d'organismes de sport indiquent que divers membres des ressources humaines sont informés des plans, stratégies ou initiatives visant à aborder l'inclusion des personnes ayant un handicap. Ces proportions varient entre un sur sept et un peu moins d'un sur cinq pour les organismes qui affirment que leurs cadres supérieur(e)s et membres du conseil d'administration, leurs entraîneur(e)s, leurs employé(e)s rémunéré(e)s et leurs associations membres sont informés dans une grande mesure. Moins d'un organisme sur dix déclare que les participant(e)s et les bénévoles sont informés.

Mesures visant à rendre la programmation accessible

Dans le cadre d'une démarche visant à rendre la programmation plus équitable, accessible et inclusive, quatre organismes de sport participants sur dix subventionnent les frais pour des gens qui ne peuvent pas payer. En revanche, seul un sur quatre forme son personnel afin qu'il acquière les connaissances et compétences requises pour offrir des activités adaptées ou du matériel adapté aux personnes ayant un handicap. Moins d'un organisme sur cinq définit clairement sa vision et sa mission pour que les personnes ayant un handicap participent à la conception et à la prestation de programmes, fournit du soutien ou des incitatifs pour améliorer l'accès des parents. Seul un organisme sur dix assure une représentation équitable de personnes ayant un handicap au sein de la direction et du personnel. Des proportions comparativement plus élevées d'organismes axés sur les personnes ayant un handicap œuvrant dans le domaine du sport disent avoir pris chacune de ces mesures.

En général, six organismes de sport sur dix affirment qu'une partie de leur programmation est accessible (moins de 50 %) ou qu'aucune programmation qu'ils offrent n'est accessible. Seul un organisme sur quatre déclare que la plupart (plus de 50 %) de sa programmation est accessible ou que la totalité de sa programmation est accessible.

Lors de l'élaboration de programmes nouveaux et existants, la plupart des organismes de sport travaillent avec des participant(e)s, des organismes sans but lucratif et des organismes de sport nationaux, provinciaux, territoriaux ou locaux. Environ le tiers d'entre eux travaille avec des

écoles et des organismes locaux, mais seul un sur sept collabore avec des organismes ayant pour mandat de soutenir les personnes ayant un handicap.

En ce qui concerne les partenariats, environ quatre organismes sur dix en établissent dans une large mesure pour assurer l'accès à des compétitions et à de l'entraînement adaptés au niveau et à l'âge des athlètes. Un organisme travaille dans une grande mesure à l'établissement des parcours pour développer des athlètes de haute performance, ou pour recruter, former et développer des entraîneur(e)s. Moins d'un organisme sur cinq se concentre dans une large mesure sur le recrutement, la formation et le perfectionnement de participant(e)s ou de bénévoles. La prestation de programmes et de services de sport à des membres de populations particulières est un domaine de partenariat pour moins d'un organisme sur dix, tandis que quatre organismes sur dix disent ne pas du tout se concentrer sur ce domaine.

Accent sur les principaux objectifs

Le déploiement d'efforts pour assurer des installations offrant un environnement physique sécuritaire constitue un objectif principal de la moitié des organismes de sport, alors que l'entretien d'installations existantes est un objectif prioritaire pour un organisme sur trois. Toutefois, l'accès à des installations et à de l'équipement adaptés au niveau est un objectif pour seulement un organisme sur cinq. Environ un sur vingt s'efforce de fournir ou de faciliter l'accès à des installations ou à de l'équipement adaptés aux personnes ayant un handicap. La moitié des organismes disent ne pas se concentrer du tout sur ces domaines.

Les organismes axés sur les personnes ayant un handicap semblent plus susceptibles que les autres organismes de sport de se concentrer sur de l'équipement et des installations adaptés aux personnes ayant un handicap. Proportionnellement, ces organismes déploient moins d'efforts que les autres organismes de sport en ce qui a trait à la construction de nouvelles installations, à l'entretien d'installations existantes et aux installations offrant un environnement physique sécuritaire.

En ce qui concerne les besoins les plus urgents en matière d'infrastructures, six organismes de sport sur dix affirment que la priorité est de fournir des installations intérieures supplémentaires. Quatre organismes sur dix disent que la modernisation des installations pour les rendre plus accessibles aux participant(e)s ayant ou non un handicap est une priorité, tout comme la réparation et l'entretien d'installations intérieures existantes. La construction ou la réparation d'installations extérieures est une priorité pour une proportion plus faible d'organismes. Parmi les organismes axés sur les personnes ayant un handicap, la modernisation

des installations pour les rendre plus accessibles est plus souvent une priorité, même si l'ajout de plus d'installations intérieures est également un besoin urgent.

E. NOTE AUX LECTEURS

Les résultats détaillés du sondage sont présentés dans les deux sections distinctes qui suivent, une pour chaque volet de l'étude.

Groupes de discussion avec des parents

Conformément à l'article 10.2.3 des Normes pour la recherche sur l'opinion publique de Services publics et Approvisionnement Canada, « une recherche qualitative est conçue pour révéler une vaste gamme d'opinions et d'interprétations, plutôt que pour mesurer le pourcentage de la population cible ayant un point de vue particulier. Les résultats des groupes de discussion qualitatifs ne doivent pas être utilisés pour estimer la proportion numérique ou le nombre de personnes de la population ayant un point de vue en particulier puisqu'ils ne sont pas statistiquement extrapolables »¹. Dans le but d'éviter de donner l'impression que ces résultats peuvent être extrapolés à l'ensemble de la population, des termes comme « quelques-uns », « certains », « la plupart » sont utilisés pour indiquer de manière générale des points de vue plutôt que des pourcentages précis. Afin d'assurer une compréhension mutuelle des termes utilisés dans l'analyse, les lignes directrices suivantes ont été utilisées pour analyser et produire des rapports sur les résultats des participant(e)s :

« Quelques participant(e)s » = au moins deux personnes, mais moins de 25 %;

« Certain(e)s participant(e)s » = 25 à 49 %;

« Plusieurs participant(e)s » = 50 à 75 %;

« La plupart des participant(e)s » = plus de 75 %.

Il faut également comprendre que les renseignements fournis par les participant(e)s sont de nature subjective et fondés sur leurs propres souvenirs et perceptions et sur les renseignements fournis par les parents canadiens. Le questionnaire de sélection et le scénario se trouvent à l'annexe B, et le guide de discussion se trouve à l'annexe C.

¹ Services publics et Approvisionnement Canada. [Normes pour la recherche sur l'opinion publique effectuée par le gouvernement du Canada – recherche qualitative](#). Dernière mise à jour : Printemps 2019.

Sondage des organismes

Dans le chapitre sur les résultats détaillés, les résultats globaux du sondage sont présentés dans la partie principale du texte et sont généralement appuyés par une présentation graphique ou tabulaire des résultats du sondage. Un texte à puces est également utilisé pour mettre en évidence les différences statistiquement et substantiellement significatives entre les sous-groupes de répondants. Si les différences ne sont pas notées dans le rapport, on peut supposer qu'elles ne sont pas statistiquement significatives² dans leur variation par rapport au résultat global ou que la différence a été jugée substantiellement trop faible pour être digne de mention.

Les résultats concernant la proportion de personnes interrogées dans l'échantillon qui ont répondu « ne sait pas » ou n'ont pas donné de réponse peuvent ne pas être indiqués dans la représentation graphique des résultats dans tous les cas, en particulier lorsqu'ils ne sont pas significatifs (par exemple, 10 % ou moins). Il se peut également que le total des résultats ne soit pas égal à 100 % en raison des arrondis. Les détails de la méthodologie de l'enquête se trouvent à l'annexe A, tandis que l'instrument d'enquête programmé est présenté à l'annexe D et E.

F. CERTIFICATION DE NEUTRALITÉ POLITIQUE

À titre de cadre supérieur des Associés de recherche EKOS Inc., j'atteste par la présente que les documents remis sont entièrement conformes aux exigences de neutralité politique du gouvernement du Canada exposées dans la Politique sur les communications et l'image de marque et la Directive sur la gestion des communications. Plus précisément, les documents remis ne contiennent pas de renseignements sur les intentions de vote électoral, les préférences quant aux partis politiques, les positions des partis ou l'évaluation de la performance d'un parti politique ou de ses dirigeant(e)s.

Signé par :



Susan Galley (Vice-présidente)

² Des tests du khi-carré et des tests t standard ont été appliqués, le cas échéant. Les différences notées étaient significatives au niveau de 95 %.

RÉSULTATS DÉTAILLÉS – GROUPES DE DISCUSSION EN LIGNE AVEC LES PARENTS

A. PARTICIPATION AU SPORT, À L'ACTIVITÉ PHYSIQUE ET AUX LOISIRS

Les participant(e)s mentionnent un large éventail de sports, d'activités physiques ou de loisirs que leur enfant aime, comme des sports d'équipe de compétition, notamment le hockey, le soccer, le basketball, le football et le baseball. Pour d'autres, les sports individuels structurés ou programmés sont les activités auxquelles leur enfant participe, comme les arts martiaux, la gymnastique, la danse, la natation, l'escalade et le cross-country.

L'activité physique informelle ou « spontanée » est aussi rapportée par de nombreux participant(e)s, comme le fait de se rendre à l'école à pied, faire du vélo ou de la luge, patiner, skier, faire de la natation récréative ou du conditionnement physique. Il peut s'agir d'amis ou d'autres membres de la famille, ou encore de personnes seules. Quelques parents décrivent ces activités comme étant non structurées et principalement axées sur le plaisir.

« Elle aime faire de longues randonnées en raquettes ou en bottes d'hiver dans le bois. Elle est très active. Pendant l'été, elle passe du temps au chalet et elle va au parc. » (Parent d'un enfant âgée de 3 à 10 ans, Québec – Rétro-traduction)

Quelques participant(e)s ayant un enfant en situation de handicap mentionnent que leur enfant a essayé divers sports et qu'il saute parfois d'une activité à l'autre. Plus particulièrement, ces parents disent que leur enfant peut essayer une activité pendant un semestre, un an ou quelques semaines avant de passer à une autre activité. Quelques-uns affirment que leur enfant aime essayer de nouvelles activités, même si des efforts et des encouragements sont nécessaires pour qu'il se lance.

« Nous avons essayé d'exposer nos enfants à un éventail de sports. Chaque saison, nous en choisissons un. [...] Les activités non structurées sont un grand défi pour eux. Ils s'en lassent, puis les mois passent et ils y reviennent. » (Parent d'enfants âgés de 3 à 10 ans ayant un handicap, provinces de l'Est – Traduction)

« C'est difficile de le faire sortir pour faire des choses, mais lorsqu'il il sort, il s'amuse beaucoup. » (Parent d'un enfant ayant un handicap âgé de 11 à 17 ans provinces de l'Est – Traduction)

Avantages de la participation

Les participant(e)s mentionnent un large éventail d'avantages de la participation au sport et à l'activité physique, y compris l'augmentation de l'énergie, de la capacité de dormir et de se concentrer, la confiance et l'estime de soi. Quelques-uns parlent des avantages de se fixer des objectifs et de battre des records personnels. De même, quelques parents affirment que leur enfant a acquis et développé un rôle de leader dans leur sport, en enseignant aux plus jeunes enfants ou en faisant des démonstrations.

« Si mon enfant joue à des jeux vidéo toute la journée, il est grognon. Quand il joue au basketball, il semble avoir une meilleure énergie. Il dort mieux et, le lendemain, il a l'air reposé et est moins irritable. »
(Parent d'un enfant âgé ayant un handicap de 3 à 10 ans, provinces de l'Est – Traduction)

« J'adore voir mes deux filles faire des activités athlétiques qui leur donnent confiance en elles. Une de mes filles est normalement timide. C'est bien de la voir interagir avec d'autres enfants. » (Parent d'enfants âgées de 3 à 10 ans, provinces de l'Est – Traduction)

« À l'école, ils ont tendance à ne pas échouer, mais dans les sports de compétition, ils pourraient ne pas faire l'équipe, ce qui leur apprend à se fixer des objectifs. » (Parent d'un enfant âgé de 11 à 17 ans, provinces de l'Est – Traduction)

« Cela les aide à apprendre à travailler en équipe, l'importance de se présenter, de ne pas laisser tomber l'équipe. » (Parent d'un enfant âgé de 3 à 10 ans, provinces de l'Est – Traduction)

« Cela les maintient actifs et en mouvement, mais ça leur donne aussi plus d'indépendance et d'expérience de travail en groupe. » (Parent d'un enfant âgé de 3 à 10 ans, provinces de l'Ouest – Traduction)

Quelques participant(e)s déclarent que la participation, notamment dans le sport organisé, aide à structurer la journée de leur enfant. Les avantages incluent le fait d'avoir quelque chose à attendre avec impatience, et une prévisibilité accrue dans l'horaire quotidien, ainsi que la réduction du temps consacré aux jeux vidéo et l'amélioration des compétences en matière de gestion du temps. Quelques participant(e)s sont d'avis que le sport organisé aide leur enfant à se concentrer sur la nutrition et à avoir une saine alimentation.

« Ça donne beaucoup de structure à nos enfants. Il se passe quelque chose tous les jours de la semaine. » (Parent d'un enfant âgé de 11 à 17 ans, provinces de l'Est – Traduction)

« Il a éprouvé des difficultés quand il était plus jeune et a commencé à apporter des modifications à son alimentation. Sa confiance s'est épanouie. Il a un fort sentiment d'appartenance envers son club de jiu-

jitsu. » (Parent d'un jeune âgé de 11 à 17 ans, provinces de l'Est – Traduction)

Quelques parents, en particulier ceux dont l'enfant pratique un sport d'équipe, reconnaissent l'importance des liens sociaux que leur enfant y tisse et disent que leur enfant a hâte à l'activité et à la possibilité de nouer ou de développer des amitiés.

« Lorsque vous faites l'école à la maison, cela peut être isolant. L'aspect social du sport a été d'une grande importance, tout comme le fait d'être avec d'autres familles. » (Parent d'un enfant âgé de 3 à 10 ans, provinces de l'Est – Traduction)

Quelques-uns croient que le fait que leur enfant se familiarise avec une activité physique à un jeune âge favorise la pratique de sports et une meilleure santé globale tout au long de sa vie. D'autres pensent que la natation est une compétence que leur enfant doit acquérir pour des raisons de sécurité dans l'eau, alors il encouragent ou soutiennent leur enfant à suivre des cours de natation.

« Ça l'aide à gagner en confiance et en assurance lorsqu'elle est près de l'eau. » (Parent d'un enfant âgé de trois à dix-sept ans, provinces de l'Est – Traduction)

Quelques participant(e)s estiment que la participation au sport et à l'activité physique aide à garder leur enfant occupé et à l'abri des ennuis. Ces parents indiquent que l'activité physique peut améliorer l'humeur de leur enfant ou qu'il éprouve moins de problèmes de comportement.

« Il avait beaucoup de problèmes de comportement quand il était à l'école primaire, alors quand il a trouvé un [groupe sportif], un sentiment de paix l'a envahi. » (Parent d'un enfant âgé de 11 à 17 ans, Québec – Rétro-traduction)

« Cela aide à la concentration et au bon comportement à l'école. Il est calme dans la salle de classe. » (Parent d'un enfant âgé de 3 à 10 ans, provinces de l'Ouest – Traduction)

« Ça améliore l'humeur de tout le monde de sortir et de faire plus d'activités. Nous avons plus de motivation. » (Parent d'un enfant âgé de 3 à 10 ans, provinces de l'Ouest – Traduction)

Avantages particuliers pour les personnes ayant un handicap

Parmi les parents d'un enfant ayant un handicap, les avantages de la pratique du sport et de l'activité physique varient considérablement, du moins en partie en raison des nombreux types de handicaps et des besoins de chaque enfant. En plus des avantages de l'amélioration de

l'estime de soi et de l'énergie, les avantages peuvent inclure la gestion du stress et de l'anxiété en se concentrant sur l'effort physique ou sur la tâche à accomplir. Les autres avantages mentionnés sont la gestion de l'excès d'énergie, le développement de la motricité, l'établissement de liens sociaux et l'apprentissage à faire face à des environnements très intenses, tels qu'un niveau élevé de bruit, d'activité et de lumière.

« Il a beaucoup d'énergie, donc ça l'aide à la dépenser. Plus il dépense d'énergie, plus ça l'aide avec sa concentration. » (Parent d'un enfant ayant un handicap, Québec³ – Rétro-traduction)

« Elle a des problèmes sensoriels et n'aime pas avoir de l'eau sur son visage. Cela l'aide à gagner en confiance et en assurance quand elle va près de l'eau. » (Parent d'un enfant ayant un handicap, provinces de l'Est – Traduction)

Rôle dans la vie familiale

Certain(e)s participant(e)s disent participer à des activités en famille, souvent des activités en plein air plus spontanées. Quelques parents doivent parfois encourager leur enfant à participer, mais disent qu'il en profite une fois qu'il se lance (c.-à-d. qu'il a de la difficulté à commencer des tâches). Quelques-uns déclarent que faire des activités ensemble les aide à tisser des liens avec leur enfant et à créer des souvenirs familiaux.

« C'est difficile d'avoir un lien avec un jeune de 14 ans. Il s'ouvre parfois quand nous sommes seulement les deux. » (Parent, provinces de l'Est – Traduction)

« C'est du temps agréable pour se rapprocher où il veut que je voie ce qu'il fait et les progrès qu'il réalise. » (Parent d'un enfant âgé de 3 à 10 ans, provinces de l'Ouest – Traduction)

« C'est la partie la plus importante de notre vie en dehors du travail. Je suis aussi entraîneur. C'est personnel pour nous. C'est un moment où je tisse des liens avec les enfants, pas seulement eux avec d'autres enfants. » (Parent d'un enfant âgé de 3 à 10 ans, provinces de l'Est – Traduction)

Pour les parents dont l'enfant participe à un sport organisé, cela occupe beaucoup de place dans leur horaire et leur temps libre. Certains parents parlent de l'ampleur de l'organisme, de la planification et du temps consacré aux activités de leur enfant et du fait que cela peut devenir le principal centre d'attention en dehors de l'école. Plusieurs de ces parents laissent entendre que l'effort en vaut la peine, compte tenu des avantages qu'apportent ces activités, même si

³ Lorsque l'âge de l'enfant n'est pas précisé, il faut supposer qu'il est compris entre 3 et 17 ans.

quelques-uns d'entre eux affirment être conscients de la charge que cela suppose non seulement pour les parents, mais aussi pour l'enfant ou le jeune.

« Ça fait beaucoup de déplacements, mais vous faites ce que vous avez à faire, car c'est la meilleure chose pour lui. » (Parent d'un jeune âgé de 11 à 17 ans, provinces de l'Est – Traduction)

« Les activités spontanées sont bonnes, mais parfois, les sports organisés ajoutent du stress pour les parents en raison de la nécessité de suivre un horaire et de faire le taxi. Le rôle est donc mitigé dans notre vie de famille. » (Parent d'un enfant âgé de 3 à 10 ans, provinces de l'Ouest – Traduction)

Quelques parents décrivent l'avantage supplémentaire pour eux d'avoir plus de liens sociaux avec des parents d'autres enfants impliqués dans l'activité.

« Nous socialisons quand nous sommes assis là à le regarder. Il y a l'aspect de la socialisation avec les autres parents. » (Parent, provinces de l'Est – Traduction)

« Elle a découvert l'esprit d'équipe l'an dernier et la joie du patinage. Ça l'a rendue plus sociable. Elle est très fière d'avoir des amis et un cercle social qui grandit. » (Parent d'un enfant âgé de 3 à 10 ans, Québec – Rétro-traduction)

Milieus de participation

Les participant(e)s décrivent les différents milieux dans lesquels leur enfant participe aux sports et aux loisirs. Cela comprend des endroits comme des arénas, des terrains de baseball et de soccer, des centres communautaires, des piscines intérieures et extérieures, des écoles, des installations se spécialisant dans des activités comme l'escalade, la danse ou la gymnastique, et des milieux en plein air. L'environnement extérieur peut comprendre un parc ou un terrain de jeux dans leur quartier, ainsi que des espaces ouverts pour des activités comme la course à pied, le vélo ou le ski de fond.

Les parents devaient indiquer si les activités offertes dans ces endroits répondaient aux besoins de leur enfant. Pour certains, plus particulièrement les répondants de petites communautés, la distance jusqu'aux installations peut faire en sorte que leurs besoins ne sont pas satisfaits. Quelques-uns déclarent qu'il y a un aréna ou des terrains de baseball dans leur collectivité, mais que la participation à d'autres activités (comme la natation) ou à des compétitions peut nécessiter beaucoup de temps de déplacement. Cependant, selon ces participant(e)s, c'est la réalité de vivre dans une communauté plus petite avec de plus grandes distances à parcourir et une moins grande diversité d'installations. Pour quelques participant(e)s vivant dans des

communautés plus petites, les grands espaces offrent d'autres possibilités de sports et de loisirs (comme le ski de fond). Pour certains, y compris des résident(e)s de grandes communautés et des parents qui participent à des activités récréatives spontanées (comme des promenades, de la course en plein air), il y a suffisamment de possibilités de sports et de loisirs dans des endroits qui répondent aux besoins de leur enfant.

« Les installations sont bonnes, mais vous en voulez toujours plus. Nous sommes dans une petite ville et il n'y a pas de piscine intérieure. »
(Parent, provinces de l'Est – Traduction)

« Là où je vis, tout est proche, à moins de 10-15 minutes en voiture. Il y a des terrains de jeux, des aires de jeux intérieures, et des piscines intérieures et extérieures de la ville. » (Parent, provinces de l'Est – Traduction)

« Nous sommes bien placés pour les activités que nous pratiquons. Nous sommes à proximité du ski de fond, ainsi que des terrains de jeux et des parcs. Le terrain de soccer est au bout de la rue. Tout est proche. » (Parent d'un enfant âgé de 3 à 10 ans, provinces de l'Ouest – Traduction)

Certain(e)s participant(e)s qui ont des installations à leur disposition dans leur région déclarent que la qualité des installations est satisfaisante. Parmi les résident(e)s des grands centres, certain(e)s participant(e)s estiment avoir une infrastructure adéquate, du moins dans les quartiers où ils vivent ou où leur enfant participe à des activités. Quelques parents suggèrent que certaines installations sont plus anciennes ou ont besoin de rénovations.

« La ville dispose d'une infrastructure adéquate pour le sport des jeunes. » (Parent d'un enfant âgé de 11 à 17 ans, Québec – Rétro-traduction)

Certain(e)s participant(e)s affirment que leur enfant se sent en sécurité ou à l'aise dans les endroits où ils participent à des activités. Quelques-uns attribuent cela à la nature extravertie de leur enfant. D'autres disent que c'est parce que leur enfant connaît bien le quartier ou les installations. Quelques parents déclarent que leur enfant se sent plus à l'aise ou en sécurité lorsqu'il participe à des activités en famille ou lorsqu'un parent ou un proche aidant est spectateur. Cependant quelques parents décrivent leur environnement familial comme étant moins qu'idéal pour certaines activités individuelles, comme le vélo, en raison de préoccupations liées à la sécurité routière.

« Nos enfants sont à l'aise de se rendre seuls au centre communautaire. Nous les déposons et les récupérons aussi longtemps qu'ils ont des activités ou qu'ils peuvent être avec des amis. » (Parent de jeunes âgés de 11 à 17 ans, provinces de l'Ouest – Traduction)

« J’ai l’impression d’être dans une jungle de béton. Je ne laisserais jamais mes enfants faire du vélo sur la route ou sur le trottoir, ou même dans l’allée. Je me sens obligé d’inscrire mes enfants uniquement à des activités organisées à cause du milieu dans lequel nous vivons. » (Parent de jeunes âgés de 11 à 17 ans, provinces de l’Est – Traduction)

Sujets particuliers liés aux personnes ayant un handicap

Parmi les participant(e)s ayant un enfant en situation de handicap, une discussion plus approfondie traitait de la mesure dans laquelle des endroits répondent aux besoins de leur enfant. Pour certains de ces participant(e)s, leur enfant a besoin d’un environnement plus contrôlé en ce qui a trait au bruit (musique, sirènes, applaudissements), aux odeurs, à l’éclairage ou à d’autres distractions. Pour quelques-uns, le nombre de participant(e)s à l’activité ou de personnes dans l’ensemble des installations est aussi un facteur.

« Lorsque l’environnement est plus contrôlé, ils ont de meilleurs résultats que dans d’autres situations que nous avons vécues. Ils peuvent avoir une surcharge sensorielle selon ce qui se passe. » (Parent d’un jeune ayant un handicap âgé de 11 à 17 ans, provinces de l’Est – Traduction)

« Toutefois, avec le sport, ce que nous avons remarqué, c’est que c’est surtout la luminosité et le bruit qui sont des facteurs qui peuvent rendre l’expérience très désagréable pour lui. » (Parent d’un enfant ayant un handicap, Québec – Rétro-traduction)

« Les leçons de natation qu’il fait sont privées. Il est impossible de travailler en groupe de six avec un entraîneur. Le maximum est d’à peu près trois enfants, lui y compris. S’il y en a quatre, il déconnecte. » (Parent d’un enfant ayant un handicap, Québec – Rétro-traduction)

« Je trouve que lorsqu’il fait une activité hivernale ou pratique des sports intérieurs contrôlés, le bruit le dérange vraiment. Le son peut rebondir sur les murs et il peut y avoir trop d’enfants. Il se ferme et se couvre les oreilles. Nous lui apportons un casque de réduction de bruit ou nous l’emmenons dans un coin calme pour le tranquilliser. » (Parent d’un enfant ayant un handicap âgé de 3 à 10 ans, provinces de l’Est – Traduction)

Quelques participant(e)s ayant enfant avec un handicap physique font remarquer que l’accessibilité à certaines installations ne répond pas toujours aux besoins physiques de leur enfant. Cela peut impliquer de ne pas pouvoir accéder à de l’équipement, comme des structures de jeux, ou d’éprouver des difficultés à se déplacer sur des surfaces inégales, comme des canaux de drainage d’eau en pente dans les vestiaires d’une piscine.

« Elle a beaucoup de problèmes de mobilité, surtout au niveau des jambes et du tronc. Même un terrain de jeu lui donne beaucoup de difficulté, tout comme l'équipement qui nécessite beaucoup d'escalade. » (Parent d'un enfant ayant un handicap âgé de 3 à 10 ans, provinces de l'Est – Traduction)

« Lors de la mise en place de programmes, vous devez vous assurer que les installations peuvent répondre aux besoins des gens. Pour les personnes qui n'ont pas de centre de gravité ou de mobilité, marcher sur un sol qui n'est pas bien préparé pour éviter une glissade ou une chute peut représenter un problème majeur. » (Parent d'un enfant ayant un handicap, provinces de l'Ouest – Traduction)

Parmi les participant(e)s ayant un enfant en situation de handicap, certains mentionnent des activités individuelles qu'aime leur enfant, comme la natation ou l'escalade, car ces activités peuvent être moins structurées, se faire en plus petit groupe ou représenter moins de pression sociale. D'autres affirment que le type d'activité préféré de leur enfant est un sport d'équipe en raison d'un désir de plus de compétitivité ou d'un public. Cependant, quelques-uns mentionnent que leur enfant fait partie d'une équipe peu compétitive ou non compétitive.

« Avoir un enfant neurodivergent est vraiment difficile. [...] Nous recherchons des activités plus calmes pour lui parce qu'il a beaucoup de problèmes dans les sports plus intenses. » (Parent d'un enfant ayant un handicap âgé de 3 à 10 ans, provinces de l'Est – Traduction)

« Nos enfants trouvent que les sports individuels sont meilleurs que les sports d'équipe. Puisqu'ils sont tous deux autistes, il est plus facile pour eux de contrôler l'environnement. » (Parent d'enfants ayant un handicap, provinces de l'Ouest – Traduction)

« Je fais face à des scénarios opposés avec mes enfants. L'un est un fanfaron. Plus il y a de gens, mieux c'est. » (Parent d'enfants ayant un handicap âgés de 11 à 17 ans, provinces de l'Est – Traduction)

B. OBSTACLES À LA PARTICIPATION

Les parents devaient mentionner les éléments qui nuisent ou empêchent généralement la participation de leur enfant à des activités sportives et physiques. L'élément qui nuit le plus souvent est le coût des activités, y compris les frais d'inscription, le coût de l'équipement et, pour certains sports de compétition, les frais de déplacement. Certains parents soulignent aussi les coûts en raison de leurs revenus limités ou de l'accumulation des coûts lorsque plusieurs enfants du ménage participent à des activités.

« Mon fils joue au hockey compétitif. Le matériel est donc très onéreux. Les frais d'inscription aux tournois sont aussi incroyablement

élevés. » (Parent d'un jeune âgé de 11 à 17 ans, Québec – Rétro-traduction)

« Le coût est un obstacle énorme pour notre famille. Nous avons longtemps eu un seul revenu. Il est difficile de choisir quel enfant peut participer à un sport. Nous participions principalement à des activités communautaires gratuites. » (Parent de jeunes âgés de 11 à 17 ans, provinces de l'Est – Traduction)

De nombreux parents disent aussi que le manque d'accès constitue un obstacle à la participation. Ils mentionnent le nombre limité de classes ou de places disponibles par rapport à la demande. Quelques parents sont confrontés à une concurrence féroce et ont besoin d'attendre l'ouverture des inscriptions afin d'obtenir une place pour leur enfant, notamment pour des cours de natation.

« Les places de certains programmes organisés partent trop vite. L'association locale de soccer ouvre les inscriptions le mardi soir et il ne reste plus de place le mercredi. » (Parent d'un jeune âgé de 11 à 17 ans, provinces de l'Est – Traduction)

« Je vis dans une grande ville. Il est très difficile d'avoir accès à des cours de natation ou de gymnastique dans les écoles de notre choix, car, quand vient le temps de s'inscrire, si vous n'êtes pas là à l'heure, toutes les places sont prises. » (Parent d'un enfant âgé de 3 à 10 ans, Québec – Rétro-traduction)

« Il y a beaucoup d'enfants dans nos villes et les listes d'attente sont longues pour tous les sports organisés. C'est un tour de force que de réussir à y inscrire votre enfant. Il peut y avoir 70 garçons de 5^e année qui veulent s'inscrire au basketball. » (Parent d'un jeune âgé de 11 à 17 ans, provinces de l'Est – Traduction)

Certains parents affirment que les horaires de certaines activités sont également problématiques pour eux, y compris les activités qui commencent trop tôt dans la journée pour les adolescents ou trop tard dans la soirée pour les jeunes enfants. Cela peut encore une fois être une question de la capacité limitée des organismes et des installations communautaires à répondre à la demande.

« Je voulais l'inscrire à l'autodéfense, mais les cours n'étaient offerts qu'en début de semaine ou avant 17 h. Il était impossible pour mon mari ou moi d'y assister. » (Parent, provinces de l'Est – Traduction)

« L'autre défi est les horaires. Plus vous vieillissez, plus l'activité a lieu tard. La pratique commence habituellement vers 20 h ou 20 h 30, puis je dois venir le chercher à 22 h ou 22 h 30. » (Parent d'un jeune âgé de 11 à 17 ans, Québec – Rétro-traduction)

« Je trouve que le choix du moment est l'élément le plus important pour nous. Il veut jouer au rugby et au badminton, mais ça commence à 17 h un jour de semaine. Il est presque impossible de rentrer à la maison, puis de l'amener à une activité. » (Parent d'un jeune ayant un handicap âgé de 11 à 17 ans, provinces de l'Ouest – Traduction)

Dans les communautés plus petites et rurales, quelques parents mentionnent le nombre limité d'activités, de places et d'infrastructures disponibles à proximité (par exemple, devoir conduire une heure pour se rendre aux piscines et aux arénas).

« Le hockey a lieu à une heure de route dans un sens et le baseball à une heure de route dans l'autre sens. Il doit choisir. Nous vivons dans une région si rurale qu'il n'y a pas beaucoup de compétitions. Il y a peut-être quatre autres équipes dans la région. » (Parent d'un enfant âgé de 3 à 10 ans, provinces de l'Est – Traduction)

« Peu de cours sont offerts dans notre petite collectivité. Il n'y en a pas assez et les places partent rapidement parce qu'il n'y a pas trop d'options. » (Parent d'un enfant âgé de 3 à 10 ans, provinces de l'Est – Traduction)

« D'autres endroits sont plus grands et ont des options plus variées. Dans les communautés rurales, il y a le facteur distance. Les opportunités dans notre petite communauté sont plus limitées. » (Parent, provinces de l'Ouest – Traduction)

Quelques parents évoquent le nombre limité d'installations intérieures comme un obstacle, particulièrement en hiver.

« La saison estivale est courte. Puisque la saison hivernale est longue, il faut des installations intérieures et il n'y en a pas assez. Les écoles ne sont pas aménagées pour les grands sports intérieurs, comme le soccer. » (Parent d'un jeune âgé de 11 à 17 ans, provinces de l'Ouest – Traduction)

« L'inscription à l'activité est un obstacle. Il y a tellement de concurrence pour obtenir une place à un cours de natation. J'aimerais qu'il y ait plus d'installations. » (Parent, provinces de l'Est – Traduction)

Les exigences que ces activités imposent aux parents et aux enfants sont aussi considérées comme un enjeu de gestion du temps qui constitue un obstacle à la participation où les familles doivent « jongler » pour équilibrer des priorités concurrentes. De nombreux parents disent passer beaucoup de temps, par exemple, pour reconduire leur enfant – ou plusieurs enfants dans certains cas – à différentes activités. Certains sports plus compétitifs riment aussi avec eux un niveau d'intensité et un engagement en temps qui sont difficiles pour certaines familles. Dans certains cas, pour les sports de compétition requérant de nombreuses heures

d'entraînement chaque semaine, les participant(e)s mentionnent que leur enfant doit renoncer à d'autres activités pour se concentrer sur son sport de spécialité. Cela est plus notable chez les participant(e)s qui ont un enfant âgé de 11 à 17 ans.

« La gestion du temps est un problème. Ils doivent donc choisir un sport et déterminer ce qu'ils vont laisser tomber pour éviter que les études en souffrent. » (Parent d'un enfant âgé de 3 à 10 ans, provinces de l'Ouest – Traduction)

« Il peut être très difficile pour les parents de les conduire partout. Pendant les fins de semaine, nous devons être disponibles et parfois être partout en même temps pour ses activités sportives. » (Parent d'un jeune âgé de 11 à 17 ans, Québec – Rétro-traduction)

« Il y a un nombre limité d'heures dans une semaine. Nous devons constamment nous ajuster aux activités qu'ils aiment. Nous continuons d'en essayer d'autres. » (Parent d'un enfant ayant un handicap âgé de 3 à 10 ans, provinces de l'Est – Traduction)

Certains parents déclarent que la compétition et la victoire, qui peuvent être inhérentes à certains sports ou à d'autres activités physiques, les préoccupent grandement, ce qui constitue un obstacle ou un facteur de dissuasion pour certains enfants. Quelques parents croient que l'exigence d'exceller pour être accepté ajoute une pression qui peut rendre certains enfants mal à l'aise ou anxieux.

« Il peut y avoir des enjeux politiques dans la formation des équipes. Cela finit par décourager certains enfants qui sont meilleurs, mais qui jouent à un niveau inférieur. Si un évaluateur externe avait évalué cet enfant, peut-être aurait-il réussi. » (Parent d'un enfant âgé de 3 à 10 ans, provinces de l'Est – Traduction)

« Il pourrait jouer compétitif, mais il ne veut pas parce qu'il n'aime pas les enfants, ni la compétitivité, ni la concentration et l'investissement en temps. » (Parent d'un enfant âgé de 3 à 10 ans, provinces de l'Ouest – Traduction)

À cet égard, quelques parents se disent insatisfaits du manque d'offres pour les enfants plus âgés pour les sports et les activités physiques où la majorité des participant(e)s a commencé à un jeune âge (p. ex., le hockey), ce qui rend difficile la participation. Quelques-uns disent aussi que certains environnements sont fermés ou peu accueillants, en particulier pour les enfants qui commencent tard dans leur enfance ou qui sont moins doués.

« Il est difficile pour un débutant de commencer une activité à douze ans alors que la plupart des autres la pratiquent depuis des années. Il n'y a pas d'opportunités faciles pour les débutants; vous devez

commencer tôt. C'est dur pour eux de revenir de l'arrière. » (Parent d'un enfant âgé de 3 à 10 ans, provinces de l'Ouest – Traduction)

« Dans certains sports, comme le hockey, si vous ne vous impliquez pas tout de suite, il n'y a pas d'opportunités d'entrées pour les enfants un peu plus âgés. Vous ne pouvez pas commencer plus tard et c'est malheureux que vous n'ayez pas la chance d'essayer des choses plus tard. » (Parent, provinces de l'Ouest – Traduction)

« Pour ma fille, c'était la différence entre son niveau et celui de celles qui l'entouraient. C'est vraiment le traitement que lui réservaient ses coéquipières qui lui a fait perdre tout intérêt. » (Parent d'une jeune âgée de 11 à 17 ans, Québec – Rétro-traduction)

Obstacles particuliers pour les personnes ayant un handicap

Quelques parents d'enfants ayant un handicap soulèvent des préoccupations concernant le manque de sensibilisation et d'inclusion à l'égard des participant(e)s ayant des besoins spéciaux ou des compétences moins développées. Celles-ci sont décrites en lien avec les entraîneur(e)s et, dans une moindre mesure, d'autres membres du personnel participant à l'organisation ou à l'enseignement des activités. Comme mentionné précédemment en ce qui concerne les environnements, certains parents d'un enfant ayant un handicap affirment que les programmes trop structurés, les groupes trop nombreux et les endroits trop bruyants constituent un obstacles pour certains enfants.

« Les entraîneurs doivent être mieux formés pour les athlètes ayant des difficultés d'apprentissage et des problèmes de santé, mais le développement des jeunes est plus complexe aujourd'hui qu'il l'était il y a 25 ans. » (Parent d'un jeune ayant un handicap, provinces de l'Ouest – Traduction)

« Pour ma fille, c'était la différence entre son niveau et celui de celles qui l'entouraient. C'est vraiment le traitement que lui réservaient ses coéquipières qui lui a fait perdre tout intérêt. » (Parent d'une jeune ayant un handicap, Québec – Rétro-traduction)

Stratégies pour atténuer les obstacles

Certains parents sont en mesure d'expliquer les stratégies qu'ils utilisent pour atténuer des obstacles, bien qu'ils soient assez peu à le faire. En ce qui concerne le coût des activités, quelques parents disent simplement rechercher des options gratuites ou peu coûteuses pour leur enfant, comme celles offertes à l'école ou dans des programmes municipaux. Quelques parents déclarent travailler avec l'enfant pour choisir une activité à la fois.

« Nous optons pour des activités qui ne coûtent rien, comme la randonnée ou le patinage sur une patinoire extérieure. » (Parent d'un enfant âgé de 3 à 10 ans, Québec – Rétro-traduction)

« Nous nous limitons à une activité par année, surtout parce que nous avons quatre enfants. » (Parent d'un enfant âgé de 3 à 10 ans, provinces de l'Est – Traduction)

Une stratégie que quelques parents utilisent pour réduire le fardeau de la gestion du temps sur la famille est de réduire le nombre d'activités à une ou deux. D'autres parents mentionnent le réseautage et le covoiturage avec d'autres parents comme un moyen de faire fonctionner les choses. Quelques parents suggèrent de sacrifier d'autres efforts ménagers pour accorder la priorité à la participation de leur enfant aux sports et aux activités physiques.

« Il y a toujours d'autres parents qui peuvent les reconduire, surtout pour les sports d'équipe. » (Parent d'un jeune âgé de 11 à 17 ans, provinces de l'Est – Traduction)

« Nous ciblons diverses activités et en choisissons quelques-unes chaque saison, mais nous n'essayons pas de tout faire chaque année. » (Parent d'un jeune âgé de 11 à 17 ans, provinces de l'Ouest – Traduction)

« Nous faisons simplement preuve d'une grande détermination pour nous assurer que ça marche. » (Parent, provinces de l'Est – Traduction)

En ce qui concerne les places limitées dans les programmes, certains parents mentionnent le réseautage avec d'autres parents pour découvrir d'autres options lorsque le programme préféré de leur enfant affiche complet ou disent collaborer pour créer des activités plus spontanées auxquelles leurs enfants peuvent participer. D'autres proposent simplement un autre type d'activité à leur enfant.

« Il est utile de parler à des parents qui ont plus d'expérience que moi. Ils vous donnent des trucs et des astuces. » (Parent d'un jeune âgé de 11 à 17 ans, provinces de l'Ouest – Traduction)

« Il est toujours bon de communiquer avec d'autres parents au sujet des activités offertes dans le quartier. Elles ne doivent pas nécessairement toujours être organisées, sophistiquées et coûteuses. » (Parent d'un jeune âgé de 11 à 17 ans, provinces de l'Ouest – Traduction)

« Les quartiers s'unissent et bâtissent différentes choses dans leurs cours ou leurs sous-sols, de sorte que les enfants de la (petite) communauté sont toujours occupés, allant de maison en maison pour faire différentes activités. » (Parent d'un jeune âgé de 11 à 17 ans, provinces de l'Ouest – Traduction)

« Nous trouvons d'autres sports auxquels nous pouvons l'inscrire. Parfois, ça n'intéresse pas ma fille à 100 %. S'il n'y a pas de natation ou de gymnastique, nous devons faire autre chose. » (Parent d'un enfant âgé de 3 à 10 ans, Québec – Rétro-traduction)

Quelques parents d'enfants ayant un handicap disent participer aux activités en tant qu'entraîneur(e)s ou comme bénévole. Ils peuvent ainsi soutenir leur enfant et, de manière globale, répondre à ses exigences pour minimiser les obstacles (par exemple, la sensibilisation limitée concernant les besoins spéciaux). Pour quelques-uns, il s'agit aussi d'une stratégie de réduction des coûts.

« Je joue le rôle de tampon. Le simple fait d'être ici pour l'encourager et lui expliquer les choses d'une manière qui raisonne en lui et de voir les premiers signes de surstimulation l'aide à réussir. » (Parent d'un jeune ayant un handicap âgé de 11 à 17 ans, provinces de l'Est – Traduction)

« Ça fait quatre ans que je travaille comme entraîneur avec eux. Nous adoptons l'approche d'essais et erreurs. Par exemple, si nous les alignons tous sur la surface de jeu et nous attendons de leur jeter la rondelle, nous en perdons environ 75 %, alors nous essayons de faire des activités dynamiques. » (Parent d'un enfant ayant un handicap, Québec – Rétro-traduction)

« J'ai été entraîneur pour que mon enfant ait une place dans l'équipe. Je sensibilise les organisateurs au fait que mes enfants ont des besoins. » (Parent d'un enfant ayant un handicap âgé de 3 à 10 ans, provinces de l'Est – Traduction)

Certain(e)s participant(e)s ayant un enfant en situation de handicap disent pratiquer souvent une activité physique en famille qui est adaptée au besoin et dans laquelle leur enfant se sent à l'aise.

« Il participe vraiment aux activités familiales. Nous faisons des activités courtes qui lui apportent beaucoup de plaisir. Il n'a pas une grande endurance, et nous ne le lui demandons pas. » (Parent d'un enfant ayant un handicap âgé de 11 à 17 ans, provinces de l'Est – Traduction)

D'autres parents ayant un enfant en situation de handicap évoquent des mesures d'adaptation ou des éléments précis de certaines activités qui fonctionnent mieux pour les besoins de leur enfant comparativement à d'autres activités ou environnements.

« Ils jouent au tennis dans un petit groupe et l'instructeur est normatif. C'est la même chose avec la natation. La classe est plus petite et ils ne se bousculent pas avec d'autres enfants. Il n'y a pas 20 ou 30 enfants, mais plutôt 5 ou 6. Lorsque l'environnement est plus contrôlé, ils font mieux que dans d'autres activités que nous avons essayé où il y a une

surcharge sensorielle. » (Parent d'un jeune âgé de 11 à 17 ans ayant un handicap, provinces de l'Est – Traduction)

« C'est du hockey adapté aux personnes atteintes de TDAH ou de TSA. Ce qu'il aime dans la structure, c'est qu'il y a des matchs, mais pas de points, pas de sirènes et pas de musique. C'est vraiment adapté à chaque niveau, de 5 ans à 21 ans. Il y a environ dix enfants et ils apprennent les bases du hockey. Il aime vraiment ça parce qu'il ne se trouve pas dans un milieu compétitif. » (Parent d'un enfant ayant un handicap, Québec – Rétro-traduction)

C. VISION POUR LA PROMOTION ET LE SOUTIEN DU SPORT ET DES ACTIVITÉS PHYSIQUES

Dans cette dernière section de la discussion, les parents et proches aidants étaient invités à réfléchir au rôle de différents groupes pour aider les enfants à participer davantage à des sports, à des activités physiques et à des loisirs. Cela comprend les rôles que les réseaux sociaux des parents, des écoles et des organismes communautaires, ainsi que des différents ordres de gouvernement (fédéral, provincial, territorial et local) peuvent jouer.

Soutien des réseaux sociaux

Les participant(e)s devaient indiquer s'il y a quelque chose au niveau individuel qui aiderait leur enfant à participer plus pleinement à des sports, à des activités physiques et à des loisirs. Plusieurs participant(e)s ayant une famille élargie vivant à proximité disent recevoir de l'aide des grands-parents, des tantes et des oncles, ou d'autres membres de la famille lorsque vient le temps de reconduire l'enfant à des activités ou de lui apporter du soutien. Cela est considéré comme particulièrement utile pour les parents d'enfants qui participent à divers sports et activités. Quelques participant(e)s affirment que la famille élargie est également utile pour initier leur enfant à de nouvelles activités ou pour participer ensemble à des activités non structurées en plein air. D'autres participant(e)s qui vivent dans des régions où ils n'ont pas de famille élargie conviennent qu'il serait utile d'avoir de la famille, surtout pour conduire leur enfant à ses engagements sportifs.

« Puisque j'ai trois enfants, nous demandons parfois aux grands-parents d'amener un enfant à une activité pour que nous puissions nous occuper d'un autre enfant en même temps. » (Parent d'un enfant âgé de 3 à 10 ans, Québec – Rétro-traduction)

« Mes enfants ont des cousins plus âgés qui peuvent leur servir de modèle lorsqu'ils essaient des activités différentes. » (Parent d'un enfant âgé de 3 à 10 ans, provinces de l'Ouest – Traduction)

Certain(e)s participant(e)s, en particulier les parents d'un enfant qui pratique un sport d'équipe, comptent sur d'autres parents pour le covoiturage et ont des ententes réciproques pour amener des enfants à une activité ou pour aller les chercher. Selon quelques-uns, les autres parents peuvent aussi être une ressource pour en apprendre davantage sur d'autres possibilités de sports ou d'activités dans la région, pour obtenir des conseils sur la façon de s'inscrire à des activités ou pour comprendre le fonctionnement des ligues. Quelques-uns affirment que le fait de vivre dans une petite communauté est utile, car « ils connaissent tout le monde ». Ainsi, ils peuvent compter sur d'autres personnes pour aider leur enfant à participer plus pleinement à des sports, à des activités physiques et à des loisirs, encore une fois principalement avec le transport. Quelques-uns comptent sur des amis de la famille.

« Je dois compter sur d'autres parents et je reconduis aussi des enfants. Sans cela, nous n'y arriverions pas. » (Parent d'un enfant âgé de 3 à 10 ans, provinces de l'Est – Traduction)

« L'avantage d'une petite ville est que vous connaissez tout le monde. Si nous ne pouvons pas reconduire notre fils, il y a toujours quelqu'un qui s'offre et nous lui rendons la pareille. Mes parents aussi l'amènent à des activités. C'est pourquoi nous sommes revenus ici, pour être proches de la famille. » (Parent, provinces de l'Est – Traduction)

Quelques-uns, en particulier les parents d'enfants pratiquant un sport de compétition, déclarent que les enseignant(e)s fournissent du soutien en faisant preuve de flexibilité lorsqu'un élève doit quitter l'école tôt ou manquer des jours d'école pour participer à un sport ou à une activité. Le fait de permettre la remise des travaux scolaires après l'échéancier fixé est également considéré comme un domaine où les enseignant(e)s apportent leur soutien.

« Ses professeurs apportent une grande aide en le laissant faire du rattrapage ou en lui accordant plus de temps pour certains projets. » (Parent, provinces de l'Est – Traduction)

Quelques parents croient qu'il est ou qu'il serait utile que l'enseignant(e) de leur enfant encourage davantage celui-ci à participer à des sports et à des activités à l'école, notamment en les poussant à essayer de se tailler une place dans une équipe ou qu'ils les initient à de nouvelles activités qui vont au-delà des sports d'équipe traditionnels.

« Nous ne les avons pas orientés vers le basketball, mais leur professeur l'a fait, ce qui nous a été utile. Il a donc été guidé et encadré, et a eu des occasions qui l'ont aidé à s'orienter vers un sport intéressant et rentable. » (Parent d'un enfant âgé de 3 à 10 ans, provinces de l'Ouest – Traduction)

Quelques participant(e)s disent que leur employeur leur apporte du soutien en faisant preuve de flexibilité pour quitter le travail pour des activités sportives particulières. De même, quelques-uns déclarent travailler à la pige ou ne pas travailler à temps plein, ce qui leur permet d'aider leur enfant à participer plus pleinement à des sports et à des loisirs.

« J'ai la chance d'avoir un employeur accommodant. Si je dois quitter le travail, je peux. Beaucoup d'entreprises tentent d'offrir un équilibre entre la vie professionnelle et la vie privée. » (Parent d'un enfant ayant un handicap, provinces de l'Ouest – Traduction)

Soutien d'écoles et d'organismes communautaires

En ce qui concerne le rôle que les écoles et les organismes communautaires pourraient jouer, de nombreux parents mentionnent les nombreux avantages des sports et des activités physiques pour leurs enfants, et demandent aux écoles et organismes communautaires d'en faire davantage pour accroître la participation des enfants, ou parlent du rôle important que jouent déjà l'école ou un organisme communautaire.

« Un soutien accru de la part des enseignants et des écoles serait le bienvenu. Il est bon pour les enfants de pratiquer des sports et des activités physiques organisées. Ils devraient encourager cela. Les écoles peuvent organiser une activité de vélo ou d'escalade une fois par année, mais elles doivent en faire plus. » (Parent d'un jeune âgé de 11 à 17 ans, provinces de l'Est – Traduction)

« Dans notre région, le programme scolaire en fait une priorité, et il y a donc deux blocs par jour pour pratiquer un sport différent. Dans nos écoles secondaires, nous avons un programme de développement sportif pour les athlètes d'élite qui arrivent à l'école à 7 h du matin avant les classes pour s'entraîner, faire du conditionnement physique et ainsi de suite. » (Parent d'un enfant âgé de 3 à 10 ans, provinces de l'Ouest – Traduction)

« Les écoles de notre région font du bon travail. Elles font la promotion d'activités et c'est à peu près gratuit ou peu coûteux. Volleyball, basketball, football. Je conviens que les enfants font des bêtises et que tout le monde ne peut pas se permettre des activités. Certains enfants ont certainement besoin de sortir et de bouger. » (Parent d'un jeune âgé de 11 à 17 ans, provinces de l'Est – Traduction)

Certains parents mentionnent le peu d'importance accordée aux sports et aux activités physiques dans les écoles, encourageant le gouvernement à veiller à ce qu'il en fasse une priorité dans les programmes scolaires à tous les niveaux de l'école publique. Quelques parents croient aussi que les encouragements des enseignant(e)s peuvent exercer une plus grande influence que ceux des parents lorsqu'il est question de participation.

« Pour l'éducation physique, j'aimerais que les écoles proposent des activités deux ou trois fois par semaine. Cela aiderait les enfants à être plus actifs ou à dépenser plus d'énergie. » (Parent d'un jeune âgé de 11 à 17 ans, Québec – Rétro-traduction)

« J'aimerais que l'école joue un rôle plus important. Ils ont démonté une grande partie du terrain de jeu pour des raisons juridiques. Ils n'encouragent pas les enfants à apporter un ballon de soccer et à jouer. Dans les centres communautaires, il y a beaucoup d'activités programmées, mais pourquoi n'y a-t-il pas une période où les jeunes peuvent se présenter à l'improvisiste en soirée? » (Parent d'un jeune ayant un handicap âgé de 11 à 17 ans, provinces de l'Est – Traduction)

« J'ai remarqué un énorme changement dans le rôle de l'école pour ce qui est de la promotion de l'activité physique. Les enfants des écoles primaires ont appris à nager, à jouer au curling, à faire du vélo, à patiner, à faire de l'aviron, à participer à des excursions de classe de plus d'une journée. Maintenant, au secondaire, tout ça a disparu. » (Parent d'un jeune âgé de 11 à 17 ans, provinces de l'Est – Traduction)

« J'aimerais que le professeur d'éducation physique le pousse un peu à essayer de se tailler une place sur une équipe. Je pense que ça lui apporterait beaucoup. Je pourrais lui dire sans arrêt, mais ça n'a pas d'effet si ça vient de moi. Je pense que, si ça vient du professeur d'éducation physique, ça a beaucoup plus de poids. » (Parent, provinces de l'Est – Traduction)

Des parents insistent sur l'importance et l'intérêt d'intégrer un éventail de sports et d'activités physiques pour les enfants dans les écoles et dans les organismes communautaires liés au sport ou à l'activité physique afin de maximiser leur exposition à plusieurs activités qu'ils pourraient aimer et pratiquer à l'avenir.

« S'il y avait des occasions pour les enfants d'essayer une activité pour voir s'ils aiment ça avant de prendre un engagement complet en s'inscrivant, ils pourraient découvrir s'ils aiment ça ou pas. » (Parent, provinces de l'Ouest – Traduction)

« Ils pourraient faire venir des conférenciers et avoir différentes tables présentant différents sports et activités. » (Parent, provinces de l'Ouest – Traduction)

« Ils doivent reconnaître des sports originaux qui ne sont pas aussi courants et tape-à-l'œil. Ce serait bien si les écoles diversifiaient leur reconnaissance des enfants dans d'autres activités pour les encourager à les essayer et à être reconnues lorsqu'ils excellent. » (Parent, provinces de l'Ouest – Traduction)

« Plus d'activités de santé mentale en petits groupes pourraient être offertes aux personnes qui ne sont pas dans des ligues compétitives, par exemple la pleine conscience ou l'apprentissage de réactions au stress

par le mouvement, comme le yoga. Mes enfants ont beaucoup d'anxiété. » (Parent d'un jeune ayant un handicap âgé de 11 à 17 ans, provinces de l'Est – Traduction)

L'un des principaux thèmes que soulèvent les parents est la nécessité de redoubler d'efforts pour inclure des enfants de tous âges et de tous niveaux. Certains parents déclarent également qu'il faut mettre davantage l'accent sur des loisirs de débutants pour des enfants de tous âges qui ont des niveaux de compétence très divers. Ces parents expriment des préoccupations au sujet de la forte concentration du financement dans les sports de compétition.

« J'espère que l'école est devenue plus accueillante pour les enfants ayant des capacités différentes et qu'elle met l'accent sur l'uniformisation des règles du jeu dans de nombreux sports parce que tout le monde mérite d'apprendre à jouer ». (Parent d'un enfant âgé de 3 à 10 ans, provinces de l'Est – Traduction)

« Il serait bien d'appuyer des programmes qui ne sont pas compétitifs, où le plaisir est le plus important. Efforcez-vous de rendre les enfants actifs. » (Parent d'un enfant ayant un handicap âgé de 3 à 10 ans, provinces de l'Est – Traduction)

« J'aimerais en voir plus de la communauté. Toutes les activités pour les 12 à 17 ans sont davantage axées sur la compétition et il n'y a pas beaucoup d'options à moins que vous jouiez depuis des années. » (Parent d'un jeune ayant un handicap âgé de 11 à 17 ans, provinces de l'Est – Traduction)

Certains parents insistent sur la nécessité de former et de soutenir davantage ceux qui enseignent et organisent les activités sportives et physiques, y compris les entraîneur(e)s, les membres du personnel et les bénévoles, afin de comprendre comment inclure les enfants aux compétences variées et de les aider à apprendre à pratiquer ces activités, à en profiter et à y exceller.

« Si un enseignant n'a pas de formation en éducation physique, les enfants n'obtiennent pas ce dont ils ont besoin. J'aimerais qu'il y ait plus d'initiatives en place pour former des enseignants qualifiés afin qu'ils puissent enseigner ces compétences initiales aux plus jeunes enfants. » (Parent d'un enfant âgé de 3 à 10 ans, provinces de l'Est – Traduction)

« C'est bien d'avoir un entraîneur qui vous pousse, mais vous devez aussi vous amuser. Je pense que c'est quelque chose qui fait souvent défaut. Selon moi, il est très important d'être formé pour soutenir les gens, pour encourager les gens à pratiquer des sports. » (Parent d'un jeune âgé de 11 à 17 ans, Québec – Rétro-traduction)

Certains parents croient que davantage d'efforts doivent être déployés pour offrir des options à moindre coût à des familles. Quelques-uns mentionnent les avantages des échanges d'équipement pour réduire les coûts de la participation à des sports, ou un meilleur accès des organismes communautaires à des programmes gratuits ou peu coûteux.

« J'ai vu un plan l'an dernier dans lequel ils fournissent de l'équipement gratuit aux enfants, ce qui aide beaucoup avec le budget. Les enfants changent parfois d'idées très rapidement et les coûts liés à l'achat d'équipement pour un sport envers lequel ils perdent leur intérêt peuvent s'accumuler. » (Parent d'un enfant âgé de 3 à 10 ans, Québec – Rétro-traduction)

« Peut-être que certains organismes communautaires pourraient faire la même chose que les écoles et offrir un accès gratuit à des activités. Peut-être que s'ils obtenaient du financement ou une bourse, ils pourraient les utiliser pour élargir l'accès et augmenter leurs offres. » (Parent, provinces de l'Ouest – Traduction)

« Ce serait génial s'il y avait plus de programmes d'échange. Puisque les enfants grandissent avant que leur équipement soit inutilisable, des programmes d'échange de vêtements, de crampons, de chaussettes de soccer ou d'équipement de basketball seraient utiles. » (Parent d'un jeune âgé de 11 à 17 ans ayant un handicap, provinces de l'Est – Traduction)

Sujets particuliers liés à l'inclusion de personnes ayant un handicap

Certains parents avec un enfant en situation de handicap soulignent la nécessité d'avoir des activités plus inclusives pour les enfants de toutes capacités. Leurs commentaires portaient souvent sur la valeur du soutien et de l'encouragement des entraîneur(e)s et des enseignant(e)s, sur l'importance de comprendre différents besoins et d'y être sensible lors de l'enseignement de sports et d'activités physiques, et sur le besoin de différents environnements et de niveaux de surveillance pour répondre à des besoins spéciaux.

« Il faudrait des groupes plus petits pour les enfants qui ont des problèmes de développement et des instructeurs plus sensibles à ces enjeux. Traiter tout le monde de la même façon à tous les niveaux, mais offrir plus de programmes et de possibilités pour les enfants qui ont des besoins spéciaux. » (Parent d'un jeune ayant un handicap, âgé de 11 à 17 ans provinces de l'Est – Traduction)

« Mes enfants n'ont pas les compétences de base pour dribbler et ça rebute les autres enfants. Dès le plus jeune âge, il peut y avoir des lacunes de compétences vraiment importantes. Ils ne touchent pas le ballon pendant 15 minutes de jeu et cela peut être très difficile. » (Parent d'un jeune ayant un handicap âgé de 11 à 17 ans, provinces de l'Est – Traduction)

« Il y a quelques très bons professeurs qui tissent des liens avec lui, ce qui lui permet de s'épanouir dans le sport. Il a laissé tomber la pratique de plusieurs sports parce que rien ne lui permet d'être lui-même. » (Parent d'un jeune ayant un handicap âgé de 11 à 17 ans, provinces de l'Ouest – Traduction)

« Lorsque vous pratiquez un sport à un plus jeune âge, les entraîneurs sont des bénévoles et, dans certains cas, ce sont les parents qui font du bénévolat. Il y a du soutien potentiel de la part des écoles qui ont un conseiller en orientation dans une équipe. Avoir quelqu'un, comme un conseiller, qui comprend comment ils fonctionnent pour les aider à réussir dans un sport. Mon fils veut être actif, mais ne sait pas comment s'y prendre quand il n'y a pas de soutien. » (Parent d'un jeune ayant un handicap âgé de 11 à 17 ans, provinces de l'Ouest – Traduction)

« Ma fille s'est impliquée dans la communauté artistique, qui était très inclusive et ouverte. Il existe des groupes ou des classes spéciaux pour les personnes ayant un handicap. Mais au niveau scolaire, tout est géré par des bénévoles. Dans la communauté, ce sont les parents qui mènent et se contentent d'utiliser le gymnase de l'école. » (Parent d'un jeune ayant un handicap âgé de 11 à 17 ans, provinces de l'Est – Traduction)

« Quand il y a des enfants qui réussissent mieux dans des environnements individuels, il n'y a pas grand-chose disponible. Il y a beaucoup de diagnostics, beaucoup d'organismes et l'argent n'est pas là pour que ces organismes puissent aider ces enfants. » (Parent d'un jeune ayant un handicap âgé de 11 à 17 ans, provinces de l'Est – Traduction)

Comme pour le besoin général décrit par les parents en matière de formation sur l'inclusion et de soutien pour les entraîneur(e)s et les autres membres du personnel, les parents d'enfants ayant un handicap ont des opinions particulièrement fortes sur la nécessité pour les entraîneur(e)s et les autres membres du personnel d'être plus inclusifs envers les enfants qui ont des besoins spéciaux. Ils croient qu'il faut aux entraîneur(e)s plus de formations et de connaissances pour comprendre différents besoins, styles de communication et mesures adaptatives favorisant la participation d'enfants comme les leurs.

« Si vous voulez être entraîneur de soccer, vous avez besoin de modules d'entraînement, mais ce qui manque, c'est la capacité de diriger et de guider les enfants ayant un handicap, et de faciliter leur participation. Il n'y a jamais de discussion sur le travail avec des jeunes à différents stades de développement. Le système exclut les jeunes des sports. Un enfant ayant des besoins spéciaux reste assis sur le banc parce que tout est axé sur la victoire. » (Parent d'un jeune ayant un handicap âgé de 11 à 17 ans, provinces de l'Ouest – Traduction)

« Ce qui a vraiment aidé mon enfant, ce sont les instructeurs et les gens qui comprennent les aspects mentaux des défis auxquels il est

confronté. Le simple fait de compter sur la présence d'une personne qui sait et comprend comment fonctionne une communication efficace avec un enfant apporte beaucoup. » (Parent d'un jeune ayant un handicap âgé de 11 à 17 ans, provinces de l'Est – Traduction)

« Je pense que s'il y avait des ligues adaptées aux personnes ayant un handicap et ouvertes à tous où il n'y aurait pas de points, pas de gagnants ni de perdants, cela pourrait aider avec le principe du sport, car il y a beaucoup de gens qui ne restent pas parce que c'est trop compétitif. » (Parent d'un enfant ayant un handicap, Québec – Rétro-traduction)

« Il y a des formations que chaque entraîneur doit suivre pour être conscient de ce dont nous parlons exactement, soit de ne pas appliquer de pression compétitive. Toutefois, même pour les entraîneurs qui ont une telle formation, il y a de la pression de la part des autres enfants et des parents pour exclure les enfants aux besoins spéciaux parce qu'ils veulent gagner. » (Parent d'un enfant ayant un handicap, Québec – Rétro-traduction)

Un autre moyen d'accroître les possibilités offertes aux enfants consiste à mettre l'accent sur les efforts de coordination entre les écoles et les organismes communautaires pour maximiser les offres de chacun. Certains parents parlent du coût moindre des activités offertes par les organismes communautaires lorsqu'ils sont en mesure d'utiliser des installations scolaires en dehors des heures de classe. D'autres disent que les écoles pourraient établir un réseau avec des organismes communautaires pour organiser des démonstrations ou des cours pendant les heures de classe afin d'exposer les élèves à un large éventail d'activités pour des enfants de tous âges et de tous niveaux. Ce besoin de coordination est particulièrement évoqué dans les zones rurales.

« Notre club de karaté n'aurait pas existé si nous n'avions pas eu un local gratuit pendant environ un an au début. La seule raison pour laquelle nous pouvons offrir des cours à faible coût est le soutien de l'école. » (Parent, provinces de l'Ouest – Traduction)

« L'école a permis d'accroître l'exposition à des activités dans la communauté grâce à des enseignants dans leurs salles de classe. Si vous ne voyez que du hockey ou du baseball, et non du patinage de vitesse ou autre chose, il se peut que vous ne trouviez pas votre sport. » (Parent d'un enfant âgé de 3 à 10 ans, provinces de l'Ouest – Traduction)

« Les écoles peuvent permettre une exposition à d'autres sports. Divers organismes peuvent fournir de l'aide pour les sports afin d'inciter les enfants à ces différents sports et de mettre en place le programme. Les écoles et les organismes devraient être impliquées pour augmenter les possibilités et la variété des sports afin que les gens puissent y

participer. » (Parent d'un enfant âgé de 3 à 10 ans, provinces de l'Ouest – Traduction)

« Nos centres communautaires devraient offrir des laissez-passer illimités (à faible coût) aux enfants pendant l'été pour qu'ils puissent accéder à tout ce qui les intéresse ou veulent essayer. » (Parent, provinces de l'Ouest – Traduction)

Les encouragements des parents et des enseignant(e)s bénévoles sont également mentionnés, suggérant que les écoles et les organismes communautaires devraient maximiser les efforts pour communiquer à grande échelle avec les parents et le personnel au sujet des besoins en bénévolat et des possibilités de formation.

« Une certaine pression est exercée sur les écoles pour qu'elles aient des enseignants bénévoles. Il y a des activités internes auxquelles les enfants peuvent participer tout en restant à l'intérieur, mais, pour ce faire, les enseignants doivent faire du bénévolat. » (Parent d'un enfant âgé de 11 à 17 ans ayant un handicap, provinces de l'Est)

Soutien des gouvernements

En ce qui concerne le rôle des gouvernements municipaux, provinciaux, territoriaux et fédéral, les participant(e)s fournissent un large éventail de suggestions sur la façon dont ils pourraient promouvoir et appuyer la participation des enfants.

Soutien au niveau individuel

L'aide gouvernementale la plus souvent suggérée est celle des crédits d'impôt que les parents pourraient utiliser pour compenser les frais d'inscription, d'achat d'équipement ou de déplacements en lien avec la participation de leur enfant à des sports ou à des activités physiques. Certains parents rappellent que ce système existait et était apprécié par le passé, mais qu'il n'est plus offert au niveau fédéral. Quelques parents affirment que ce système est toujours en place dans leur province et qu'ils ont droit à des crédits d'impôt pour compenser ces coûts. Quelques parents déclarent aussi que ce type de soutien les aide non seulement du point de vue financier, mais aussi lorsqu'il s'agit de promouvoir la valeur de la participation des enfants à des activités.

« Il y avait autrefois un crédit d'impôt pour subventionner les sports. Puisque nous avons l'habitude d'y recourir au maximum, les répercussions directes sur ma famille sont de quelques milliers de dollars. Le gouvernement ne devrait pas taxer l'équipement sportif. » (Parent d'un enfant âgé de 3 à 10 ans, provinces de l'Est – Traduction)

« Ils offraient un remboursement de taxe, mais ils ne le font plus. Pour beaucoup de parents, c'est énorme. Il faut essayer d'avoir une société saine. À long terme, cela aide aussi le système de soins de santé. »
(Parent d'un enfant ayant un handicap, provinces de l'Ouest – Traduction)

Bien que cela soit mentionné moins souvent, certains parents considèrent comme nécessaire d'accorder des subventions et d'informer les familles à faible revenu afin d'accroître l'accès aux sports et aux activités physiques pour certains enfants. Certains parents disent qu'ils recherchent actuellement des solutions gratuites ou peu coûteuses, ou qu'ils ne choisissaient qu'une seule activité en fonction de leur budget, mais qu'une réduction des coûts les aiderait à payer plus d'activités à leurs enfants.

« Avoir un peu de financement pour les familles moins aisées afin que des enfants puissent participer à des sports coûteux comme le hockey serait bien. » (Parent d'un jeune âgé de 11 à 17 ans, provinces de l'Ouest – Traduction)

Soutien au niveau communautaire

Certains parents évoquent la nécessité d'obtenir des fonds publics pour bâtir et pour moderniser des infrastructures existantes, comme des piscines, des arénas et des terrains de jeu. Quelques résident(e)s de petites communautés disent n'avoir pas beaucoup d'options, tandis que d'autres mentionnent des installations plus vieilles qui doivent être rénovées. Les parents parlent aussi de la demande croissante avec laquelle les installations existantes doivent composer (par exemple, pour réserver du temps dans des installations très fréquentées).

« Ils devraient aussi investir des fonds dans des organismes communautaires pour des patinoires extérieures, etc., afin d'améliorer l'accès à plus d'installations pour les enfants. » (Parent d'un jeune âgé de 11 à 17 ans, provinces de l'Est – Traduction)

« Les gouvernements provinciaux et fédéral doivent fournir du financement aux communautés pour leurs infrastructures afin qu'elles puissent construire des installations, particulièrement pour l'hiver. Les centres communautaires locaux valent leur pesant d'or. Ils donnent aux enfants la possibilité de passer à l'improviste pour jouer et pour être actifs. Les aires de jeux sont une autre excellente installation pour promouvoir l'activité physique et s'amuser. Espérons que cela les suivra tout au long de leur vie. » (Parent d'un jeune âgé de 11 à 17 ans, provinces de l'Ouest – Traduction)

« Les infrastructures sont un domaine qui nécessite des investissements du gouvernement. La population croît, mais il n'y a pas d'investissement pour construire des infrastructures répondant à cette croissance. »

(Parent d'un enfant ayant un handicap, provinces de l'Ouest – Traduction)

Quelques parents parlent de la valeur d'avoir un centre multisport ou d'activités physiques dans leur région qui offre aux enfants de tous âges un accès facile, ce qui leur permet de découvrir de nouvelles activités et de tisser des liens avec des amis grâce aux sports et à d'autres activités.

« Il y a un centre communautaire dans ma région. Si l'établissement est vraiment proche, les enfants seront encouragés à s'y rendre parce que leurs amis y vont. Ça bâtit la communauté et ce n'est pas seulement utile aux enfants. » (Parent d'un jeune âgé de 11 à 17 ans, provinces de l'Est – Traduction)

De même, des parents évoquent la nécessité d'offrir plus de programmes, d'équipement et de personnel pour répondre à la demande croissante dans de nombreuses communautés où il est difficile d'obtenir l'une des places limitées d'activités très populaires (p. ex., la natation).

« Les gouvernements devraient fournir plus d'argent pour des programmes gérés par les communautés. Vous devez vous inscrire immédiatement pour obtenir une place. Il doit y avoir plus d'entraîneurs, plus de places, plus d'installations, plus de sauveteurs, tout ce qu'il faut. » (Parent d'un enfant âgé de 3 à 10 ans, provinces de l'Est – Traduction)

« Il n'y a pas assez d'offres de la ville pour accommoder tout le monde. Pour moi, les cours de natation sont importants parce que je veux qu'il apprenne à nager. Je veux qu'il ait hâte d'y aller et que des personnes compétentes lui montrent comment nager. » (Parent d'un enfant ayant un handicap, Québec – Rétro-traduction)

Quelques parents insistent sur la nécessité de déployer davantage d'efforts pour sensibiliser les organismes de sport communautaires aux types de financement disponibles afin qu'ils investissent dans l'agrandissement de leurs installations ou dans l'élargissement de leurs programmes.

« Les gens ont besoin de savoir où il y a des fonds, comme des subventions, pour lancer des programmes et proposer des activités (il faut faire plus de promotion). » (Parent d'un enfant âgé de 3 à 10 ans, provinces de l'Est – Traduction)

« Il doit y avoir plus de campagnes d'éducation du public sur la façon dont l'argent est dépensé. Il faut que les gens sachent qu'il y a de l'argent provenant des impôts pour des installations et des employés, et que, si vous voulez avoir accès à ces installations, vous devez payer pour les construire. Il faut dire au public d'où vient l'argent et comment il est

dépensé. » (Parent d'un enfant âgé de 3 à 10 ans, provinces de l'Ouest – Traduction)

Sujets particuliers liés à l'inclusion de personnes ayant un handicap

En ce qui a trait à l'inclusion des personnes ayant un handicap, certains parents d'un enfant ayant un handicap insistent sur la nécessité de mettre en place des installations ou des programmes qui répondent à un plus large éventail de besoins pour assurer leur inclusion.

« Il n'y a pas beaucoup de terrains de jeux, mais si nous voulons y aller, il faut faire une heure et quart de route. Nous n'avons pas beaucoup de sentiers de randonnée plats. Des écoles de danse avec un plan d'inclusion sont un autre exemple. » (Parent d'un enfant ayant un handicap âgé de 3 à 10 ans, provinces de l'Est – Traduction)

« Beaucoup de ces programmes pour enfants sont très limités et peu accessibles, faute de financement et de places. Nous devons plaider pour des programmes sensibles et inclusifs, avec des bénévoles qui ont des connaissances dans ce domaine. » (Parent d'un enfant ayant un handicap âgé de 3 à 10 ans, provinces de l'Est – Traduction)

« Ce serait bien de trouver plus de soutien financier pour les enfants ayant des besoins diagnostiqués. Mes enfants ont besoin d'être suivis individuellement, mais les coûts sont prohibitifs. » (Parent d'un enfant ayant un handicap âgé de 3 à 10 ans, provinces de l'Est – Traduction)

« Nous devons apporter des ressources au système sportif pour que tous les jeunes réussissent et atteignent leur plein potentiel. Le gouvernement, les dirigeants sportifs et Sport Canada pourraient dire que le sport au Canada se fonde sur les droits de l'enfant des Nations Unies. Le système repousse plus de gens qu'il n'en attire. » (Parent d'un enfant ayant un handicap âgé de 3 à 10 ans, provinces de l'Ouest)

Un parent d'un enfant ayant un handicap souligne l'importance de financer des organismes locaux qui ont déjà une certaine portée, des relations établies avec des groupes cibles, et une bonne compréhension des besoins et des exigences de ce groupe.

« Ramener l'argent au niveau municipal est une bonne chose parce qu'ils travaillent main dans la main avec des organismes. Construire des ponts financiers qui peuvent faire croître ces organismes pour lancer des programmes dans des écoles. Ça offre une stabilité financière, même si l'organisme doit embaucher plus de travailleurs pour s'occuper de ces enfants. Les relations existent déjà. » (Parent d'un jeune ayant un handicap âgé de 11 à 17 ans, provinces de l'Est – Traduction)

Deux participant(e)s avec un enfant en situation de handicap disent avoir accès à un programme finançant des personnes qui soutiennent des enfants afin qu'il ait accès à des sports et à des loisirs, tout en contribuant à leur développement.

« En ce qui concerne les services offerts aux enfants ayant un handicap dans ma province, j'ai pu trouver un mentor qui verra mon fils quelques jours par semaine et l'aidera dans toutes les activités auxquelles il participe. Il commencera à le préparer à la transition de l'école à l'âge adulte. Nous ne pouvons pas dire que nous n'avons pas assez de temps dans nos vies quand il s'agit de nos enfants, mais tout soutien supplémentaire est utile. Je suis un parent célibataire, mais avoir une personne compétente qui participe au développement de mon fils, c'est rassurant quand il sort de la maison. » (Parent d'un enfant ayant un handicap âgé de 3 à 10 ans, provinces de l'Est – Traduction)

« Avec son préposé au service de répit, il va au centre communautaire pour nager. À l'école, il suit un programme d'initiation à la vie quotidienne, qui lui apprend comment prendre l'autobus et demander un arrêt, ou remplir un formulaire et signer son nom. » (Parent d'un jeune ayant un handicap âgé de 11 à 17 ans, provinces de l'Est – Traduction)

Niveau sociétal

Certains parents évoquent la nécessité pour les gouvernements de promouvoir les bienfaits du sport et de l'activité physique auprès des enfants afin d'accroître la sensibilisation des parents et d'encourager les enfants à être actifs en général. Quelques-uns établissent un lien entre la participation à une activité physique et l'amélioration des résultats de santé de la société. Ils parlent de la valeur de la santé mentale ainsi que de la santé physique, du renforcement des compétences et de la qualité de vie. Des campagnes d'éducation du public et des programmes promotionnels, comme Participaction, sont mentionnés par des parents dans le cadre d'une campagne d'éducation publique du gouvernement.

« Le gouvernement a un rôle à jouer dans les soins de santé. Je crois que nous avons également besoin d'un programme actif de sport ou d'activité physique. L'activité physique améliore la santé des gens. » (Parent d'un enfant âgé de 3 à 10 ans, provinces de l'Est – Traduction)

« Il y avait autrefois des annonces de Participaction. Au cours de la dernière année, j'ai peut-être vu une chose à la télé. Les médias sociaux font maintenant partie de leur vie. Il faudrait peut-être dépenser des fonds pour sensibiliser les enfants dans les médias qu'ils utilisent. » (Parent d'un jeune âgé de 11 à 17 ans, provinces de l'Est – Traduction)

« Les annonces de Participaction sont quelque chose qui m'a marqué. Ça faisait la promotion d'un mode de vie actif. Nous devons faire de la promotion et amener nos enfants à utiliser les installations. Les enfants

n'éprouvent pas le même plaisir à jouer dehors et à profiter des installations que lorsque j'étais jeune et que je passais mon temps dehors. » (Parent d'un enfant âgé de 3 à 10 ans, provinces de l'Ouest – Traduction)

« L'éducation et la publicité sur la santé physique et mentale, ainsi que leurs liens avec les activités physiques pour promouvoir l'idée de rester actif tout au long de leur vie. » (Parent, provinces de l'Ouest – Traduction)

Certains parents mentionnent le besoin de plus d'entraîneur(e)s et de bénévoles, ainsi que de plus de formations. En ce qui concerne l'aide des gouvernements, ils évoquent la nécessité de ressources de formation et d'un soutien financier pour les entraîneur(e)s et d'autres membres du personnel afin de les sensibiliser, d'élaborer des stratégies pour répondre aux besoins variés et diversifiés, et d'encourager la participation des enfants et des jeunes à tous les niveaux de compétence et de besoins.

« Ils devraient fournir assez d'argent pour des formations, des entraîneurs et d'autres choses (comme la recherche de bénévoles, la coordination, les communications par l'intermédiaire de sites Web, etc.). Il faut qu'il y ait suffisamment d'argent pour que des bénévoles locaux fassent des choses et poursuivent l'exploitation de programmes. » (Parent d'un enfant âgé de 3 à 10 ans, provinces de l'Est – Traduction)

« Les investissements dans les entraîneurs et dans la formation des entraîneurs pourraient être d'une grande aide. Notre fille a arrêté de jouer au basketball à cause de l'approche adoptée par l'entraîneur. Je ne pense pas qu'il y ait beaucoup de choses disponibles pour une personne qui veut s'impliquer comme entraîneur, mais qui n'a pas la formation pour le faire. » (Parent d'un jeune ayant un handicap âgé de 11 à 17 ans, provinces de l'Est – Traduction)

« Peut-être que le gouvernement pourrait faire quelque chose en ce qui a trait à la façon dont les leçons sont données. Si le gouvernement devait financer des leçons sur l'accessibilité, que ce soit par l'intermédiaire d'organismes ou de municipalités, je pense qu'il devrait les offrir. » (Parent d'un enfant ayant un handicap, Québec – Rétro-traduction)

Comme décrit précédemment, les parents soulignent l'importance d'introduire une variété de sports et d'activités physiques aux enfants afin de maximiser leur exposition au plus grand nombre possible d'activités. Bien que ce soit plus souvent soulevé dans le contexte des rôles des écoles et des groupes communautaires, ça a également été soulevé en ce qui concerne les aides gouvernementales destinées à financer cet objectif.

« Je crois qu'il serait utile de mettre de l'argent dans des programmes à tous les niveaux. Il faut plus de possibilités pour des activités récréatives et pas seulement pour les niveaux plus élevés. Le gouvernement devrait investir dans le type de programmes qui soulignent l'avantage global d'un mode de vie actif. Le gouvernement devrait investir dans ce genre de programmes. » (Parent, provinces de l'Ouest – Traduction)

« Il faudrait du financement dans ma province pour des activités communautaires afin que les enfants apprennent un nouveau sport et aient des occasions de l'essayer. » (Parent, provinces de l'Ouest – Traduction)

De même, les parents insistent de nouveau sur la nécessité d'une coordination entre les écoles et les organismes communautaires en ce qui concerne le soutien gouvernemental pour financer ce type d'efforts. Quelques parents considèrent également nécessaire de financer le développement des athlètes d'élite, d'offrir des aides en lien avec les coûts et de créer des parcours de carrière potentiels.

« L'accès à des fonds pour des athlètes d'élite est également important et nécessaire. Mon fils va participer à des compétitions dans d'autres régions du pays et a besoin d'aide pour les frais de déplacement. » (Parent, provinces de l'Ouest – Traduction)

« Il est important que les voies vers le sport d'élite soient financées et largement communiquées. Cela montre aux enfants que la participation à un jeune âge peut commencer leur cheminement dans cette voie et peut les aider (par exemple, en payant leurs frais de scolarité). Si les enfants ne voient pas cette voie, il pourrait être difficile d'encourager la prochaine génération d'athlètes d'élite. » (Parent d'un enfant âgé de 3 à 10 ans, provinces de l'Est – Traduction)

RÉSULTATS DÉTAILLÉS – ORGANISMES

A. CARACTÉRISTIQUES DES ORGANISMES DU SONDAGE

Les principales caractéristiques de l'échantillon de 554 organismes de sport qui ont répondu au sondage se trouvent ci-dessous. Pour la base d'échantillonnage créée dans le cadre du sondage, le taux de réponse a été plus élevé pour les organismes exploités à l'échelle nationale, provinciale ou territoriale, quoique l'échantillon fournisse une bonne représentation à l'échelle régionale.

Le nombre d'organismes axés sur les personnes ayant un handicap qui participent est insuffisant pour offrir les mêmes détails que ces organismes.

Tableau 1 – Caractéristiques de l'échantillon (organismes de sport)

-	No d'organismes	Proportion (%)
Région	--	--
Atlantique	64	12 %
Québec	74	13 %
Ontario	139	25 %
Manitoba et Saskatchewan	56	10 %
Alberta et Territoires du Nord-Ouest	83	15 %
Colombie-Britannique et Yukon	119	21 %
Niveau d'exploitation	--	--
National	19	3 %
Provincial ou territorial	87	16 %
Communautaire	448	81 %
Nombre d'employé(e)s rémunéré(e)s	--	--
Aucun	155	28 %
1 à 4 ans	191	34 %
5 à 9 ans	69	12 %
10 ou plus	98	18 %
Nombre de participant(e)s/personnes inscrites	--	--
Moins de 150	169	31 %
150 à 499 ans	161	29 %
500 ou plus	178	32 %

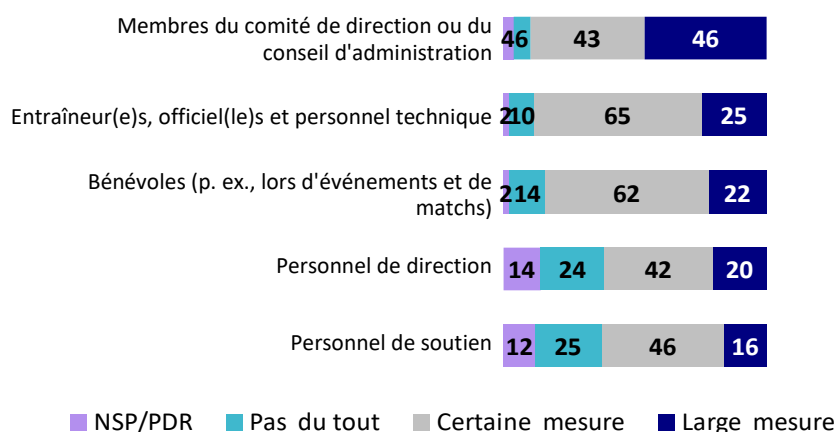
B. ADÉQUATION DES RESSOURCES

Adéquation des ressources humaines

Les organismes de sport qui ont participé au sondage devaient indiquer s'ils disposent de suffisamment de ressources humaines pour remplir leur mandat et leur vision visant à offrir des programmes de sport de qualité. Près de la moitié des répondants estiment dans une grande mesure (46 %) que son organisme compte suffisamment de membres du comité de direction ou du conseil d'administration. Seulement une personne sur quatre (25 %) déclare dans une grande mesure que son organisme dispose d'assez de ressources en matière d'entraîneur(e)s, d'officiel(le)s et de personnel technique. Une moindre proportion dit disposer dans une grande mesure de suffisamment de bénévoles (22 %), de personnel de direction (20 %) ou de personnel de soutien (16 %). En fait, une personne sur quatre affirme ne pas disposer de suffisamment de personnel de soutien (25 %) ou de personnel de direction (24 %).

En général, les organismes axés sur les personnes ayant un handicap croient moins souvent avoir d'assez de ressources dans la plupart des catégories, sauf pour le personnel de direction.

Graphique 1 : Adéquation des ressources humaines (organismes de sport)



Q1a-e. Dans quelle mesure votre organisme dispose-t-il de suffisamment de personnel et de ressources humaines dans chacun des domaines suivants pour remplir son mandat et sa vision pour offrir des programmes de sport de qualité?

Base : n=554 organismes de sport

Note : La catégorie NSP/PDR se rapporte aux réponses combinées « Je ne sais pas », « Pas de réponse » et « Sans objet ».

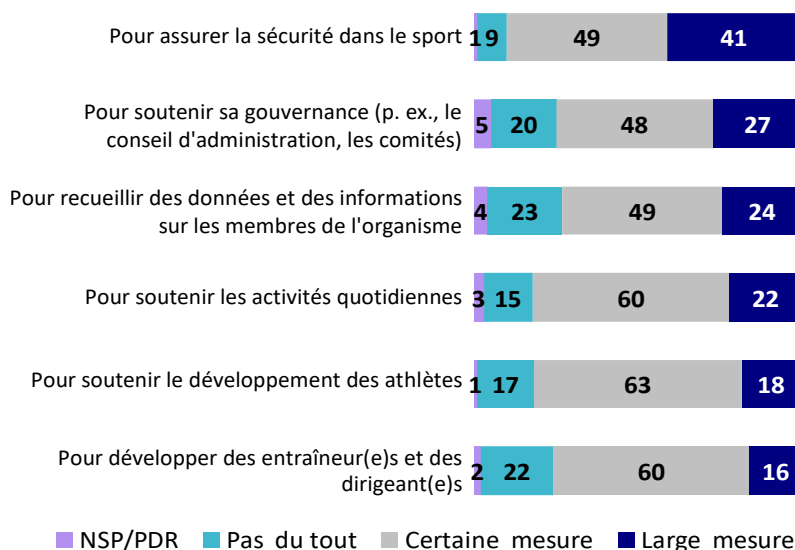
- Les organismes comptant 500 participant(e)s ou plus sont plus susceptibles de dire disposer de suffisamment de membres du comité de direction ou du conseil d'administration (58 %) ou de personnel de direction (40 %).
- Les organismes nationaux, provinciaux et territoriaux ont plus tendance à affirmer ne pas disposer d'assez de bénévoles (22 %) que les organismes de sport locaux (13 %).

Adéquation des ressources financières

En ce qui concerne l'offre de programmes de sport de qualité, 41 % des organismes de sport disent disposer de suffisamment de ressources financières pour assurer la sécurité dans le sport. Environ un organisme sur quatre croit disposer dans une grande mesure de ressources financières suffisantes pour soutenir sa gouvernance (27 %), pour recueillir des données et des renseignements sur ses membres (24 %) ou pour soutenir ses activités quotidiennes (22 %). Moins d'un organisme sur cinq déclare disposer dans une grande mesure d'assez de ressources financières pour soutenir le développement des athlètes (18 %) ou pour développer des entraîneur(e)s et des dirigeant(e)s (16 %).

Des proportions plus faibles d'organismes axés sur les personnes ayant un handicap déclarent avoir des ressources financières suffisantes dans tous les domaines, à l'exception de la gouvernance, qui est semblable à la proportion observée parmi les organismes de sport.

Graphique 2 : Adéquation des ressources financières (organismes de sport)



Q2a-n. Dans le contexte de l'offre de programmes de sport de qualité, dans quelle mesure votre organisme dispose-t-il de ressources financières suffisantes?

Base : n=554 organismes de sport

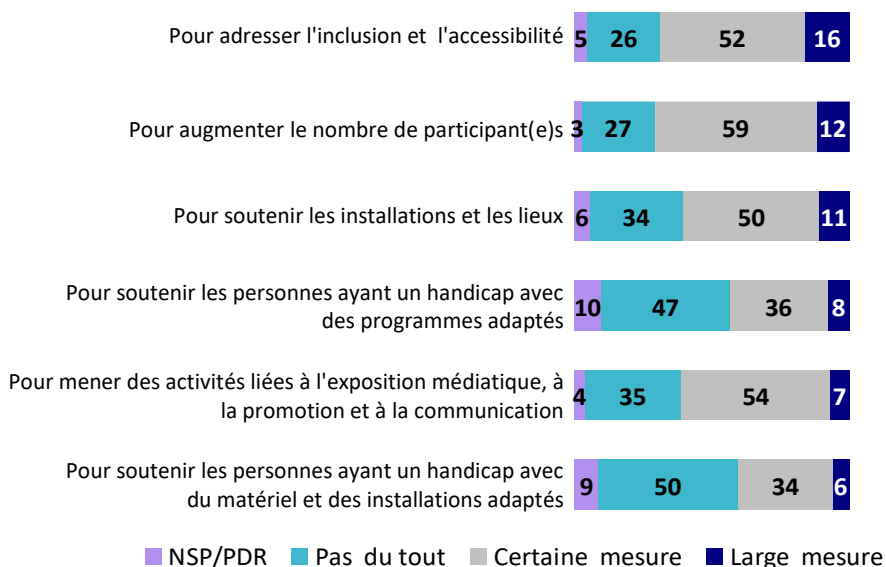
- Les organismes de sport locaux (44 %) sont plus susceptibles que les organismes de sport nationaux, provinciaux et territoriaux (27 %) de dire disposer dans une grande mesure de ressources financières suffisantes pour assurer la sécurité dans le sport. Il en va de même pour la capacité des organismes locaux à recueillir des données et des informations sur leurs membres (26 %) ou à soutenir leurs activités quotidiennes (25 %).
- Les organismes comptant dix employé(e)s ou plus sont plus susceptibles de dire qu'ils disposent dans une grande mesure de ressources suffisantes pour soutenir leurs activités quotidiennes (35 %) que celles comptant moins d'employé(e)s (14 % à 19 %). Les organismes qui n'ont pas de personnel (28 %) ou moins de 150 participant(e)s (32 %) sont plus enclins à dire qu'ils n'ont pas du tout la capacité de soutenir leur gouvernance.

Toujours dans le contexte de la prestation de programmes de sport de qualité, le tableau suivant met en évidence les attributs pour lesquels les organismes de sport ayant répondu au sondage estiment avoir des ressources insuffisantes. La moitié d'entre eux (50 %) dit ne pas du tout disposer des ressources financières suffisantes pour soutenir les personnes ayant un handicap avec du matériel et des installations adaptés, tandis que près de la moitié affirme ne pas avoir de ressources pour soutenir les personnes ayant un handicap avec des programmes adaptés. Environ un organisme sur trois croit ne pas avoir suffisamment de ressources pour mener des activités liées à l'exposition médiatique, à la promotion et à la communication (35 %)

ou pour soutenir les installations et les lieux (34 %). Un peu plus d'un organisme sur quatre dit ne pas avoir les ressources financières nécessaires pour augmenter le nombre de participant(e)s (27 %) ou pour aborder les questions d'inclusion et d'accessibilité (26 %).

La situation des organismes axés sur les personnes ayant un handicap est semblable en ce qui a trait aux ressources financières visant à soutenir les installations et les lieux, et à augmenter le nombre de participant(e)s. Ils sont un peu plus susceptibles de déclarer avoir des ressources suffisantes pour soutenir les personnes ayant un handicap grâce à des programmes, à du matériel et à des installations adaptées.

Graphique 3 : Adéquation des ressources financières – Suite (organismes de sport)



Q2a-n. Dans le contexte de l'offre de programmes de sport de qualité, dans quelle mesure votre organisme dispose-t-il de ressources financières suffisantes?

Base : n=554 organismes de sport

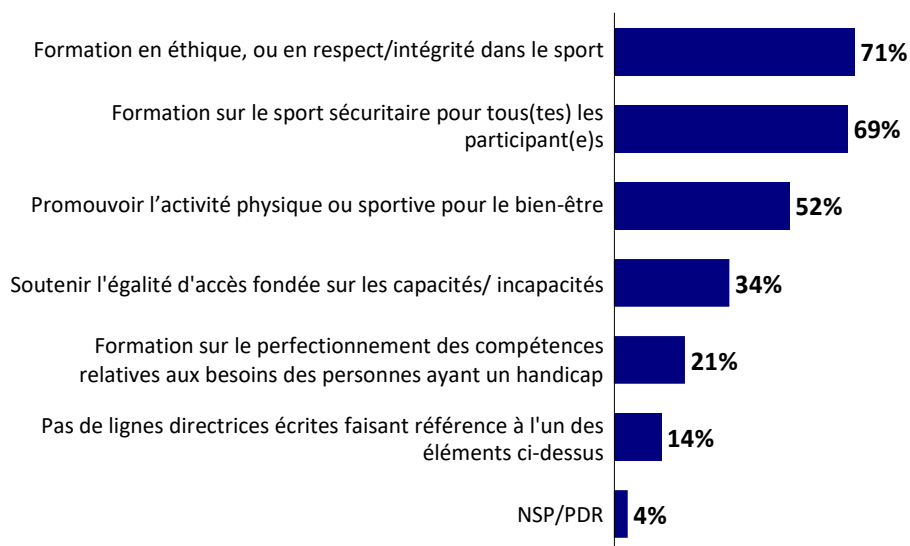
- Les organismes de sport locaux (25 %) sont plus susceptibles que les organismes de sport nationaux, provinciaux et territoriaux (8 %) de dire qu'ils disposent dans une grande mesure de ressources financières suffisantes pour soutenir les installations et lieux.
- Les organismes comptant moins de 150 participant(e)s ont plus tendance à dire qu'ils n'ont pas du tout (43 %) les ressources suffisantes pour mener des activités liées à l'exposition médiatique, à la promotion et à la communication que ceux qui comptent plus de participant(e)s (29 % à 33 %).

Disponibilité de lignes directrices écrites

La plupart des organismes de sport qui ont répondu au sondage disent disposer de lignes directrices écrites, seuls 14 % indiquant ne pas en avoir. Ces lignes directrices font principalement référence à une formation en éthique ou en respect ou intégrité dans le sport (71 %), ou à une formation sur le sport sécuritaire pour tous(tes) les participant(e)s (69 %). Un peu plus de la moitié des organismes (52 %) ont des lignes directrices écrites sur la promotion de l'activité physique ou du sport pour le bien-être. En ce qui concerne les politiques visant à inclure des participant(e)s ayant un handicap, un organisme sur trois (34 %) a des lignes directrices pour soutenir l'égalité d'accès fondée sur les capacités et incapacités, et un organisme sur cinq (21 %) a une formation sur le perfectionnement des compétences relatives aux besoins des personnes ayant un handicap.

Bien que les résultats soient généralement semblables pour les organismes axés sur les personnes ayant un handicap œuvrant dans le domaine du sport, il y a une tendance un peu plus grande à avoir des lignes directrices écrites sur le perfectionnement des compétences relatives aux besoins des personnes ayant un handicap et sur le fait de soutenir l'égalité d'accès fondée sur les capacités ou incapacités.

Graphique 4 : Lignes directrices écrites (organismes de sport)



Q3. Votre organisme dispose-t-il de lignes directrices écrites (p. ex., politiques ou autres énoncés) qui font référence à l'un ou l'autre des éléments suivants?
[Lire la liste et sélectionnez toutes les réponses qui s'appliquent]

Base : n=554 organismes de sport

- Les organismes de sport nationaux, provinciaux et territoriaux sont plus susceptibles que les organismes de sport locaux d’avoir des lignes directrices écrites sur la formation en matière de sport sécuritaire pour tous(tes) les participant(e)s (83 %), en éthique ou en respect ou intégrité dans le sport (81 %), ou sur le perfectionnement des compétences relatives aux besoins des personnes ayant un handicap (28 %).

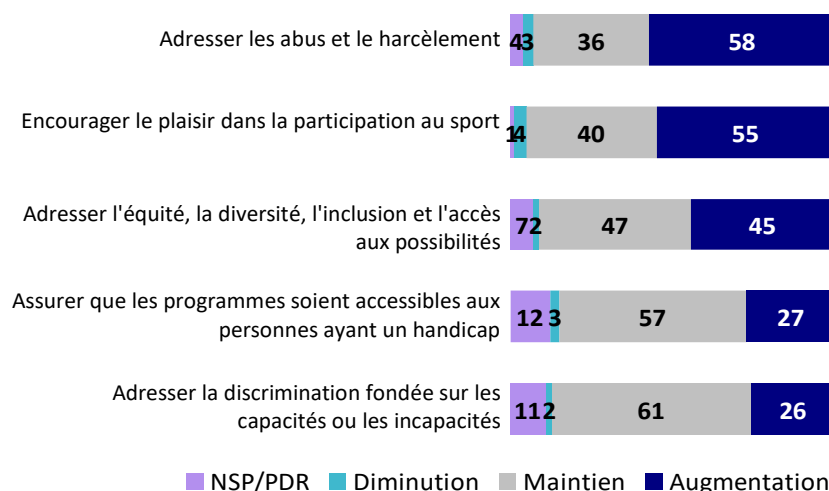
C. INTÉRÊT DE L’ORGANISME

Changements dans l’intérêt de l’organisme

Au cours des cinq dernières années, la majorité des organismes de sport ont observé une augmentation de la lutte contre les abus et le harcèlement (58 %) ou du fait d’encourager le plaisir dans la participation au sport (55 %). Une augmentation de l’attention portée à l’équité, à la diversité, à l’inclusion et à l’accès aux possibilités est mentionnée par 45 % des organismes. Environ une personne sur quatre mentionne une augmentation des mesures visant à assurer que les programmes soient accessibles aux personnes ayant un handicap (27 %) ou à lutter contre la discrimination fondée sur les capacités ou incapacités (26 %).

Un nombre proportionnellement plus élevé d’organismes axés sur les personnes ayant un handicap œuvrant dans le domaine du sport dit accorder beaucoup d’attention à la lutte contre la discrimination fondée sur les capacités ou incapacités, et à la prestation de programmes accessibles aux personnes ayant un handicap.

Graphique 5 : Changements dans l'intérêt (organismes de sport)



Q5A,c,g,i,j. Au cours des cinq dernières années, avez-vous observé une diminution, un maintien ou une augmentation de l'attention portée par votre organisme aux facteurs suivants?

Base : n=554 organismes de sport

- Les organismes de sport nationaux, provinciaux et territoriaux sont plus susceptibles que les organismes de sport locaux d'avoir observé une augmentation des mesures visant à lutter contre la violence et le harcèlement (81 %), de l'intérêt envers l'équité, la diversité et l'inclusion (69 %), de la prestation de programmes accessibles aux personnes ayant un handicap (39 %) et de la lutte contre la discrimination fondée sur les capacités ou incapacités (35 %).
- Les organismes comptant dix employé(e)s ou plus, ou 500 participant(e)s ou plus, sont plus susceptibles de mentionner une augmentation des mesures de lutte contre l'abus et le harcèlement (74 %), ou de l'intérêt envers l'équité, la diversité, l'inclusion et l'accès (55 % et 65 %, respectivement).

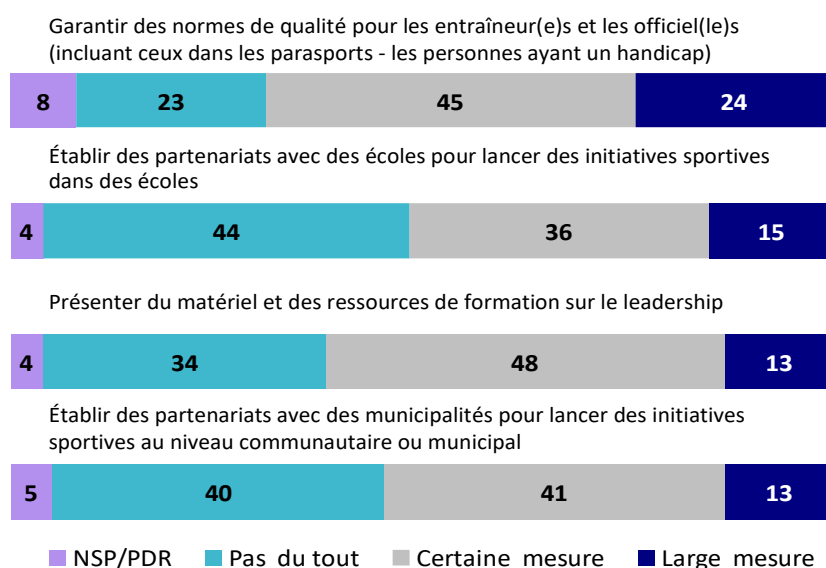
Activités en lien avec les programmes

Parmi les activités évaluées, un organisme de sport sur quatre (24 %) ayant répondu au sondage déclare en avoir entrepris dans une grande mesure afin de garantir des normes de qualité pour les entraîneur(e)s et les officiel(le)s (y compris ceux dans les parasports). Moins d'un organisme sur cinq dit avoir établi dans une grande mesure des partenariats avec des écoles pour lancer des initiatives sportives dans des écoles (15 %) ou avec des municipalités pour entreprendre des activités sportives au niveau communautaire ou municipal (13 %). Fait à

noter, 44 % et 40 %, respectivement, n'ont pas entrepris ces types d'activités. Près de la moitié (48 %) a présenté dans une certaine mesure du matériel et des ressources de formation sur le leadership, et 13 % disent l'avoir fait dans une grande mesure.

Parmi les organismes axés sur les personnes ayant un handicap qui se concentrent sur le sport, il semble y avoir une plus grande proportion qui établit des partenariats avec des écoles pour lancer des initiatives sportives dans des écoles.

Graphique 6 : Activités entreprises en lien avec les programmes (organismes de sport)



Q7A,c, c,e,f,g,h. Dans quelle mesure votre organisme a-t-il entrepris les activités suivantes liées à la programmation sportive?

Base : n=554 organismes de sport

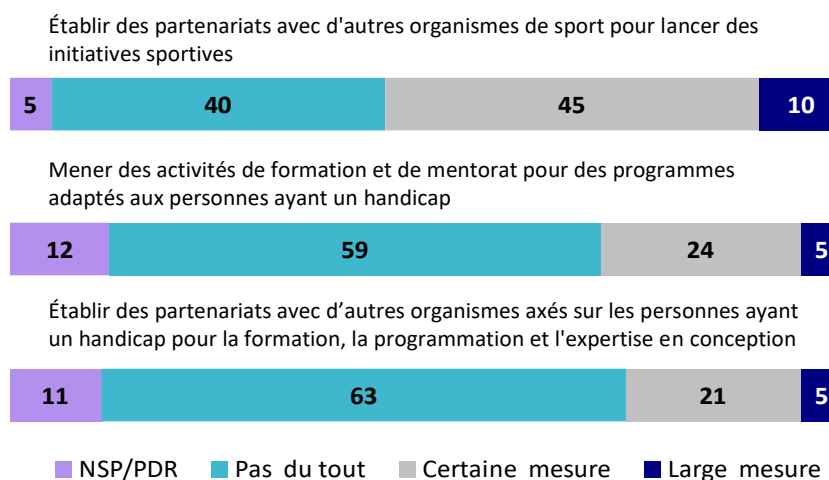
- Les organismes de sport locaux sont plus susceptibles que les organismes de sport nationaux, provinciaux ou territoriaux de dire qu'ils n'entreprennent pas d'activités pour offrir de la formation sur le leadership (40 %) ou afin d'assurer des normes de qualité pour les entraîneur(e)s et les officiel(le)s (25 %).
- Les organismes sans personnel sont plus enclins à ne pas établir de partenariats avec des écoles (55 %) ou des organismes de sport (49 %) pour lancer des initiatives sportives dans des écoles, à ne pas offrir de formation et de ressources sur le leadership (49 %) et à ne pas assurer des normes de qualité pour les entraîneur(e)s et les officiel(le)s (32 %).

- Les organismes qui comptent moins de 150 participant(e)s sont plus susceptibles de ne pas établir de partenariats avec des écoles (51 %) ou de ne pas présenter de matériel et de ressources de formation sur le leadership (43 %).
- Les organismes du Québec ont plus tendance que ceux des autres régions à établir des partenariats avec des municipalités (24 % dans une large mesure) et à ne pas présenter du matériel et des ressources de formation sur le leadership (55 % ne l'ont pas fait).

Un organisme sur dix (10 %) a établi des partenariats avec d'autres organismes de sport pour lancer des activités sportives. Très peu d'organismes entreprennent l'une ou l'autre des activités de programmation sportive mesurées s'adressant aux personnes ayant un handicap. Un peu moins de deux organismes sur trois (63 %) déclarent ne pas établir de partenariats avec un organisme axé sur les personnes ayant un handicap pour la formation, la programmation ou l'expertise en conception, et 59 % disent ne pas mener des activités de formation et de mentorat pour des programmes adaptés aux personnes ayant un handicap.

Des proportions plus élevées d'organismes axés sur les personnes ayant un handicap œuvrant dans le domaine du sport entreprennent chacune de ces activités (établir des partenariats avec des organismes axés sur les personnes ayant un handicap et des organismes de sport, et offrir de la formation et du mentorat pour des programmes de sport).

Graphique 7 : Activités entreprises en lien avec les programmes – Suite (organismes de sport)



Q7A,c, c,e,f,g,h. Dans quelle mesure votre organisme a-t-il entrepris les activités suivantes liées à la programmation sportive?

Base : n=554 organismes de sport

- Les organismes de sport locaux sont plus susceptibles que les organismes de sport nationaux, provinciaux ou territoriaux de dire ne pas établir de partenariats avec des organismes axés sur les personnes ayant un handicap pour la formation, la programmation ou l'expertise (66 %), ou de ne pas mener des activités de formation et de mentorat pour des programmes adaptés aux personnes ayant un handicap (61 %). Cette tendance est également vraie pour les organismes qui ne comptent aucun(e) employé(e) ou un moins grand nombre de participant(e)s.

D. PROGRAMMATION CIBLÉE DE SPORTS

Segments précis ciblés

La moitié des organismes de sport qui ont répondu au sondage (49 %) dit offrir des programmes conçus pour des populations cibles précises. Parmi eux, les jeunes constituent le groupe cible le plus probable selon 84 % des répondants, suivis par les femmes et les filles (68 %). Environ quatre organismes sur dix qui offrent des programmes ciblés disent qu'ils s'adressent aux personnes âgées (41 %), aux personnes à faible revenu (40 %) ou aux personnes ayant un handicap (37 %). Trois organismes sur dix offrent des programmes ciblant les Autochtones (31 %) ou les nouveaux Canadiens (31 %), tandis qu'un sur quatre cible les communautés rurales (27 %), les personnes s'identifiant comme 2SLGBTQI+ (26 %) et les parents (26 %). Un organisme sur cinq offre des programmes pour des groupes culturels particuliers (19 %).

Parmi les organismes axés sur les personnes ayant un handicap œuvrant dans le domaine du sport, une proportion semblable offre des programmes de sport ciblés. Les jeunes, tout comme les femmes et les filles, sont également les populations les plus souvent mentionnées. Parmi les organismes axés sur les personnes ayant un handicap qui ne se spécialisent pas dans les sports, l'accent est réparti beaucoup plus uniformément entre tous les groupes cibles.

Tableau 2 : Programmation ciblée (organismes de sport)

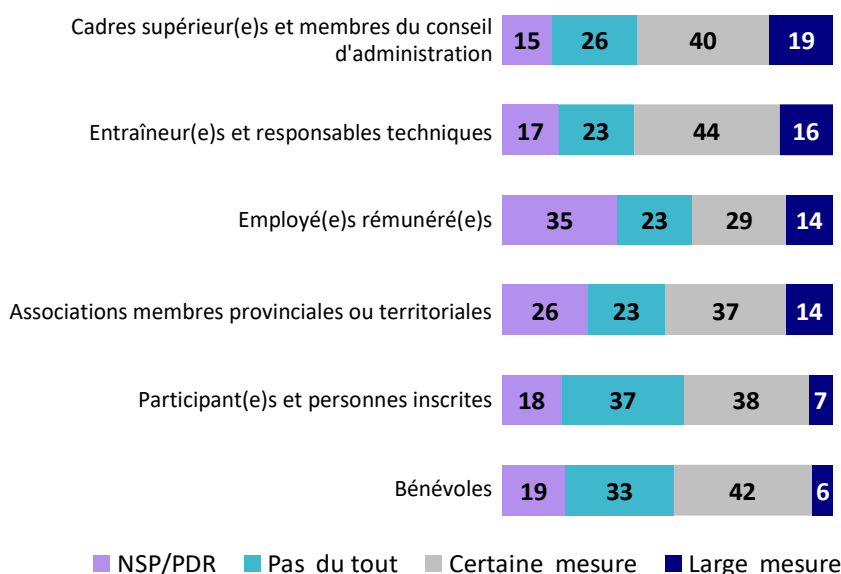
Q8. Votre organisme offre-t-il des programmes de sport conçus pour cibler des populations particulières?	Total
<i>n=</i>	554
Oui	49 %
Non	40 %
NSP/PDR	10 %
Q8b. Quelles populations? <i>[Lire la liste et sélectionnez toutes les réponses qui s'appliquent]</i>	Total
<i>n=</i>	554
Jeunes	84 %
Femmes et filles	68 %
Adultes âgés	41 %
Particuliers issus de ménages à faible revenu	40 %
Personnes ayant un handicap	37 %
Populations autochtones	31 %
Nouveaux Canadiens	31 %
Communautés rurales et éloignées	27 %
Personnes s'identifiant comme 2SLGBTQI+	26 %
Vos parents	26 %
Groupes culturels	19 %
Autre	7 %

- Les grands organismes de sport, soit ceux nationaux, provinciaux et territoriaux (61 %), ainsi que celles comptant dix employé(e)s ou plus (63 %), sont les plus susceptibles d'offrir des programmes destinés à des populations cibles précises.
- Les organismes de sport nationaux, provinciaux et territoriaux qui offrent des programmes à des populations cibles sont aussi beaucoup plus enclins à offrir des programmes aux Autochtones (60 %), aux personnes ayant un handicap (60 %) et aux nouveaux Canadiens (51 %) que les organismes communautaires (de 22 % à 30 %). La tendance est la même en ce qui a trait au nombre de participant(e)s des organismes.

Informés sur l'inclusion de personnes ayant un handicap

Parmi les organismes de sport qui ont répondu au sondage, une proportion relativement faible ont des personnes qui sont informés des plans, stratégies ou initiatives visant à aborder l'inclusion des personnes ayant un handicap au sein de l'organisme. Un organisme sur cinq (19 %) déclare que des cadres supérieur(e)s et des membres du conseil d'administration sont informés dans une large mesure et 40 % disent qu'ils le sont dans une certaine mesure. Par ailleurs, 16 % des organismes déclarent que leurs entraîneur(e)s et leurs responsables techniques sont très informés, tandis que 44 % disent qu'ils le sont dans une certaine mesure. Les résultats sont également semblables pour les associations membres et les employé(e)s rémunéré(e)s, bien que 35 % des organismes participants n'aient pas répondu ou aient dit ne pas savoir. Environ un organisme sur trois déclare que les bénévoles (33 %) et les participant(e)s (37 %) ne sont pas du tout informés. Environ un organisme sur vingt affirme que des bénévoles et des participant(e)s sont informés dans une large mesure.

Graphique 8 : Informés sur l'inclusion de personnes ayant un handicap (organismes de sport)



Q9a,c,d,e,f,g. Dans quelle mesure diriez-vous que les personnes suivantes de votre organisme sont informées des plans, stratégies ou initiatives visant à favoriser l'inclusion des personnes ayant un handicap au sein de l'organisme?

Base : n=554 organismes de sport

- Les grandes organismes nationaux, provinciaux et territoriaux sont plus susceptibles que les organismes locaux de mentionner que des cadres supérieur(e)s et des membres du conseil d'administration sont bien informés (26 %). C'est également le cas pour les employé(e)s rémunéré(e)s, qui sont plus susceptibles d'être considérés comme bien informés par les organismes nationaux, provinciaux ou territoriaux (31 %) et par les organismes comptant dix employé(e)s rémunéré(e)s ou plus (49 %).
- Les organismes locaux et ceux sans personnel rémunéré indiquent plus souvent que leurs entraîneur(e)s et responsables techniques ne sont pas du tout informés (25 % et 31 %, respectivement). La tendance est la même pour les participant(e)s, considérés comme non informés.

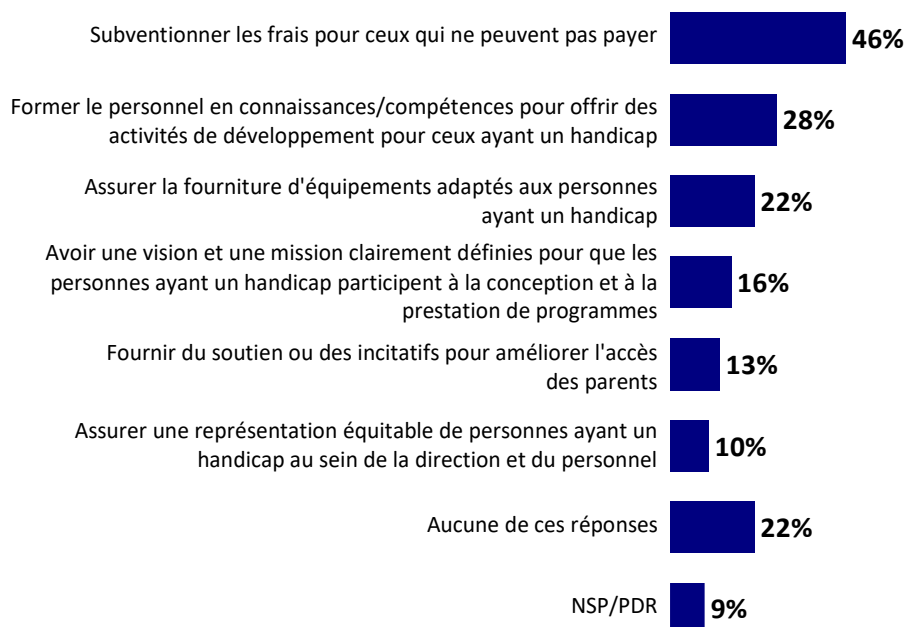
E. PROGRAMMATION ACCESSIBLE ET INCLUSIVE

Mesures visant à rendre la programmation accessible et inclusive

Pour rendre les programmes sportifs plus accessibles, équitables et inclusifs, la mesure la plus probable signalée par les organismes de sport est le fait de subventionner les frais pour les personnes qui ne peuvent pas payer (46 %). Un peu plus d'un organisme sur quatre (28 %) dit offrir au personnel une formation pour qu'il soit mieux préparé à offrir des activités aux personnes ayant un handicap. Une moindre proportion (22 %) affirme avoir de l'équipement adapté aux personnes ayant un handicap, et encore moins d'organismes (16 %) mentionnent une vision et une mission bien définies pour que les personnes ayant un handicap participent à la conception et à la prestation de programmes. Treize pour cent des répondants mentionnent des mesures de soutien et des incitatifs pour les parents, et 10 % déclarent assurer une représentation équitable de personnes ayant un handicap au sein de la direction et du personnel. Un peu plus d'un organisme sur cinq (22 %) dit ne prendre aucune de ces mesures.

Parmi les organismes axés sur les personnes ayant un handicap, ceux qui ont le mandat d'offrir des programmes de sport sont beaucoup plus susceptibles que les autres organismes de sport de prendre chacune des mesures abordées, à l'exception du fait de fournir du soutien ou des incitatifs pour améliorer l'accès des parents. Les organismes qui n'ont pas le mandat d'offrir des programmes de sport sont plus susceptibles d'assurer une représentation équitable de personnes ayant un handicap au sein de la direction et du personnel.

Graphique 9 : Mesures prises pour aborder l'accessibilité et l'inclusion (organismes de sport)



Q10. Votre organisme prend-il l'une des mesures suivantes pour rendre la programmation sportive plus accessible, équitable et inclusive? [Lire la liste et sélectionnez toutes les réponses qui s'appliquent]

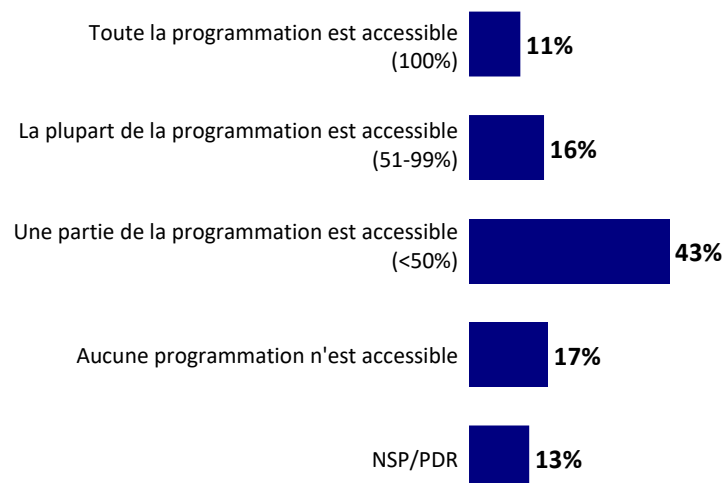
Base : n=554 organismes de sport

- Les organismes nationaux, provinciaux et territoriaux sont plus susceptibles (37 %) que les organismes locaux d'offrir une formation, d'avoir une vision et une mission bien définies pour assurer la participation de personnes ayant un handicap (28 %), et d'assurer une représentation équitable de personnes ayant un handicap au sein de la direction et du personnel (18 %).
- La formation du personnel est aussi plus probable au sein d'organismes comptant dix employé(e)s rémunéré(e)s ou plus (41 %).
- Les incitatifs et le soutien aux parents sont plus populaires parmi les organismes québécois que ceux des autres régions du Canada (22 %).

Mesure dans laquelle la programmation est accessible

Interrogés sur la question de savoir si toute leur programmation, la plupart de leur programmation ou une partie de leur programmation est accessible aux personnes ayant un handicap, seuls 11 % des organismes de sport affirment que toute leur programmation est accessible. Un organisme sur six (16 %) déclare que la plupart de sa programmation est accessible, mais la plus grande proportion déclare que seule une partie de sa programmation est accessible (43 %). Dix-sept pour cent soutiennent qu'aucune programmation n'est accessible, bien que 13 % disent ne pas savoir ou être incertains.

Graphique 10 : Proportions d'organismes de sport offrant de la programmation accessible (organismes de sport)



Q20. Parmi les options suivantes, laquelle décrit le mieux votre organisme?

Base : n=554 organismes de sport

- Les organismes de sport nationaux, provinciaux et territoriaux sont un peu plus susceptibles de dire que la plupart de leurs programmes sont accessibles (24 %).
- Les organismes québécois sont les plus enclins à dire qu'aucune programmation n'est accessible (30 %).

Travail avec d'autres organismes dans le développement de la programmation

Lors de l'élaboration de programmes nouveaux et existants, la plupart des organismes de sport qui ont répondu au sondage disent collaborer avec des participant(e)s (p. ex., athlètes, parents, entraîneur(e)s et membres du conseil d'administration) (76 %). Un peu plus de la moitié travaillent avec des organismes sans but lucratif (53 %) et un peu moins de la moitié (45 %) font équipe avec des gouvernements ou des organismes provinciaux ou territoriaux. Un sur trois (35 %) collabore avec des conseils scolaires ou des écoles aux niveaux primaire, secondaire et postsecondaire, et un peu moins (29 %) coopère avec des gouvernements ou des organismes communautaires ou municipaux. Un organisme sur cinq travaille avec le secteur privé (21 %) ou avec le gouvernement fédéral ou des organismes fédéraux (19 %). Une moindre proportion s'associe à des organismes ayant pour mandat de soutenir les personnes ayant un handicap (14 %), à des partenaires autochtones (12 %) et à des organismes culturels (8 %). En ce qui concerne les organismes de sport, un peu moins de la moitié (46 %) travaille avec d'autres organismes nationaux de sport ou de services multisports (46 %), tandis qu'une moins grande proportion (40 %) travaille avec d'autres organismes de sport.

Les organismes de sport nationaux, provinciaux et territoriaux sont beaucoup plus susceptibles que les organismes de sport locaux de travailler avec d'autres organismes, à l'exception d'écoles et de gouvernements, ou d'organismes communautaires ou municipaux.

Parmi les organismes axés sur les personnes ayant un handicap, ceux qui ont le mandat d'offrir des programmes liés au sport sont beaucoup plus enclins à travailler avec d'autres organismes de sport lors de l'élaboration de programmes.

Tableau 3 : Travail avec d'autres organismes dans le développement de la programmation (organismes de sport)

<i>Q11. Veuillez indiquer si votre organisme travaille avec les éléments suivants lors du développement d'installations sportives, d'équipement et de programmes de sport nouveaux et existants? [Sélectionnez toutes les réponses qui s'appliquent]</i>	Total (n=554)	National et provincial/territorial (n=106)⁴
Participant(e)s (p. ex. athlètes, parents, entraîneur[e] s, officiel[le]s, membres du conseil d'administration)	76 %	89 %
Organismes sans but lucratif (p. ex., autres clubs ou conseils locaux de sport, organismes de services)	53 %	67 %
Autres organismes nationaux de sport ou de services multisports	46 %	70 %
Gouvernements ou agences provinciaux – territoriaux	45 %	69 %
Autres organismes de sport	40 %	54 %
Écoles ou conseils scolaires (y compris les universités et les collèges)	35 %	40 %
Gouvernements ou organismes communautaires ou municipaux (p. ex., transport, planification, santé)	29 %	29 %
Industrie et commerce, secteur privé	21 %	31 %
Gouvernement ou organismes fédéraux	19 %	34 %
Organismes ayant pour mandat de soutenir les personnes ayant un handicap	14 %	27 %
Partenaires autochtones (p. ex., conseils de bande, Cercle sportif autochtone)	12 %	29 %
Organismes culturels	8 %	18 %
Autre	2 %	2 %
Aucune de ces réponses	6 %	1 %
Je ne sais pas/Sans objet/Pas de réponse	4 %	0 %

- Les organismes de sport comptant entre cinq et neuf employé(e)s rémunéré(e)s sont plus susceptibles que les autres organismes de travailler avec d'autres organismes nationaux de sport ou de services multisports (65 %), avec des gouvernements provinciaux ou territoriaux (59 %) et avec d'autres organismes de sport (49 %). C'est également le cas pour le travail avec le gouvernement fédéral (36 %), le secteur privé (35 %), les organismes autochtones (26 %) et les organismes ayant pour mandat de soutenir les personnes ayant un handicap (23 %).
- Les organismes comptant dix employé(e)s rémunéré(e)s ou plus ont aussi plus tendance que les petits organismes comptant moins de cinq employé(e)s à travailler avec d'autres

⁴ Les pourcentages en caractères gras sont utilisés pour indiquer les différences significatives par rapport au total global.

organismes de sport (58 %), avec des écoles (48 %), avec le secteur privé (32 %) et avec des organismes ayant pour mandat de soutenir les personnes ayant un handicap (23 %).

- Les organismes de sport de l'Alberta et des Territoires du Nord-Ouest sont plus enclins que celles des autres régions du pays à travailler avec des organismes sans but lucratif (67 %). Il en est de même pour les organismes de l'Atlantique, qui ont plus tendance à travailler avec des gouvernements provinciaux et territoriaux (67 %).

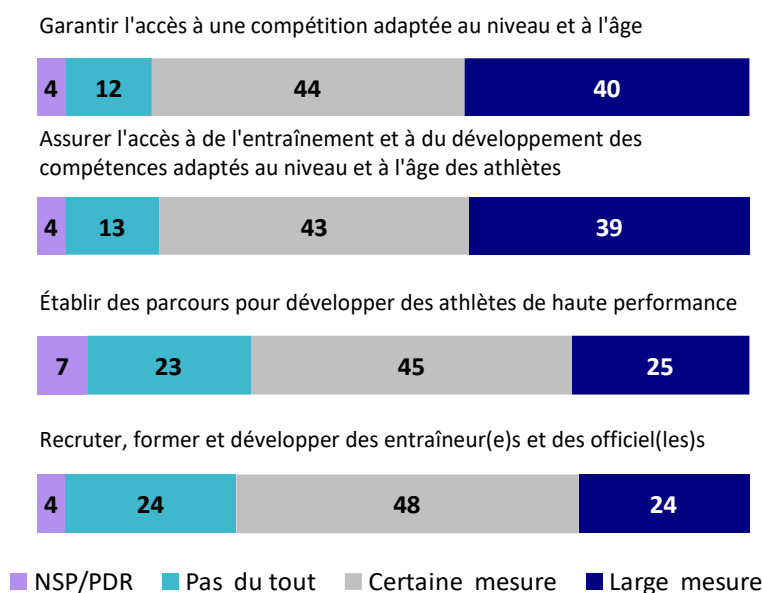
F. PARTENARIAT

Objectifs du partenariat

Lorsqu'interrogés sur leur travail avec d'autres entités pour atteindre des objectifs précis, les organismes de sport participants indiquent le plus souvent collaborer dans une grande mesure pour garantir l'accès à des compétitions adaptées au niveau et à l'âge, et à des séances de développement des compétences des athlètes (40 % et 39 %, respectivement). Aussi, 44 % et 43 % disent le faire dans une certaine mesure et une proportion plutôt faible (12 % et 13 %) affirme ne pas le faire. Environ un organisme sur quatre (25 % et 24 %) travaille dans une large mesure en partenariat afin d'établir des parcours pour développer des athlètes de haute performance, ainsi que pour recruter, former et développer des entraîneur(e)s et des officiel(le)s, bien que des proportions égales disent ne pas le faire du tout (23 % et 24 %, respectivement).

Dans la plupart des domaines abordés, les organismes axés sur les personnes ayant un handicap œuvrant dans le domaine du sport semblent un peu moins susceptibles de travailler dans une large mesure avec des partenaires.

Graphique 11 : Établissement de partenariats pour atteindre des objectifs clés (organismes de sport)



Q12a,b,c,d,f,h,k. Dans quelle mesure votre organisme travaille-t-il avec des partenaires pour atteindre les objectifs suivants?

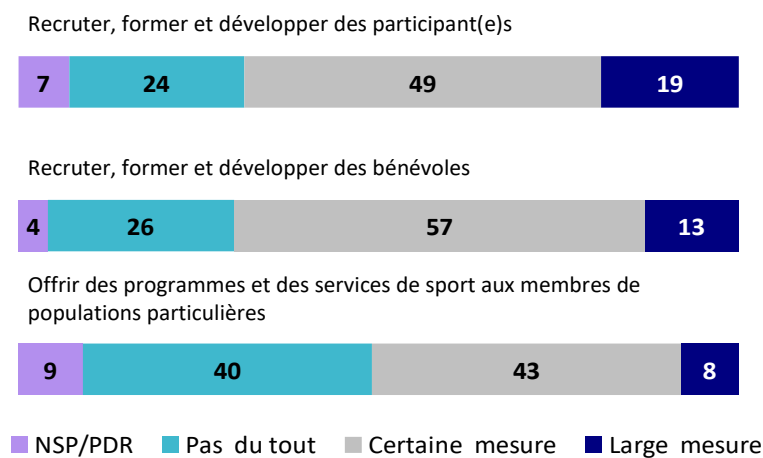
Base : n=554 organismes de sport

- Les organismes nationaux, provinciaux et territoriaux sont plus susceptibles que les organismes locaux de travailler dans une grande mesure en partenariat afin d'établir des parcours pour développer des athlètes de haute performance (43 %), ainsi que pour recruter, former et développer des entraîneur(e)s et des officiel(le)s (39 %).
- Les organismes comptant de cinq à neuf employé(e)s rémunéré(e)s sont plus susceptibles de travailler dans une large mesure avec des partenaires pour garantir l'accès à des compétitions (51 %), pour assurer l'accès à de l'entraînement et à du développement des compétences (54 %), pour établir des parcours pour former des athlètes de haute performance (35 %), ainsi que pour recruter, former et développer des entraîneur(e)s et des officiel(le)s (38 %).

Un peu moins d'un organisme de sport sur cinq travaille dans une grande mesure avec des partenaires pour recruter, former et développer des participant(e)s, et 24 % disent ne pas le faire du tout. Ils sont encore moins nombreux à le faire pour recruter, former et développer des bénévoles (13 %, tandis que 26 % disent ne pas le faire). Seuls 8 % disent travailler dans une grande mesure avec des partenaires pour offrir des programmes et des services à des

populations particulières. Quatre organismes sur dix le font dans une certaine mesure (43 %) et 40 % ne le font pas du tout.

Graphique 12 : Établissement de partenariats pour atteindre des objectifs clés – Suite (organismes de sport)



Q12a,b,c,d,f,h,k. Dans quelle mesure votre organisme travaille-t-il avec des partenaires pour atteindre les objectifs suivants?

Base : n=554 organismes de sport

- Les organismes nationaux, provinciaux et territoriaux sont plus susceptibles que les organismes locaux de travailler dans une grande mesure avec des partenaires pour offrir des programmes à des populations particulières (55 %) et pour recruter, former et développer des participant(e)s (29 %).
- Les organismes comptant dix employé(e)s rémunéré(e)s ou plus sont plus enclins à travailler dans une large mesure avec des partenaires afin d'offrir des programmes à des populations particulières (56 %). Ceux qui comptent de cinq à neuf employé(e)s rémunéré(e)s ont plus tendance à collaborer dans une grande mesure pour recruter, former et développer des participant(e)s (35 %).

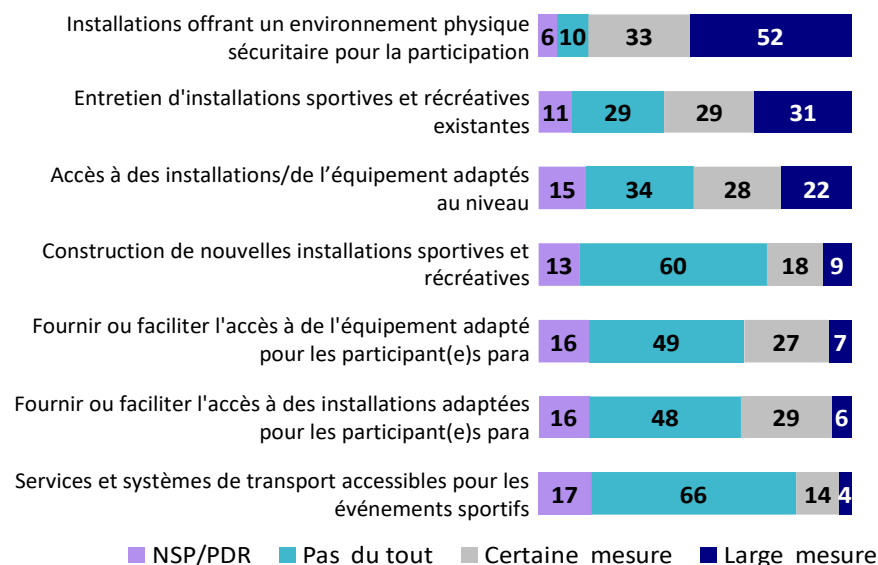
G. INTÉRÊT ENVERS LES PRINCIPAUX OBJECTIFS

Principaux objectifs

Les organismes de sport participants devaient ensuite indiquer les efforts qu'ils déploient pour atteindre un certain nombre d'objectifs. Les résultats démontrent que l'intérêt est le plus souvent d'offrir un environnement physique sécuritaire, la moitié des organismes (52 %) disant le faire dans une large mesure, et seulement 10 % affirmant ne pas se concentrer sur cet aspect. L'entretien d'installations existantes est un objectif important dans une large mesure pour 31 % des organismes, bien qu'environ la même proportion (29 %) déclare ne pas se concentrer sur cela. Un peu plus d'un organisme sur cinq (22 %) se concentre dans une large mesure sur l'accès à de l'équipement ou des installations adaptés au niveau, mais 34 % ne le font pas. Assez peu d'organismes s'intéressent dans une large mesure à la construction de nouvelles installations (9 %), au fait de fournir ou de faciliter l'accès à de l'équipement ou des installations adaptés (7 %) ou à des services et systèmes de transport accessibles pour se rendre à des événements sportifs (4 %). Au moins la moitié des organismes déclarent ne pas se concentrer sur ces domaines.

Les organismes axés sur les personnes ayant un handicap semblent plus susceptibles que les autres organismes de sport de se concentrer sur l'équipement et les installations adaptés aux personnes ayant un handicap. Proportionnellement, ces organismes déploient moins d'efforts que les autres organismes de sport en ce qui a trait à la construction de nouvelles installations, à l'entretien d'installations existantes et aux installations offrant un environnement physique sécuritaire.

Graphique 13 : Intérêt envers l'atteinte d'objectifs précis (organismes de sport)



Q14a,c,d,e,f,g, Dans quelle mesure votre organisme déploie-t-il des efforts pour assurer ce qui suit?

Base : n=554 organismes de sport

- Les grands organismes (41 %), mais aussi les organismes locaux (36 %), déploient plus souvent des efforts considérables pour assurer l'entretien d'installations existantes. En revanche, 57 % des organismes nationaux, provinciaux et territoriaux disent ne pas le faire. Aussi, les organismes nationaux, provinciaux et territoriaux ne se concentrent pas du tout sur la construction de nouvelles installations (72 %).
- Plus de la moitié des organismes sans personnel rémunéré affirment ne pas se concentrer du tout sur l'accès à des installations adaptées (55 %) ou à de l'équipement adapté (57 %).
- Le transport accessible est un domaine dans lequel les organismes comptant le plus grand nombre de participant(e)s disent ne pas du tout déployer d'efforts (73 %).

Besoins urgents en matière d'infrastructures

En ce qui concerne les besoins les plus urgents en matière d'infrastructures pour augmenter la participation au sport, les organismes soulignent le plus souvent la nécessité d'investir dans des installations intérieures. Six organismes sur dix (62 %) mentionnent le besoin urgent d'installations sportives et récréatives intérieures supplémentaires et nouvelles. Quatre sur dix (40 %) mentionnent aussi que la modernisation des installations pour les rendre plus accessibles aux participant(e)s avec ou sans handicap est un besoin urgent. Quatre sur dix (40 %) soulignent le besoin urgent de réparer ou d'entretenir des installations sportives et récréatives intérieures. Une moindre proportion d'organismes considère comme un besoin urgent des installations extérieures supplémentaires et nouvelles, ainsi que la réparation et l'entretien d'installations extérieures (35 % et 34 %, respectivement).

Comparativement, un plus grand nombre d'organismes axés sur les personnes ayant un handicap considère comme un besoin urgent la modernisation des installations pour les rendre plus accessibles, bien qu'ils disent aussi que des installations intérieures supplémentaires et nouvelles sont requises.

Graphique 14 : Besoins les plus urgents en matière d'infrastructures pour augmenter la participation (organismes de sport)



Q18. Du point de vue de votre organisme, quels sont les besoins en infrastructure les plus urgents pour accroître la participation à votre sport? [Lire la liste et sélectionnez toutes les réponses qui s'appliquent]

Base : n=554 organismes de sport

- Les besoins sont en grande partie semblables dans les différents segments d'organismes, bien que ceux qui comptent dix employé(e)s rémunéré(e)s ou plus soient plus susceptibles de souligner la nécessité de modernisation des installations pour les rendre plus accessibles (57 %) et de réparer et d'entretenir des installations intérieures (51 %).
- À l'échelle régionale, les résultats sont semblables, quoique les organismes de la Colombie-Britannique aient plus tendance que ceux des autres régions à souligner un besoin de réparation et d'entretien d'installations intérieures (50 %), tandis que ceux de l'Atlantique sont plus susceptibles de mentionner la réparation et l'entretien d'installations extérieures (50 %) ainsi que des installations extérieures supplémentaires ou nouvelles (47 %).

ANNEXES

A. MÉTHODOLOGIE

Groupes de discussion avec des parents

Douze groupes de discussion en ligne ont été organisés. Chaque groupe réunissait des participant(e)s de toutes les régions du pays. Le recrutement aléatoire des participant(e)s s'est fait au moyen de notre panel Probit. Les membres du panel ayant un ou plusieurs enfants de moins de 18 ans ont reçu une invitation par courriel avec une description de la recherche et étaient invités à répondre à un court sondage en ligne leur permettant de manifester leur intérêt à participer. L'équipe de recherche a ensuite sélectionné un sous-ensemble de participant(e)s en se fondant sur l'objectif de diversité des participant(e)s de chaque groupe (résident(e)s de centres urbains et de collectivités rurales, âge et genre de l'enfant, niveau de scolarité du participant ou de la participante). Les participant(e)s sélectionné(e)s recevaient ensuite un appel téléphonique pour vérifier des renseignements clés, comme l'âge et le genre de l'enfant, leur région de résidence et diverses caractéristiques démographiques.

Huit des douze groupes comprenaient des participant(e)s qui disaient ne pas avoir un enfant ayant un handicap. Quatre de ces groupes ont été organisés avec des parents d'un enfant ayant un handicap. Certains groupes ont également été segmentés en fonction de l'âge de l'enfant (3 à 10 ans, et 11 à 17 ans), bien que de nombreux participant(e)s avaient des enfants dans les deux groupes d'âge. D'autres groupes réunissaient des parents d'enfants âgés de 3 à 17 ans.

Les discussions ont eu lieu entre le 21 janvier et le 3 février 2025. Comme indiqué dans le tableau 1, 88 des 110 personnes recrutées ont participé aux discussions. Entre six et neuf parents ont participé à chaque groupe de discussion, à l'exception d'un groupe qui ne comprenait que quatre participant(e)s. Neuf des groupes ont été menés en anglais et trois en français. Parmi les groupes de discussion en anglais, cinq ont été organisés avec des résident(e)s de l'Atlantique, du Québec et de l'Ontario. Quatre ont été menées auprès de résident(e)s de l'une des quatre provinces de l'Ouest ou des territoires. Les discussions duraient environ 90 minutes et les participant(e)s recevaient un incitatif de 120 dollars.

Tableau 4 : Nombre de participant(e)s par groupe

Groupe	Région	Langue	Recrutés	Présents
1	Parents ou proches aidants d'un enfant âgé de 3 à 10 ans (provinces de l'Est)	Anglais	10	7
2	Parents ou proches aidants d'un enfant âgé de 11 à 17 ans (provinces de l'Est)	Anglais	9	6
3	Parents ou proches aidants d'un enfant ayant un handicap âgé de 3 à 10 ans (provinces de l'Est)	Anglais	9	8
4	Parents ou proches aidants d'un enfant ayant un handicap âgé de 11 à 17 ans (provinces de l'Est)	Anglais	9	9
5	Parents ou proches aidants d'un enfant ayant un handicap âgé de 3 à 10 ans (Québécois et autres francophones)	Français	9	9
6	Parents ou proches aidants d'un enfant ayant un handicap âgé de 11 à 17 ans (Québécois et autres francophones)	Français	9	8
7	Parents ou proches aidants d'un enfant ayant un handicap âgé de trois à dix-sept ans (Québécois et autres francophones)	Français	8	6
8	Parents ou proches aidants d'un enfant ayant un handicap âgé de 3 à 10 ans (provinces de l'Ouest et territoire)	Anglais	9	8
9	Parents ou proches aidants d'un enfant ayant un handicap âgé de 11 à 17 ans (provinces de l'Ouest et territoire)	Anglais	9	7
10	Parents ou proches aidants d'un enfant ayant un handicap âgé de trois à dix-sept ans (provinces de l'Ouest et territoires)	Anglais	9	4
11	Parents ou proches aidants d'un enfant âgé de 3 à 17 ans (provinces de l'Est)	Anglais	10	8
12	Parents ou proches aidants d'un enfant sans handicap âgé de trois à dix-sept ans (provinces de l'Ouest et territoires)	Anglais	10	8
--	Total		110	88

Les participant(e)s se sont connectés à une vidéoconférence Zoom pour explorer les expériences des parents et des proches aidants concernant la participation de leur enfant au sport, à l'activité physique et aux loisirs. Les discussions ont été guidées par trois modérateur(trice)s très expérimentés, chacun ayant plusieurs décennies d'expérience, dont l'un est un francophone parfaitement bilingue. Les enregistrements vidéo, les notes des

enquêteur(trice)s et les observations tirées des groupes de discussion sont à la base de l'analyse et du rapport des résultats.

Sondage en ligne à l'intention d'organismes de sport et d'organismes axés sur les personnes ayant un handicap

Ce sondage recueillait des données auprès de trois populations cibles différentes :

- des organismes de sport et d'activité physique;
- des organismes axés sur les personnes ayant un handicap œuvrant dans les domaines du sport et de l'activité physique;
- des organismes axés sur les personnes ayant un handicap dont le mandat n'est pas lié au sport.

Des questionnaires ont été élaborés à partir d'un sondage antérieur mené en 2020 par l'Université de York en association avec l'ICRCP auprès d'organismes de sport. De nouvelles questions portant sur l'inclusion des personnes ayant un handicap ont été ajoutées au sondage. Les annexes D et E présentent respectivement le questionnaire destiné des organismes de sport et celui destiné aux organismes axés sur les personnes ayant un handicap.

Chaque questionnaire était conçu pour qu'il soit possible d'y répondre en ligne en environ 15 minutes. Avant chaque sondage, le questionnaire était mis à l'essai auprès de cinq organismes de sport et d'un organisme axé sur les personnes ayant un handicap pour s'assurer que la programmation et les libellés étaient appropriés.

Échantillonnage

La base d'échantillonnage des organismes de sport a été mise au point à partir d'une version précédente d'un sondage de l'Université de York et de l'ICRCP (2020) et comprenait des sources en ligne (p. ex., listes de Sport Canada, groupes sportifs organisés ou structurés, organismes et clubs représentant des régions géographiques et des sports en particulier). La liste finale contenait 7 189 organismes.

La base d'échantillonnage des organismes axés sur les personnes ayant un handicap regroupe des organismes de sport (p. ex., sports pour aveugles) et des organismes de personnes ayant un handicap (p. ex., organismes associés à la cécité dont le mandat n'est pas essentiellement lié au sport). Elle a été mise au point par l'ICRCP à partir de sites Web et de groupes en ligne. Elle comprenait, dans la mesure du possible, des organismes nationaux, régionaux, provinciaux, territoriaux et communautaires. La liste finale contenait 245 organismes.

Les listes créées ne se voulaient pas exhaustives ou complètes et ne peuvent être considérées comme représentatives de la population. Par conséquent, les résultats ne peuvent être projetés à la population générale.

Collecte de données

Avant l'envoi de l'invitation initiale aux organismes de sport et d'organismes axés sur les personnes ayant un handicap, Sport Canada a envoyé un courriel pour informer les répondants potentiels du sondage et pour les inciter à y participer. Dans la plupart des cas, le sondage s'adressait au président ou à la présidente, au chef ou à la cheffe de la direction ou au directeur ou à la directrice générale, quoique, dans certains cas, il ait été envoyé à un(e) gestionnaire ou à un(e) chef(fe) de section de l'organisme. Dans presque tous les cas, un courriel générique pour l'organisme était utilisé pour distribuer des invitations et des rappels.

Avant l'envoi de l'invitation initiale aux organismes de sport et aux organismes axés sur les personnes ayant un handicap, Sport Canada a envoyé un courriel pour informer les répondants potentiels du sondage et pour les inciter à y participer. Chaque sondage a été mené entre le 10 février et le 5 mars 2025. Le taux de réponse global des 554 organismes participants est de 8,6 %.

Parmi les deux types d'organismes axés sur les personnes ayant un handicap, 42 organismes ont participé (18,7 %), dont 24 se concentrent sur les sports et les activités physiques. Seize organismes ont pour mandat de répondre aux besoins généraux des personnes ayant un handicap, tandis que deux ne se concentrent pas sur les sports ou les activités physiques et n'en font pas la promotion auprès de leurs membres. En raison du petit nombre d'organismes qui ont répondu au sondage, seuls des énoncés généraux peuvent être formulés pour décrire les résultats, sans référence à des pourcentages ou à des proportions.

Aucune pondération n'a été appliqué à ces ensembles de données puisqu'il n'existe pas de statistiques relatives à la population permettant de pondérer la représentativité des échantillons recueillis. Une évaluation de la non-réponse n'est pas non plus utile puisque les bases d'échantillonnage utilisées ne sont ni aléatoires ni exhaustives.

B. SCÉNARIO DE RECRUTEMENT POUR LES GROUPES DE DISCUSSION ET SONDAGE

FRE (Email)

Discussions de groupe en ligne de Sport Canada - EKOS

(The English version of the message follows)

Cher(e) membre du panel de recherche Probit,

Les Associés de recherche EKOS Inc. mènent une série de discussions en petits groupes en ligne avec des parents et proches aidants d'enfants et d'adolescents âgés de 3 à 17 ans. Ces discussions traitent du rôle que les sports, les activités physiques et les loisirs peuvent jouer, ou pas, dans la vie des enfants. L'étude est dirigée pour Sport Canada en collaboration avec l'Institut canadien de recherche sur la condition physique et le mode de vie (ICRCP), un organisme de recherche sans but lucratif. La discussion, qui regroupera de six à huit parents et proches aidants, abordera les éléments qui motivent ou soutiennent les enfants et adolescents, et empêche d'autres jeunes de participer à des sports, des activités physiques ou des loisirs.

Les discussions en ligne de 90 minutes auront lieu entre le 13 et le 27 janvier 2025. La participation est volontaire et nous offrons des honoraires de 120 \$. Seuls les prénoms seront utilisés pour protéger au mieux la vie privée et les renseignements personnels des participants dans le contexte d'une discussion de groupe en ligne. La recherche est menée conformément aux exigences de la *Loi sur la protection des renseignements personnels*, de la *Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques* et de la *Loi sur l'accès à l'information*. Pour consulter notre politique de confidentialité, cliquez ici.

Pour manifester votre intérêt, veuillez répondre à ce questionnaire de trois minutes où vous pouvez obtenir des détails sur l'heure et la date, et indiquer votre disponibilité pour participer à l'étude.

[COMMENCEZ LE SONDAGE POUR ENREGISTRER VOTRE INTÉRÊT]

Si le lien ne fonctionne pas, veuillez copier l'adresse suivante dans votre navigateur :

[LINK]

Si vous avez des questions, veuillez communiquer avec les Associés de recherche EKOS Inc. au 1-800-388-2873 ou à focusgroups@ekos.com. Vous pouvez également répondre à ces questions en appelant le même numéro 1-800, si cela répond mieux à vos besoins. Cette recherche est également enregistrée auprès du service de vérification des recherches du Conseil de recherche et d'intelligence marketing canadien et peut être vérifiée à l'adresse suivante : <https://canadianresearchinsightscouncil.ca/rvs/home/?lang=fr> en entrant le code de

projet 20240909-EK964.

Merci d'avance pour votre participation.
Probit inc. et les Associés de recherche EKOS inc.

WINTRO

Online Intro

Nous vous remercions d'avoir visité le site d'inscription en ligne des groupes de discussion en ligne avec 6 à 8 autres parents ou proches aidants au sujet des sports, des activités physiques et des loisirs de leur enfant menés pour Sport Canada par les Associés de recherche EKOS Inc. en collaboration avec l'Institut canadien de la recherche sur la condition physique et le mode de vie (ICRCP). Ces discussions de 90 minutes aborderont les éléments qui motivent ou soutiennent les enfants et adolescents, et empêchent d'autres jeunes de participer à des sports, des dactivités physiques ou des loisirs. Les participants recevront 120 \$ pour assister à la discussion.

Les groupes auront lieu entre le 13 et le 27 janvier. Des observateurs de Sport Canada et de l'ICRCP seront également présents. Seuls les prénoms des participants seront utilisés afin de protéger au mieux leur vie privée. Il est important de noter que les discussions regrouperont des parents et des proches aidants d'enfants et d'adolescents qui vivent des expériences semblables en ce qui concerne la participation des enfants aux sports, aux activités physiques et aux loisirs (p. ex., par région ou âge de l'enfant).

À la fin du processus d'inscription, vous recevrez un courriel de confirmation. Nous sélectionnerons de six à huit parents et proches aidants pour chaque séance parmi les personnes inscrites. Si vous faites partie des personnes choisies, vous recevrez un appel téléphonique dans les jours qui suivent pour confirmer certaines questions précises et de vous fournir plus de détails. Un ou deux jours avant la discussion, vous recevrez aussi un courriel de rappel, qui inclura le lien de la vidéoconférence.

Veuillez noter que vos réponses au sondage sont confidentielles. Vos renseignements personnels ne seront pas partagés à des tiers. Étant donné que cette étude comporte des discussions en petits groupes, la vie privée et la confidentialité des participants à la recherche ne peuvent être garanties en ce qui concerne les autres participants à la recherche dans la discussion et la nature en ligne de la recherche.

Les résultats de l'étude seront disponibles six mois après la fin de la collecte de données pour l'étude, qui peut être consultée par l'entremise de Bibliothèque et Archives Canada à l'adresse <https://www.bac-lac.gc.ca/fra/porr/Pages/porr.aspx>. Les résultats seront généralisés et votre identité ne fera pas partie des rapports.

Vous pouvez aussi répondre à ces questions en composant le même numéro 1-800, si cela répond mieux à vos besoins.

Q1

Êtes-vous responsable d'un ou plusieurs enfants âgés de 3 à 17 ans qui vivent avec vous au moins une partie du temps ?

Oui	1
Non	2
Je ne me rappelle pas	98
Je préfère ne pas répondre	99

Q1B

Afin que nous puissions regrouper les parents dans des discussions en fonction de l'âge des enfants, veuillez indiquer le nombre d'enfants dont vous êtes responsable dans chacune des tranches d'âge suivantes.

3 à 10 ans	1
11 à 17 ans	2
Les deux	3
Je préfère ne pas répondre	99

QDIS

Est-ce que <[Q1B = 3]un de vos enfants[ELSE]votre enfant> a un handicap qui limite sa participation égale et entière à des activités régulières, dans les domaines du mouvement, des facultés sensorielles, de l'apprentissage, de la mémoire ou de la concentration, ou dans d'autres domaines liés à la santé sociale, émotionnelle ou mentale ?

Oui	1
Non	2
Je préfère ne pas répondre	99

QNATURE [1,9]

Lequel des énoncés suivants décrit le mieux la nature du handicap de votre enfant ?

Choisissez toutes les réponses pertinentes

Vision	1
Audition	2
Mobilité (p. ex., mouvement des jambes, des pieds, des bras ou des mains), souplesse ou dextérité	3
Apprentissage, mémoire ou concentration	4
Facultés développementales, sensorielles ou sociales	5
Santé émotionnelle, psychologique et mentale	6
État de santé à long terme	7
Lien avec la douleur	8
Autre réponse (précisez)	77
Je préfère ne pas répondre	99

PREQCHILDGEN

Quel est le genre de votre enfant <[QDIS = 1]avec un handicap et> <[Q1B = 1]de 3 à 10 ans[Q1B = 2]de 11 à 17 ans[ELSE]de 3 à 17 ans> ? Si vous avez plus d'un enfant âgé de <[Q1B = 1]3 à 10[Q1B = 2]11 à 17[ELSE]3 à 17>, veuillez répondre pour chaque enfant du ménage.

QCHILDGENA

Enfant 1

Garçon	1
Fille	2
Non binaire	3
Préfère se décrire comme :	4
Je préfère ne pas répondre	99
Non applicable	98

QCHILDGENB [0,1]

Enfant 2

Garçon	1
Fille	2
Non binaire	3
Préfère se décrire comme :	4
Je préfère ne pas répondre	99
Non applicable	98

QCHILDGENC [0,1]

Enfant 3

Garçon	1
Fille	2
Non binaire	3
Préfère se décrire comme :	4
Je préfère ne pas répondre	99
Non applicable	98

QCHILDGEND [0,1]

Enfant 4

Garçon	1
Fille	2
Non binaire	3
Préfère se décrire comme :	4
Je préfère ne pas répondre	99
Non applicable	98

QCHILDGENE [0,1]

Enfant 5

Garçon	1
Fille	2
Non binaire	3
Préfère se décrire comme :	4
Je préfère ne pas répondre	99
Non applicable	98

Q2

Êtes-vous ou un membre de votre ménage ou de votre famille immédiate employé dans:

Q2A

Gouvernement du Canada

Oui	1
Non	2

Q2B

Une agence de publicité

Oui	1
Non	2

Q2C

Une entreprise d'études de marché

Oui	1
Non	2

Q2D

Les médias (Imprimés, radio, télévision, Internet)

Oui	1
Non	2

QPROV

Dans quelle province ou quel territoire habitez-vous actuellement ?

Colombie-Britannique	1
Alberta	2
Saskatchewan	3
Manitoba	4
Ontario	5
Québec	6
Nouveau-Brunswick	7
Nouvelle-Écosse	8
Île-du-Prince-Édouard	9
Terre-Neuve-et-Labrador	10
Yukon	11
Territoires du Nord-Ouest	12
Nunavut	13
À l'extérieur du Canada	99

QRURAL

Considérez-vous que votre ménage est situé dans...

Un centre-ville ou un environnement urbain	1
Un environnement suburbain	2
Un environnement rural ou isolé	3

QEDUC

Quel est le plus haut niveau de scolarité que vous ayez terminé à ce jour ?

8e année ou moins	1
Études secondaires non terminées	2
Diplôme d'études secondaires ou l'équivalent	3
Apprentissage enregistré ou diplôme ou certificat d'une école de métiers	4
Collège, CEGEP, ou certificat ou diplôme non universitaire	5
Certificat universitaire ou diplôme inférieur au baccalauréat	6
Baccalauréat	7
Certificat universitaire supérieur au baccalauréat	8
Pas de réponse	99

Q3

Les participants à ces discussions seront invités à exprimer leurs opinions et leurs réflexions au cours de la discussion. À quel point êtes-vous à l'aise de partager vos opinions avec d'autres personnes, en <[QPROV = 6]français[ELSE]anglais> ? Diriez-vous que vous êtes...

Très à l'aise	1
À l'aise	2
Assez à l'aise	3
Mal à l'aise	4
Très mal à l'aise	5

Q3D

Y a-t-il quelque chose pour lequel vous auriez besoin d'aide, que nous pourrions vous fournir afin que vous puissiez participer, comme une méthode de communication différente ou la mise à disposition de documents dans un format différent ?

Oui (veuillez préciser)	1
Non	2

Q4

Avez-vous déjà assisté à un groupe de discussion ou à une discussion individuelle pour laquelle vous avez reçu une somme d'argent ?

Oui	1
Non	2

Q5

Quand avez-vous assisté à une de ces discussions ?

Veuillez préciser :	77
Mois	1
Années	2
Jamais	999

CALCQ5

Within last 6 months, thank and terminate	1
7 months or later, continue	99

Q5B

Avez-vous assisté à cinq ou plus de ces discussions au cours des 5 dernières années ?

Oui	1
Non	2

QINFO

Est-ce que vous aimeriez participer à l'une de ces discussions en ligne ?

Oui	1
Non	2
Ça dépend de la date et l'heure des groupes	3

QLANG

Préférez-vous participer à une discussion en anglais ou en français ?

Anglais	1
Français	2

QFOCUS [1,2]

Les remplacements ne sont pas autorisés. Si vous utilisez habituellement des lunettes de lecture, assurez vous de les avoir avec vous, car vous pourriez avoir à visionner certaines images et faire de la lecture pendant la discussion.

Pouvez-vous participer à l'une des discussions de 90 minutes le...?

Veuillez sélectionner tous ceux qui s'appliquent à vous.

VEUILLEZ NOTER que les heures indiquées correspondent à l'heure normale de l'Est et ne sont pas nécessairement celle de votre fuseau horaire.

Listes des dates et heures

Aucune de ces périodes	999
------------------------	-----

QINFOB

Au début de la discussion, vous recevrez des détails supplémentaires sur le but et sur les types de questions qui vous seront posées. Fondamentalement, vous et un petit groupe de parents partagerez vos réflexions et expériences liées à la participation de votre enfant à des sports, à des activités physiques et à des loisirs. Cela se fera dans le cadre d'une conversation guidée, section par section, et tout le monde sera invité à partager leurs opinions, même si personne ne sera « mis sur la sellette ». N'oubliez pas que toutes les réponses sont valides. Vous n'avez pas besoin d'avoir des connaissances particulières pour participer.

Vous aurez besoin de matériel audio et vidéo, comme des haut-parleurs et une webcam, pour participer au groupe de discussion. Un modérateur d'expérience animera la discussion. Elle sera observée par des représentants de Sport Canada et de l'ICRCP.

Ces discussions se dérouleront dans un environnement sécurisé (p. ex., discussion protégée par mot de passe). L'identité personnelle de tous les participants sera protégée. Seul votre prénom sera utilisé lors de la discussion. Les autres participants ne connaîtront pas votre identité, outre votre prénom. Des extraits ou des citations anonymes de la discussion pourraient faire partie du rapport final, mais ils ne seront liés à aucun participant.

Êtes-vous à l'aise avec tout cela ?

Oui	1
Non	2

QCONSENT

Maintenant que nous avons passé en revue tous les détails sur ce qui est impliqué dans le groupe, , que les séances seront observées et enregistrées, et que nous avons pris des mesures pour protéger la vie privée et les informations personnelles de chacun, êtes-vous à l'aise de participer à la discussion ?

Oui	1
Non	2

QTELE

Si vous êtes choisi(e) pour participer à l'une des discussions, nous vous contacterons par téléphone dans les jours qui suivent. Ensuite, nous vous enverrons un rappel téléphonique et un courriel de rappel pour vous fournir le lien vers la discussion un jour ou deux avant la discussion.

Quel est le meilleur numéro de téléphone pour vous joindre ?

Numéro de téléphone :	1
-----------------------	---

QEMAIL

<[Have email]Est-ce que _____ est la meilleure adresse courriel pour vous envoyer une invitation à la discussion, avec le lien sécurisé et le numéro 1-800 ?[ELSE]Quelle est la meilleure adresse courriel pour vous envoyer une invitation à la discussion, avec le lien sécurisé et le numéro 1-800 ?>

[Have email] Oui	1
<[Have email]Non, veuillez fournir une autre adresse courriel :[ELSE]Adresse courriel :>	77

PFNAME

Veuillez fournir votre prénom et votre nom. Seul votre prénom sera utilisé dans la discussion.

FNAME

Prénom :

1

1

LNAME

Nom:

1

1

FCONFIRM

Confirmation d'inscription à la discussion de groupe

(An English version follows)

Cher/chère <first name> <last name>,

Le présent message vise à confirmer votre inscription pour une possible participation à une discussion qui aura lieu le <group time/date>. La discussion aura lieu en <group selected language : anglais/français>.

Merci d'avoir manifesté votre intérêt. Si vous êtes choisi(e) pour participer à l'une des discussions, nous vous appellerons par téléphone pour confirmer participation et vous fournir des renseignements supplémentaires sur la discussion, ainsi que pour répondre à vos questions. Nous enverrons ensuite un rappel par courriel la veille des discussions, comprenant les instructions de connexion ainsi que le lien protégé par mot de passe pour la discussion. L'appel téléphonique de confirmation **DOIT** être effectué au préalable, sinon nous ne pourrions pas vous envoyer ces informations pour que vous puissiez participer à la discussion.

Si vous souhaitez vous entretenir avec nous concernant cette discussion de groupe, veuillez communiquer avec les Associés de recherche EKOS Inc. au 1-800-388-2873 ou à focusgroups@ekos.com. Vous pouvez aussi vérifier cette enquête auprès du service de vérification des recherches du Conseil de recherche et d'intelligence marketing canadien en entrant le code de projet 20240909-EK964 à <https://canadianresearchinsightscouncil.ca/rvs/home/?lang=fr>.

Les séances seront enregistrées à des fins de recherche uniquement. Les Associés de recherche EKOS Inc. s'engagent à maintenir la sécurité et à protéger la confidentialité des renseignements qu'ils recueillent auprès du public. Ils protègent également vos renseignements personnels en adoptant des mesures physiques, organisationnelles et technologiques appropriées. Pour plus d'informations sur nos pratiques en matière de protection des renseignements personnels, veuillez lire notre Politique de confidentialité. Pour toute question concernant l'accès aux renseignements personnels détenus par EKOS, l'exactitude de ces renseignements personnels ou les plaintes relatives aux pratiques d'EKOS en matière de protection de la vie privée, veuillez communiquer avec notre responsable de la protection des renseignements personnels à pobox@ekos.com.

Merci de votre inscription.
Susan Galley
Gestionnaire de projet
Les Associés de recherche EKOS Inc.
www.ekos.com

THNK

Si vous avez des questions, veuillez nous appeler au numéro sans frais 1-800-388-2873 ou en nous envoyant un courriel à focusgroups@ekos.com. Merci de votre temps et de votre collaboration.

THNK2

Screened-out

Merci de votre collaboration! D'après les renseignements que vous avez donnés, vous n'êtes malheureusement pas admissible à cette étude.

Recrutement téléphonique

INTRO [0,1]

Coordonnées :

Nom : _____

Téléphone : _____

Courriel: _____

Bonjour, je m'appelle _____ des Associés de recherche EKOS Inc. Pourrais-je parler à _____?

Je vous appelle parce que vous êtes inscrit(e) pour participer à une discussion en ligne de 90 minutes avec des parents et des proches aidants d'enfants âgés de 3 à 17 ans sur la participation au sport, à l'activité physique et aux loisirs.. Ces groupes sont menés pour Sport Canada. Les participants recevront des honoraires de 120 \$ pour leur participation.

Préférez-vous répondre en français ou en anglais ? /Would you prefer to be interviewed in English or French?

GROUPE : _____

Continuer

1

Pas disponible/refus (THANK & TERMINATE)

2

PRIV

Cet appel peut être enregistré à des fins de contrôle de la qualité ou de formation.

PH1

Vous rappelez-vous avoir manifesté votre intérêt à participer à une discussion ?

- | | |
|------------------------------|---|
| Oui | 1 |
| Non | 2 |
| REFUSÉ REMERCIER ET TERMINER | 3 |

PH3

La discussion se déroulera avec six à huit parents et proches aidants, qui partageront leurs points de vue et leurs expériences concernant la participation de leur enfant à des sports, à des activités physiques ou à des loisirs. Cela se fera dans le cadre d'une conversation guidée, section par section. Tout le monde sera invité à partager leurs opinions, mais personne ne sera « mis sur la sellette ». N'oubliez pas qu'il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses. Vous devez simplement donner votre opinion. Vous n'aurez pas besoin d'avoir des connaissances particulières pour participer.

Seul un premier surnom sera utilisé pendant l'appel. Personne ne sera identifié par un nom complet au cours de l'appel ou plus tard dans les citations. Êtes-vous à l'aise avec tout cela ?

- | | |
|-----------------------------|---|
| Oui | 1 |
| Non (REMERCIER ET TERMINER) | 2 |

QEQUIP

Si vous ne les avez pas utilisés récemment, veuillez vous assurer que votre équipement audio et d'enregistrement, comme des haut-parleurs et une webcam, fonctionne bien avant le jour du groupe de discussion. Vous ne pourrez pas participer sans une webcam et un système audio fonctionnels. De plus, nous fournissons un numéro d'appel canadien pour toute personne sans audio sur son ordinateur / tablette, mais veuillez noter qu'il ne s'agit pas d'un numéro sans frais, bien qu'il puisse être dans votre province ou région. Avez-vous des questions à me poser avant la discussion de groupe ?

- | | |
|-------------------------|---|
| (Cocher pour continuer) | 1 |
|-------------------------|---|

QCOMFORT

Maintenant que nous avons passé en revue tous les détails de la discussion, que les sessions seront observées et enregistrées, et les mesures que nous prendrons pour protéger le plus possible la vie privée et les renseignements personnels de chacun, êtes-vous à l'aise de participer à la discussion ?

- | | |
|-----------------------------|---|
| Oui | 1 |
| Non (REMERCIER ET TERMINER) | 2 |

PSETTRANSFER

Si vous participez, des honoraires de 120 \$ vous seront envoyés par virement électronique (e-Transfer) ou par courrier après la discussion. Lequel préféreriez-vous ?

Source email: _____

Virement électronique (e-transfr) vers un courriel :

1

Courrier ordinaire

2

PSMAIL

Pouvons-nous avoir votre adresse postale ?

Adresse municipale format: (apt #) - (Rue #) (Nom de la rue) eg. 102 - 359 Kent st.

Case/Boîte postale format: (CP #) (Succursale info, le cas échéant) eg. CP 1004 STN MAIN

Route Rurale format: (RR #) (Succursale info, le cas échéant) eg. RR 6 STN MAIN

QCONSENT

Chaque séance sera enregistrée sur vidéo. Votre participation au groupe de discussion est volontaire. Vous pouvez cesser de participer à l'étude à tout moment, pour quelque raison que ce soit. Vous n'avez pas à répondre aux questions si vous ne le voulez pas. Si vous décidez de ne plus participer et que vous le souhaitez, nous détruirons toutes les informations que vous avez fournies. La vie privée des participants sera protégée le plus possible, en n'utilisant que leur prénom. Toutefois, dans le cas de discussions de groupe en ligne, le respect de la vie privée et la confidentialité des participants à la recherche ne peuvent être garantis par rapport aux autres participants à la discussion.

Pouvez-vous confirmer que vous êtes âgé d'au moins 18 ans et que vous acceptez de participer à cette recherche?

Oui, confirme avoir au moins 18 ans et accepte de participer

1

Non, ne confirme pas avoir au moins 18 ans ou n'accepte pas de participer (REMERCIER
ET TERMINER)

2

QINFO2

N'oubliez pas que la discussion de groupe aura lieu le <group time/date>. Vous devriez déjà avoir reçu un courriel de confirmation avec les mêmes informations. Vous recevrez un courriel de rappel la veille avec la date et l'heure de la discussion, ainsi qu'un lien Zoom sécurisé vers la discussion elle-même.

(Cocher pour continuer)

1

REFRCONFIRM

Rappel et instructions du groupe de discussion sur les sports et les activités physique. – Les Associés de recherche EKOS Inc.

Bonjour,

Merci d'avoir accepté de participer à la discussion avec des parents et des proches aidants au sujet de la participation de votre enfant à des sports, des activités physiques et des loisirs. Veuillez vous connecter le <group time/date>. Si vous vivez dans un fuseau horaire différent, assurez-vous de vous connecter à l'heure normale de l'Est.

La vie privée des participants sera protégée le plus possible, en n'utilisant que leur prénom. Toutefois, dans le cas de discussions de groupe en ligne, le respect de la vie privée et la confidentialité des participants à la recherche ne peuvent être garantis par rapport aux autres participants à la discussion.

Pour participer au groupe de discussion, vous aurez besoin d'accéder à un téléphone mobile, à un ordinateur ou à une tablette connecté à Internet et à une capacité audio. **Veuillez vérifier votre audio et votre vidéo avant la session et vous connecter 10 minutes avant le début de la discussion. Veuillez noter qu'il n'y aura pas d'admission tardive au groupe de discussion.**

Pour vous joindre au groupe en ligne :

Veuillez visiter le lien de réunion Zoom suivant:
<link>.

Si vous utilisez un téléphone mobile, vous devrez télécharger et installer l'application Zoom si vous ne l'avez pas déjà fait.

Si vous ne vous connectez pas par audio via votre ordinateur, vous devrez composer:

<phone number>

puis entrez le même ID de réunion et le même code secret que ci-dessus.

Merci de participer à ce groupe de discussion ! Si vous souhaitez vous entretenir avec nous concernant cette discussion de groupe, veuillez communiquer avec nous au 1-800-388-2873 ou à focusgroups@ekos.com.

THNK

Si vous avez des questions ou si quelque chose survient et que vous ne pouvez participer à la discussion, veuillez nous en informer en nous appelant au numéro sans frais 1-800-388-2873 ou en nous envoyant un courriel à focusgroups@ekos.com. Merci de votre temps et de votre collaboration.

Fin de l'entrevue

Complet

1

THNK2

Merci de votre collaboration. Selon les réponses que vous nous avez données, vous n'êtes malheureusement pas admissible pour participer à ces groupes de discussion.

QFIL

Malheureusement, le groupe est déjà complet. Pouvons-nous vous contacter à l'avenir si des places se libèrent ?

Oui

1

Non

2

QFIL2

Merci de votre collaboration! <[QFIL = 1]Nous vous rappellerons si des places se libèrent.>

C. GUIDE POUR LES DISCUSSIONS DE GROUPE AVEC DES PARENTS

1. Introduction (2 minutes)

- Je représente les Associés de recherche EKOS Inc. (rappel de n'utiliser que le prénom du modérateur et des participants). Ces groupes sont organisés pour Sport Canada afin d'explorer les expériences des parents et des proches aidants en lien avec la participation de leur(s) enfant(s) dans les sports, les activités physiques et les loisirs. Les résultats seront utilisés pour aider les personnes qui élaborent des politiques et des programmes visant à aider les enfants à participer à ces activités.
- Ce groupe fait partie d'une série de groupes de discussion en ligne avec des parents et des proches aidants d'enfants âgés de 3 à 17 ans dans tout le pays. Cette séance comprend des parents d'enfants (âge/handicap, région).
- La séance durera 90 minutes. Nous allons passer rapidement en revue le format et les « règles de base » :
 - ◇ La discussion est enregistrée afin que je puisse écouter ce que tout le monde dit sans trop me soucier de prendre des notes.
 - ◇ Des observateurs se joignent à nous du gouvernement du Canada et de l'Institut canadien de recherche sur la condition physique et le mode de vie (ICRCP), notre associé dans le cadre de cette recherche, afin qu'ils puissent connaître directement vos opinions.
 - ◇ Nous n'utiliserons que des prénoms pour protéger au mieux la confidentialité. Nous vous demandons de ne pas faire de captures d'écran ou d'enregistrements d'écran pour respecter la vie privée de chacun. Toutefois, lors de discussions de groupe en ligne, la vie privée et la confidentialité des participants ne peuvent être garanties par rapport aux autres participants.
 - ◇ Il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses, et aucune expertise n'est requise. Nous cherchons à en savoir plus sur vos expériences personnelles.
 - ◇ Veuillez essayer de parler à tour de rôle et de respecter les opinions des autres.

- ◇ Il est normal d’être en désaccord. N’hésitez pas à vous exprimer, même si vous pensez être le seul à être d’un certain avis. Chacun de vous peut avoir vécu des expériences et des points de vue différents.
- Je vais soulever quelques points de discussions, surveiller le temps et m’assurer que tout le monde ait la chance de participer. Nous ne travaillons pas pour le gouvernement du Canada.
- Il est également possible que nous utilisions la fonction de « clavardage ». Certains d’entre vous savent peut-être où elle se trouve, mais je veux m’assurer que tout le monde y ait accès. Allez au bas de votre fenêtre Zoom, cherchez pour « Chat » et cliquez dessus pour voir un panneau blanc sur le côté droit. Si vous ne voyez pas cette fonction au bas de l’écran, cliquez sur « Plus » et cherchez « Chat » dans la fenêtre contextuelle.

2. Présentations (3 minutes)

1. Commençons par faire un tour de table. Veuillez vous présenter et nous dire quelque chose sur vous-même (nombre et âge de vos enfants, etc.).

3. Sports et activité physique en général (30 minutes)

Pour cette discussion, l’activité physique implique essentiellement tout type de mouvement que votre enfant fait dans sa journée. Cela peut inclure la participation à diverses activités physiques, allant d’activités peu fatigantes (par exemple, marcher, se tenir debout, bouger à l’école, jouer) à des activités plus exigeantes (par exemple, danser, pratiquer un sport d’équipe ou individuel, courir).

2. Commençons par parler des types de sports, d’activités physiques ou de loisirs que votre enfant aime, et du rôle que ces activités jouent dans sa vie.
 - a. Quel avantage votre enfant tire-t-il(elle) de ces activités ?
3. Quel genre de rôle ces activités jouent-elles dans votre vie familiale en général ?
4. À votre avis, dans quel environnement votre enfant participe-t-il(elle) le plus aux sports, aux activités physiques et aux loisirs ? Questions d’approfondissement pour obtenir des exemples :
 - a. À la maison
 - b. Dans votre quartier
 - c. À l’école

- d. Dans votre communauté élargie
 - e. Dans un cadre plus intensif ou compétitif
 - f. (Groupes de parents/proches aidants d'enfants handicapés) Programme ou groupe de sport adapté aux enfants ayant les mêmes besoins que mon enfant.
5. Dans quelle mesure avez-vous constaté que les possibilités offertes dans ces endroits répondent aux besoins de votre enfant ?
- a. Sont-ils à l'aise dans ces endroits ?
 - b. (Groupes de parents/proches aidants d'enfants handicapés) Est-ce que des exigences ou des accommodements particuliers sont nécessaires pour assurer la pleine participation de votre enfant ? De quoi s'agit-il ? Avez-vous pu en trouver ? Ont-ils répondu aux besoins de votre enfant ?

4. Obstacles à la participation (25 minutes)

6. À votre avis, quels sont les facteurs importants qui rendent difficile ou empêchent votre enfant de participer à des sports, des activités physiques et des loisirs dans la mesure où il(elle) le souhaite ? Question d'approfondissement :
- Manque de temps, toujours pressé(e), recherche d'équilibre entre les engagements de garde d'enfants et scolaires avec le travail ou d'autres engagements en matière de soins.
 - Environnement peu accueillant ou préoccupations au sujet de la sécurité personnelle de l'enfant.
 - Abordabilité.
 - Problèmes d'emplacement ou d'accès.
 - (Groupes de parents ou gardiens d'enfants handicapés) Activités ou environnements répondant aux besoins spéciaux de votre enfant.
7. Avez-vous développé des stratégies pour surmonter ces facteurs et favoriser la participation de votre enfant ? Pouvez-vous partager des exemples de ce qui a fonctionné pour votre famille ?

5. Visionnement (30 min)

Dans cette dernière section, nous souhaitons explorer les rôles que jouent différents groupes pour aider les enfants à participer davantage à des sports, des activités physiques et des loisirs. Nous parlerons du rôle que peuvent jouer votre cercle social, comme les membres de la famille et les amis, les écoles et d'autres organismes communautaires, et les différents ordres de gouvernement (local, provincial, territorial et fédéral).

8. À votre avis, y a-t-il quelque chose sur le plan individuel (par exemple, le soutien de la famille ou d'autres parents et amis) qui vous aiderait à soutenir votre enfant à participer davantage à des sports, des activités physiques et des loisirs ?
 - a. Qu'est-ce qui serait le plus utile ? Pourquoi ?
9. Y a-t-il quelque chose que les écoles ou les organismes peuvent faire pour vous, vous et les parents ou proches aidants, afin d'aider votre enfant à s'engager davantage dans des sports, des activités physiques ou des loisirs ?
 - a. Qu'est-ce qui serait le plus utile ? Pourquoi ?
 - b. Quel est le rôle du personnel dans la facilitation de la participation par rapport au rôle des parents ?
 - c. D'après votre expérience, le personnel est-il formé pour répondre aux besoins de votre enfant ? Le niveau d'aise avec le personnel par rapport aux parents joue-t-il un rôle ?
10. Y a-t-il quelque chose que les administrations locales, les gouvernements provinciaux ou territoriaux, ou le gouvernement fédéral peuvent faire pour soutenir et pour promouvoir la participation des enfants aux sports, aux activités physiques et aux loisirs ?
 - a. Qu'est-ce qui serait le plus utile ? Pourquoi ?

6. Conclusion (2 minutes)

11. Y a-t-il quelque chose dont nous n'avons pas parlé ou que vous aimeriez ajouter avant de partir ?

MERCI

D. QUESTIONNAIRE DU SONDAGE (ORGANISMES DE SPORT)

WINTRO

If you prefer to answer the survey in English, please click on English.

Vous êtes libre de participer ou non à ce sondage.

Vous pouvez passer toutes les questions auxquelles vous ne souhaitez pas répondre, et vous pouvez vous retirer de l'étude en tout temps sans conséquences négatives.

Veuillez lire ce qui suit.

Objet L'augmentation de la participation au sport et du niveau d'activité physique des Canadiens et des Canadiennes est essentielle pour une croissance et un développement sains au fur et à mesure que nous vieillissons. Les organismes de sport jouent un rôle primordial dans la promotion de la participation au sport et dans l'expérience des participant(e)s. Par conséquent, les opinions des organismes de sport sur des questions telles que la capacité, l'élaboration de politiques, l'inclusion et les installations sont essentiels. Le présent sondage fournit une mise à jour des informations recueillies il y a environ cinq ans sur ces sujets. Votre participation au sondage est cruciale pour aider à donner une image précise de ces changements et pour mettre à jour la situation actuelle du sport dans le pays. Si vous souhaitez que l'enquête soit envoyée à un(e) autre membre de votre organisme, veuillez envoyer un courriel aux Associés de recherche EKOS à l'adresse sportsurvey@ekos.com et nous nous assurerons de faire parvenir le sondage à la personne mentionnée.

Qui sommes-nous Les Associés de recherche EKOS sont un organisme de recherche sociale dont l'objectif est de fournir des informations sur le marché afin d'optimiser les politiques publiques, les programmes et les communications. L'Institut canadien de recherche sur la condition physique et le mode de vie (ICRCP) est un organisme de recherche national à but non lucratif qui surveille les habitudes d'activité physique et sportive des adultes et des enfants canadiens depuis 1980. Les Associés de recherche EKOS, en collaboration avec l'ICRCP, recueillent actuellement des informations sur les politiques, les programmes et les installations sportives du point de vue des organismes de sport nationaux, provinciaux et territoriaux, ainsi que des organismes communautaires. Ce projet est possible grâce au gouvernement du Canada. Ce sondage est distribué aux administrateur(trice)s d'organismes nationaux de sport, comme vous, afin d'obtenir une idée détaillée de la situation actuelle du sport au Canada.

Confidentialité Votre nom et vos renseignements personnels ne feront jamais partie des rapports relatifs à cette recherche. Les données sur votre organisme de sport, combinées à celles recueillies auprès d'organismes semblables au vôtre, fourniront un aperçu de la perspective actuelle des organismes de sport de niveau national sur la gouvernance, les politiques, les programmes et les installations à l'échelle régionale et pancanadienne. Les rapports résumant les résultats regroupés contribueront à l'élaboration de politiques et de stratégies. La recherche est administrée conformément aux exigences de la *Loi sur la protection des renseignements personnels*, de la *Loi sur la protection des renseignements personnels et les*

documents électroniques et de la *Loi sur l'accès à l'information*. Pour consulter notre politique de confidentialité, cliquez [ici](#).

Participation au sondage Ce sondage en ligne devrait prendre environ 15 minutes à compléter. Vous pouvez compléter ce sondage en français ou en anglais, et changez de langue sur n'importe quel écran tout au long du questionnaire. Vos réponses précises sont très importantes pour nous aider à fournir un point de vue complet et représentatif des organismes de sport au Canada. S'il y a des questions auxquelles vous ne souhaitez pas répondre, veuillez choisir la réponse « Pas de réponse ». Si vous décidez de cesser de participer à l'étude, quittez simplement le sondage. Si vous le souhaitez, tous les renseignements recueillis au sujet de votre organisme seront détruits sur demande. La décision de ne pas participer à cette étude n'aura aucune incidence sur votre relation avec les chercheur(euse)s ou avec tout autre groupe associé au projet. Cette étude a été examinée par le comité d'examen indépendant Veritas (IRB). Si vous avez des questions sur vos droits en tant que participant(e) à la recherche ou sur les responsabilités de l'enquêteur, vous pouvez communiquer avec le gestionnaire de Veritas IRB 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, au 514 337-0442 ou au numéro sans frais 1 866 384-4221.

Conservation des données et accès aux données Nous prévoyons de conserver les informations personnelles identifiables contenues dans les données de ce présent sondage pendant un an. Vos données seront traitées conformément aux dispositions de la politique relative à la protection des renseignements personnels du gouvernement du Canada. Vos réponses seront codées et resteront strictement confidentielles.

Prochaines étapes Veuillez répondre au sondage d'ici le **4 mars 2025**.

Questions Si vous avez des questions sur l'étude, sur la manière de répondre au sondage, ou si vous souhaitez répondre au sondage par téléphone ou recevoir une copie imprimée, veuillez communiquer avec les Associés de recherche EKOS au 1-800-388-2873 ou à l'adresse sportsurvey@ekos.com. **Merci beaucoup** de votre aide. Votre participation à cette étude jouera un rôle déterminant dans la compréhension des changements dans les politiques, les programmes et les installations sportives.

Veuillez indiquer « Oui, j'accepte de participer » si vous consentez à participer au présent sondage.

Oui, j'accepte de participer	1
Non, je n'accepte pas de participer	2

PRIV

Cet appel peut être enregistré à des fins de contrôle de la qualité ou de formation.

Q1

Dans quelle mesure votre organisme dispose-t-il de suffisamment de *personnel et de ressources humaines* dans chacun des domaines suivants pour remplir son mandat et sa vision pour offrir des programmes de sport de qualité :

Dans une large mesure	1
Dans une certaine mesure	2
Pas du tout	3

Je ne sais pas/ Sans objet (S.O.)	9
Pas de réponse	8

Q1A : Personnel de soutien
Q1B : Personnel de direction
Q1C : Membres du comité de direction ou du conseil d'administration
Q1D : Entraîneur(e)s, officiel(le)s et personnel technique
Q1E : Bénévoles (p. ex., lors d'événements et de matchs)

Q2

Dans le contexte de l'offre de *programmes de sport de qualité*, dans quelle mesure votre organisme dispose-t-il de *ressources financières* suffisantes :

Dans une large mesure	1
Dans une certaine mesure	2
Pas du tout	3
Je ne sais pas/ S.O.	9
Pas de réponse	8

Q2A : Pour soutenir l'infrastructure organisationnelle pour les activités quotidiennes
Q2B : Pour soutenir sa gouvernance (p. ex., le conseil d'administration, les comités).
Q2C : Pour soutenir les installations et les lieux
Q2D : Pour développer des entraîneur(e)s, ainsi que des dirigeant(e)s
Q2E : Pour soutenir le développement des athlètes
Q2F : Pour mener des activités liées à l'exposition médiatique, à la promotion et à la communication
Q2G : Pour augmenter le nombre de participant(e)s
Q2I : Pour recueillir des données et des informations sur les membres de l'organisme
Q2J : Pour adresser l'inclusion et l'accessibilité
Q2K : Pour soutenir les personnes ayant un handicap avec des programmes adaptés
Q2L : Pour soutenir les personnes ayant un handicap avec du matériel et des installations adaptés
Q2N : Pour assurer la sécurité dans le sport

Q3

Votre organisme dispose-t-il de lignes directrices écrites (p. ex., politiques ou autres énoncés) qui font référence à l'un ou l'autre des éléments suivants ?

<[PHONE]Lire la liste et sélectionnez toutes les réponses qui s'appliquent

Enquêteur: lire la liste au complet et obtenir une réponse pour chaque option, soit 'oui' ou 'non'[ELSE]Sélectionnez toutes les réponses qui s'appliquent>

Formation en éthique, ou en respect/intégrité dans le sport	1
Formation sur le sport sécuritaire pour tous(tes) les participant(e)s	2
Formation sur le perfectionnement des compétences relatives aux besoins des personnes ayant un handicap	3
Promotion de l'activité physique ou du sport pour le bien-être	4
Soutenir l'égalité d'accès fondée sur les capacités ou les incapacités	10
Mon organisme ne dispose pas de lignes directrices écrites faisant référence à l'un des éléments ci-dessus.	97
Je ne sais pas / Sans objet	98
Pas de réponse	99

Q5

Au cours des cinq dernières années, avez-vous observé une diminution, un maintien ou une augmentation de l'attention portée par votre organisme aux facteurs suivants ?

Diminution	1
Maintien	2
Augmentation	3
Je ne sais pas/ S.O.	9
Pas de réponse	8

Q5A : Adresser les abus et le harcèlement

Q5C : Adresser l'équité, la diversité, l'inclusion et l'accès aux possibilités

Q5G : Adresser la discrimination fondée sur les capacités ou les incapacités

Q5I : Assurer que les programmes soient accessibles aux personnes ayant un handicap

Q5J : Encourager le plaisir dans la participation au sport

Q7

Dans quelle mesure votre organisme a-t-il entrepris les activités suivantes liées à la programmation sportive ?

Dans une large mesure	1
Dans une certaine mesure	2
Pas du tout	3
Je ne sais pas/ S.O.	9
Pas de réponse	8

Q7A : Garantir des normes de qualité pour les entraîneur(e)s et les officiel(le)s (y compris ceux de parasports - personnes ayant un handicap)

Q7C : Présenter du matériel et des ressources de formation sur le leadership (p. ex., ateliers en personne, webinaires, vidéos)

Q7D : Mener des activités de formation et de mentorat pour des programmes adaptés aux personnes ayant un handicap

Q7E : Établir des partenariats avec d'autres organismes de sport pour lancer des initiatives sportives

Q7F : Établir des partenariats avec des organismes axés sur les personnes ayant un handicap pour la formation, la programmation et l'expertise en conception

Q7G : Établir des partenariats avec des municipalités pour lancer des initiatives sportives au niveau communautaire ou municipal

Q7H : Établir des partenariats avec des écoles pour lancer des initiatives sportives dans des écoles

Q8

Votre organisme offre-t-il des programmes de sport conçus pour cibler des populations particulières ?

Oui	1
Non	2
Je ne sais pas / Sans objet	8
Pas de réponse	9

Q8B

Quelles populations ?

<[PHONE]Lire la liste et sélectionnez toutes les réponses qui s'appliquent

Enquêteur: lire la liste au complet et obtenir une réponse pour chaque option, soit 'oui' ou 'non'[ELSE] Sélectionnez toutes les réponses qui s'appliquent>

Jeunes	1
Femmes et filles	2
Parents	3
Personnes ayant un handicap	4
Particuliers issus de ménages à faible revenu	5
Populations autochtones	6
Nouveaux Canadiens	7
Groupes culturels	8
Personnes s'identifiant comme 2SLGBTQI+	9
Communautés rurales et éloignées	10
Adultes âgés	11
Autre (veuillez préciser)	77
Je ne sais pas / Sans objet	98
Pas de réponse	99

Q9A

Dans quelle mesure diriez-vous que les personnes suivantes de votre organisme sont informées des *plans, stratégies ou initiatives* visant à favoriser l'inclusion des **personnes ayant un handicap** au sein de l'organisme ?

Dans une large mesure	1
Dans une certaine mesure	2
Pas du tout	3
Je ne sais pas/ S.O.	9
Pas de réponse	8

Q9A : Cadres supérieur(e)s et membres du conseil d'administration

Q9C : Employé(e)s rémunéré(e)s

Q9D : Entraîneur(e)s et responsables techniques

Q9E : Participant(e)s et personnes inscrites

Q9F : Bénévoles

Q9G : Associations membres provinciales ou territoriales

Q10

Votre organisme prend-il l'une des mesures suivantes pour rendre la programmation sportive plus accessible, équitable et inclusive ?

<[PHONE]Lire la liste et sélectionnez toutes les réponses qui s'appliquent

Enquêteur: lire la liste au complet et obtenir une réponse pour chaque option, soit 'oui' ou 'non'[ELSE] Sélectionnez toutes les réponses qui s'appliquent>

Subventionner les frais pour les participant(e)s qui ne sont pas en mesure de payer

2

Fournir du soutien ou des incitatifs pour améliorer l'accès des parents (p. ex., garderie, programmation simultanée pour les parents et les enfants)	5
Assurer une représentation équitable de personnes ayant un handicap au sein de la direction et du personnel (p. ex., dans les comités, les conseils, les officiel(le)s)	8
Avoir une vision et une mission clairement définies pour faire participer les personnes ayant un handicap dans le développement, la conception et la prestation de programmes	9
Former le personnel pour s'assurer qu'il possède les connaissances et les compétences nécessaires pour offrir des activités de développement des athlètes aux personnes ayant un handicap	10
Assurer la fourniture d'équipements adaptés aux personnes ayant un handicap	11
Aucune de ces réponses	97
Je ne sais pas / Sans objet	98
Pas de réponse	99

Q11

Veillez indiquer si votre organisme travaille avec les éléments suivants lors du développement de programmes de sport nouveaux et existants : (Sélectionnez toutes les réponses qui s'appliquent)

Autres organismes nationaux de sport ou de services multisports	1
Gouvernement ou organismes fédéraux	2
Gouvernements ou organismes provinciaux et territoriaux	3
Participant(e)s (p. ex. athlètes, parents, entraîneur(e)s, officiel(le)s, membres du conseil d'administration)	4
Autres organismes de sport	5
Industrie et commerce, secteur privé	6
Gouvernements ou organismes communautaires ou municipaux (p. ex., transport, planification, santé)	7
Organismes sans but lucratif (p. ex., autres clubs ou conseils locaux de sport, organismes de services)	8
Organismes ayant pour mandat de soutenir les personnes ayant un handicap	9
Écoles ou conseils scolaires (y compris les universités et les collèges)	10
Organismes culturels	11
Partenaires autochtones (p. ex., conseils de bande, Cercle sportif autochtone)	12
Autre (veuillez préciser) :	77
Aucune de ces réponses	97
Je ne sais pas / Sans objet	98
Pas de réponse	99

Q12

Dans quelle mesure votre organisme travaille-t-il avec des partenaires pour atteindre les objectifs suivants :

Dans une large mesure	1
Dans une certaine mesure	2
Pas du tout	3
Je ne sais pas/ S.O.	9
Pas de réponse	8

Q12A : Assurer l'accès à de l'entraînement et à du développement des compétences adaptés au niveau et à l'âge des athlètes

Q12B : Garantir l'accès à une compétition adaptée au niveau et à l'âge

Q12C : Offrir des programmes et des services de sport aux membres de populations particulières, comme les personnes ayant un handicap ou celles issues d'un ménage à faible revenu
 Q12D : Établir des parcours pour développer des athlètes de haute performance (y compris des para-athlètes de haute performance - personnes ayant un handicap)
 Q12F : Recruter, former et développer des entraîneur(e)s et des officiel(le)s (y compris des officiel(le)s para)
 Q12H : Recruter, former et développer des participant(e)s (y compris des participant(e)s para)
 Q12K : Recruter, former et développer des bénévoles

Q14

Dans quelle mesure votre organisme déploie-t-il des efforts pour assurer ce qui suit ?

Dans une large mesure	1
Dans une certaine mesure	2
Pas du tout	3
Je ne sais pas/ S.O.	9
Pas de réponse	8

Q14A : Accès à de l'équipement ou à des installations adapté au niveau (p. ex., taille modifiée des filets ou des balles ou des terrains de jeu)
 Q14C : Fournir ou faciliter l'accès à de l'équipement adapté pour les participant(e)s para (personnes ayant un handicap)
 Q14D : Fournir ou faciliter l'accès à des installations adaptées pour les participant(e)s para (personnes ayant un handicap)
 Q14E : Construction de nouvelles installations sportives et récréatives
 Q14F : Entretien d'installations sportives et récréatives existantes
 Q14G : Installations offrant un environnement physique sécuritaire pour la participation
 Q14H : Services et systèmes de transport accessibles pour les événements sportifs

Q18 [1,12]

Du point de vue de votre organisme, quels sont les besoins en infrastructure les plus urgents pour accroître la participation à votre sport ?

<[PHONE]Lire la liste et sélectionnez toutes les réponses qui s'appliquent

Enquêteur: lire la liste au complet et obtenir une réponse pour chaque option, soit 'oui' ou 'non'[ELSE]Sélectionnez toutes les réponses qui s'appliquent>

Installations sportives et récréatives intérieures supplémentaires et nouvelles	1
Réparation et entretien d'installations sportives et récréatives intérieures	2
Installations sportives et récréatives extérieures supplémentaires et nouvelles	3
Réparation et entretien d'installations sportives et récréatives extérieures	4
Modernisation des installations pour les rendre plus accessibles aux participant(e)s de toutes capacités ou incapacités	8
Autre (veuillez préciser)	77
Nous n'en avons pas	97
Je ne sais pas / Sans objet	98
Pas de réponse	99

Q19

Dans votre organisme, environ combien de personnes font partie des catégories suivantes ?

SAISISSEZ LA MEILLEURE ESTIMATION POSSIBLE	77
Je ne sais pas/ S.O.	999
Pas de réponse	888

Q19A : Employé(e)s rémunéré(e)s

Q19B : Membres du conseil d'administration

Q19C : Entraîneur(e)s et responsables techniques

Q19D : Officiel(le)s

Q19E : Participant(e)s ou personnes inscrites

Q19F : Bénévoles

Q20

Parmi les options suivantes, laquelle décrit le mieux votre organisme ?

<[PHONE]Lire la liste>

Toute la programmation est accessible aux personnes ayant un handicap (100 % de la programmation)	4
La plupart de la programmation est accessible aux personnes ayant un handicap (51 à 99 % de la programmation)	3
Une partie de la programmation est accessible aux personnes ayant un handicap (1 % à 50 % de la programmation)	2
Aucune programmation n'est accessible aux personnes ayant un handicap (0 % de la programmation)	1
Je ne sais pas / Sans objet	98
Pas de réponse	99

THNK

Nous vous remercions du temps que vous nous avez consacré pour répondre à ce sondage.

Le rapport de résultats sera affiché sur le site Web de Bibliothèque et Archives (rapports de recherche sur l'opinion publique) en septembre 2025.

Si vous avez des questions au sujet de l'étude ou du sondage, veuillez envoyer un courriel aux Associés de recherche EKOS à l'adresse sportsurvey@ekos.com ou composer le 1-800-388-2873.

THNK2

Malheureusement, d'après vos réponses, vous n'êtes pas admissible pour participer à ce sondage. Merci pour votre temps !

E. QUESTIONNAIRE DU SONDAGE (ORGANISMES AXÉS SUR LES PERSONNES AYANT UN HANDICAP)

WINTRO

If you prefer to answer the survey in English, please click on English.

Vous êtes libre de participer ou non à ce sondage.

Vous pouvez passer toutes les questions auxquelles vous ne souhaitez pas répondre, et vous pouvez vous retirer de l'étude en tout temps sans conséquences négatives.

Veuillez lire ce qui suit.

Objet L'augmentation de la participation au sport et du niveau d'activité physique des Canadiens et des Canadiennes est essentielle pour la santé physique, mentale et sociale, au fur et à mesure que nous vieillissons. Les organismes de soutien sont ceux qui n'offrent peut-être pas directement des programmes et des services de sport et d'activité physique aux gens, mais qui jouent un rôle primordial dans la promotion de ces expériences auprès de participant(e)s potentiel(le)s, particulièrement de personnes ayant un handicap. Par conséquent, les opinions d'organismes de soutien sur des questions telles que la capacité, l'élaboration de politiques, l'inclusion et les installations sont essentiels. Votre participation au sondage est cruciale pour aider à donner une image précise des possibilités qui existent, en plus de contribuer à l'orientation de politiques et de pratiques visant à soutenir une population active. Si vous souhaitez que l'enquête soit envoyée à un(e) autre membre de votre organisme, veuillez envoyer un courriel aux Associés de recherche EKOS à l'adresse sportsurvey@ekos.com et nous nous assurerons de faire parvenir le sondage à la personne mentionnée.

Qui sommes-nous Les Associés de recherche EKOS sont un organisme de recherche sociale dont l'objectif est de fournir des informations sur le marché afin d'optimiser les politiques publiques, les programmes et les communications. L'Institut canadien de recherche sur la condition physique et le mode de vie (ICRCP) est un organisme de recherche national à but non lucratif qui surveille les habitudes d'activité physique et sportive des adultes et des enfants canadiens depuis 1980. Les Associés de recherche EKOS, en collaboration avec l'ICRCP, recueillent actuellement des informations sur les politiques, les programmes et les installations sportives du point de vue des organismes de soutien nationaux, provinciaux et territoriaux, ainsi que des organismes communautaires. Ce projet est possible grâce au gouvernement du Canada. Ce sondage est distribué aux administrateur(trice)s d'organismes, comme vous, afin d'obtenir une idée détaillée de la situation actuelle du sport et d'activité physique au Canada.

Confidentialité Votre nom et vos renseignements personnels ne feront jamais partie des rapports de la présente recherche. Les données sur votre organisme, combinées à celles recueillies auprès d'organismes semblables au vôtre, fourniront un aperçu de la perspective actuelle des organismes de soutien de niveau national sur la gouvernance, les politiques, les programmes et les installations à l'échelle régionale et pancanadienne. Les rapports résumant les résultats regroupés contribueront à l'élaboration de politiques et de stratégies. La recherche est administrée conformément aux exigences de la *Loi sur la protection des renseignements*

personnels, de la *Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques* et de la *Loi sur l'accès à l'information*. Pour consulter notre politique de confidentialité, cliquez ici.

Participation au sondage Ce sondage en ligne devrait prendre environ 15 minutes à compléter. Vous pouvez compléter ce sondage en français ou en anglais, et changez de langue sur n'importe quel écran tout au long du questionnaire. Vos réponses précises nous aideront à obtenir un point de vue complet et représentatif des organismes de sport et des organismes de soutien au Canada. S'il y a des questions auxquelles vous ne souhaitez pas répondre, veuillez choisir la réponse « Pas de réponse ». Si vous décidez de cesser de participer à l'étude, quittez simplement le sondage. Si vous le souhaitez, tous les renseignements recueillis au sujet de votre organisme seront détruits sur demande. La décision de ne pas participer à cette étude n'aura aucune incidence sur votre relation avec les chercheur(euse)s ou avec tout autre groupe associé au projet. Cette étude a été examinée par le comité d'examen indépendant Veritas IRB. Si vous avez des questions sur vos droits en tant que participant(e) à la recherche ou sur les responsabilités de l'enquêteur, vous pouvez communiquer avec le gestionnaire de Veritas IRB 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, au 514 337-0442 ou au numéro sans frais 1 866 384-4221.

Conservation des données et accès aux données Nous prévoyons de conserver les informations personnelles identifiables contenues dans les données de ce présent sondage pendant un an. Vos données seront traitées conformément aux dispositions de la politique relative à la protection des renseignements personnels du gouvernement du Canada. Vos réponses seront codées et resteront strictement confidentielles.

Prochaines étapes Veuillez répondre au sondage d'ici le **4 mars 2025**.

Questions Si vous avez des questions sur l'étude, sur la manière de répondre au sondage, ou si vous souhaitez répondre au sondage par téléphone ou recevoir une copie imprimée, veuillez communiquer avec les Associés de recherche EKOS au 1-800-388-2873 ou à l'adresse sportsurvey@ekos.com. **Merci beaucoup** de votre aide. Votre participation à cette étude jouera un rôle déterminant dans la compréhension des changements dans les politiques, les programmes et les installations sportives.

Veuillez indiquer « Oui, j'accepte de participer » si vous consentez à participer au présent sondage.

Oui, j'accepte de participer	1
Non, je n'accepte pas de participer	2

Q0

Le mandat ou la mission de votre organisme est-il lié à :

Offrir spécifiquement des possibilités de sport et d'activité physique aux personnes ayant un handicap	1
Répondre aux besoins plus globaux des personnes ayant un handicap	2
Autre type d'organisme	3

Q1

Dans quelle mesure votre organisme dispose-t-il de suffisamment de *personnel et de ressources humaines* dans chacun des domaines suivants pour remplir son mandat et sa vision pour offrir des programmes de sport et d'activité physique de qualité :

Dans une large mesure	1
Dans une certaine mesure	2
Pas du tout	3
Je ne sais pas/ Sans objet (S.O.)	9
Pas de réponse	8

Q1A : Personnel de soutien

Q1B : Personnel de direction

Q1C : Membres du comité de direction ou du conseil d'administration

Q1D : Entraîneur(e)s, officiel(le)s et personnel technique

Q1E : Bénévoles (p. ex., lors d'événements et de matchs)

Q2

Dans le contexte de la prestation ou du soutien de *programmes de sport et d'activité physique de qualité*, dans quelle mesure votre organisme dispose-t-il de *ressources financières* suffisantes :

Dans une large mesure	1
Dans une certaine mesure	2
Pas du tout	3
Je ne sais pas/ S.O.	9
Pas de réponse	8

Q2A : Pour soutenir l'infrastructure organisationnelle pour les activités quotidiennes

Q2B : Pour soutenir sa gouvernance (p. ex., le conseil d'administration, les comités)

Q2C : Pour soutenir les installations et les lieux

Q2D : Pour développer des entraîneur(e)s, ainsi que des dirigeant(e)s

Q2E : Pour soutenir le développement des participant(e)s

Q2F : Pour mener des activités liées à l'exposition médiatique, à la promotion et à la communication

Q2G : Pour augmenter le nombre de participant(e)s

Q2I : Pour recueillir des données et des informations sur les membres de l'organisme

Q2K : Pour soutenir les personnes ayant un handicap avec des programmes adaptés

Q2L : Pour soutenir les personnes ayant un handicap avec du matériel et des installations adaptés

Q2N : Pour assurer la sécurité dans le sport

Q3

Votre organisme dispose-t-il de lignes directrices écrites (p. ex., politiques ou autres énoncés) qui font référence à l'un ou l'autre des éléments suivants ?

<[PHONE]Lire la liste et sélectionnez toutes les réponses qui s'appliquent

Enquêteur: lire la liste au complet et obtenir une réponse pour chaque option, soit 'oui' ou 'non'[ELSE]Sélectionnez toutes les réponses qui s'appliquent>

Formation en éthique, ou en respect/intégrité dans le sport

1

Formation sur le sport sécuritaire pour tous(tes) les participant(e)s	2
Formation sur le perfectionnement des compétences relatives aux besoins des personnes ayant un handicap	3
Promotion de l'activité physique ou du sport pour le bien-être	4
Garantir des normes de qualité pour les entraîneur(e)s et les officiel(le)s des sports pour les personnes ayant un handicap	6
Soutenir l'égalité d'accès fondée sur la race et la culture	8
Soutien de l'égalité d'accès fondée sur le genre	9
Soutenir l'égalité d'accès fondée sur les capacités ou les incapacités	10
Mon organisme ne dispose pas de lignes directrices écrites faisant référence à l'un des éléments ci-dessus.	97
Je ne sais pas / sans objet	98
Pas de réponse	99

Q5

Au cours des cinq dernières années, avez-vous observé une diminution, un maintien ou une augmentation de l'attention portée par votre organisme aux facteurs suivants ?

Diminution	1
Maintien	2
Augmentation	3
Je ne sais pas/ S.O.	9
Pas de réponse	8

Q5A : Adresser les abus et le harcèlement

Q5C : Adresser l'équité, la diversité, l'inclusion et l'accès aux possibilités

Q5G : Lutter contre la discrimination fondée sur les capacités ou les incapacités

Q5I : Assurer que les programmes soient accessibles aux personnes ayant un handicap

Q5J : Encourager le plaisir dans la participation au sport

Q7

Dans quelle mesure votre organisme a-t-il entrepris les activités suivantes liées à la programmation sportive ?

Dans une large mesure	1
Dans une certaine mesure	2
Pas du tout	3
Je ne sais pas/ S.O.	9
Pas de réponse	8

Q7B : Garantir des normes de qualité pour les entraîneur(e)s et les officiel(le)s (y compris ceux de parasports - personnes ayant un handicap)

Q7C : Présenter du matériel et des ressources de formation sur le leadership (p. ex., ateliers en personne, webinaires, vidéos)

Q7D : Mener des activités de formation et de mentorat pour des programmes adaptés aux personnes ayant un handicap

Q7E : Établir des partenariats avec d'autres organismes de sport pour lancer des initiatives sportives

Q7F : Établir des partenariats avec d'autres organismes axés sur les personnes ayant un handicap pour la formation, la programmation et l'expertise en conception

Q7G : Établir des partenariats avec des municipalités pour lancer des initiatives sportives au niveau communautaire ou municipal

Q7H : Établir des partenariats avec des écoles pour lancer des initiatives sportives dans des écoles

Q8

Votre organisme offre-t-il des programmes de sport conçus pour cibler des populations particulières de personnes ayant un handicap ?

Oui	1
Non	2
Je ne sais pas / sans objet	8
Pas de réponse	9

Q8B

Quelles populations ?

<[PHONE]Lire la liste et sélectionnez toutes les réponses qui s'appliquent

Enquêteur: lire la liste au complet et obtenir une réponse pour chaque option, soit 'oui' ou 'non'[ELSE] Sélectionnez toutes les réponses qui s'appliquent>

Jeunes	1
Femmes et filles	2
Parents	3
Particuliers issus de ménages à faible revenu	5
Populations autochtones	6
Nouveaux Canadiens	7
Groupes culturels	8
Personnes s'identifiant comme 2SLGBTQI+	9
Communautés rurales et éloignées	10
Adultes âgés	11
Autre (veuillez préciser)	77
Je ne sais pas / sans objet	98
Pas de réponse	99

Q10

Votre organisme prend-il l'une des mesures suivantes pour rendre la programmation sportive plus accessible, équitable et inclusive ?

<[PHONE]Lire la liste et sélectionnez toutes les réponses qui s'appliquent

Enquêteur: lire la liste au complet et obtenir une réponse pour chaque option, soit 'oui' ou 'non'[ELSE]Sélectionnez toutes les réponses qui s'appliquent>

Subventionner les frais pour les participant(e)s qui ne sont pas en mesure de payer	2
Fournir du soutien ou des incitatifs pour améliorer l'accès des parents (p. ex., garderie, programmation simultanée pour les parents et les enfants)	5
Assurer une représentation équitable de personnes ayant un handicap au sein de la direction et du personnel (p. ex., dans les comités, les conseils, les officiel(le)s)	8
Avoir une vision et une mission clairement définies pour faire participer les personnes ayant un handicap dans le développement, la conception et la prestation de programmes	9
Former le personnel pour s'assurer qu'il possède les connaissances et les compétences nécessaires pour offrir des activités de développement des athlètes	10

Assurer la fourniture d'équipements adaptés	11
Assurer une représentation équitable des genres au sein de la direction et du personnel (p. ex., dans les comités, les conseils, les officiel(le)s)	7
Faire participer les participant(e)s actuel(le)s et potentiel(le)s à la conception et à la prestation des programmes	1
Aucune de ces réponses	97
Je ne sais pas / sans objet	98
Pas de réponse	99

Q11

Veillez indiquer si votre organisme travaille avec les éléments suivants lors du développement de programmes de sport nouveaux et existants : (Sélectionnez toutes les réponses qui s'appliquent)

Autres organismes nationaux de sport ou de services multisports	1
Gouvernement ou organismes fédéraux	2
Gouvernements ou organismes provinciaux et territoriaux	3
Participant(e)s (p. ex. athlètes, parents, entraîneur(e)s, officiel(le)s, membres du conseil d'administration)	4
Autres organismes de sport	5
Industrie et commerce, secteur privé	6
Gouvernements ou organismes communautaires ou municipaux (p. ex., transport, planification, santé)	7
Organismes communautaires sans but lucratif (p. ex., autres clubs ou conseils locaux de sport, organismes de services)	8
Organismes sans but lucratif nationaux, provinciaux ou territoriaux	9
Écoles ou conseils scolaires (y compris les universités et les collèges)	10
Organismes culturels	11
Partenaires autochtones (p. ex., conseils de bande, Cercle sportif autochtone)	12
Autre (veuillez préciser) :	77
Aucune de ces réponses	97
Je ne sais pas / sans objet	98
Pas de réponse	99

Q12

Dans quelle mesure votre organisme travaille-t-il avec des partenaires pour atteindre les objectifs suivants :

Dans une large mesure	1
Dans une certaine mesure	2
Pas du tout	3
Je ne sais pas/ S.O.	9
Pas de réponse	8

Q12A : Assurer l'accès à de l'entraînement et à du développement des compétences adaptés au niveau et à l'âge des participant(e)s

Q12B : Garantir l'accès à une compétition adaptée au niveau et à l'âge

Q12C : Offrir des programmes et des services de sport aux membres de populations particulières, comme les personnes issues d'un ménage à faible revenu

Q12D : Établir des parcours pour développer des athlètes de haute performance

Q12F : Recruter, former et développer des participant(e)s

Q12G : Recruter, former et développer des entraîneur(e)s et des officiel(le)s (y compris des officiel(le)s para)

Q12K : Recruter, former et développer des bénévoles

Q14

À votre avis, quels sont les facteurs les plus importants qui vous empêchent de fournir les services aux personnes ayant un handicap dans la mesure où votre organisme le souhaite (p. ex., coût, manque de personnel formé, conception des installations, manque de demande) ?

Veuillez préciser :	77
Je ne sais pas / sans objet	98
Pas de réponse	99

Q15A

Dans quelle mesure votre organisme déploie-t-il des efforts pour assurer ce qui suit ?

Dans une large mesure	1
Dans une certaine mesure	2
Pas du tout	3
Je ne sais pas/ S.O.	9
Pas de réponse	8

Q15A : Accès à de l'équipement ou à des installations adapté au niveau (p. ex., taille modifiée des filets ou des balles ou des terrains de jeu)

Q15C : Fournir ou faciliter l'accès à de l'équipement adapté

Q15D : Fournir ou faciliter l'accès à des installations adaptées

Q15E : Construction de nouvelles installations sportives et récréatives

Q15F : Entretien d'installations sportives et récréatives existantes

Q15G : Installations offrant un environnement physique sécuritaire pour la participation

Q15H : Services et systèmes de transport accessibles pour les événements sportifs

Q15I : Modernisation des installations pour les rendre plus accueillantes pour tous(tes) les participant(e)s

Q15J : Modernisation des installations pour les rendre plus accessibles aux participant(e)s

Q19

Du point de vue de votre organisme, quels sont les besoins en infrastructure les plus urgents pour accroître la participation à votre sport ?

<[PHONE]Lire la liste et sélectionnez toutes les réponses qui s'appliquent

Enquêteur: lire la liste au complet et obtenir une réponse pour chaque option, soit 'oui' ou

'non'[ELSE]Sélectionnez toutes les réponses qui s'appliquent>

Installations sportives et récréatives intérieures supplémentaires et nouvelles	1
Réparation et entretien d'installations sportives et récréatives intérieures	2
Installations sportives et récréatives extérieures supplémentaires et nouvelles	3
Réparation et entretien d'installations sportives et récréatives extérieures	4
Modernisation des installations pour les rendre plus accueillantes pour tous(tes) les participant(e)s	7
Modernisation des installations pour les rendre plus accessibles aux participant(e)s de toutes capacités ou incapacités	8
Autre (veuillez préciser)	77
Nous n'en avons pas	97

Je ne sais pas / sans objet	98
Pas de réponse	99

Q20

Dans votre organisme, environ combien de personnes font partie des catégories suivantes ?

SAISISSEZ LA MEILLEURE ESTIMATION POSSIBLE	77
Je ne sais pas/ S.O.	999
Pas de réponse	888

Q20A : Employé(e)s rémunéré(e)s

Q20B : Membres du conseil d'administration

Q20C : Entraîneur(e)s et responsables techniques

Q20D : Officiel(le)s

Q20E : Participant(e)s ou personnes inscrites

Q20F : Bénévoles

Q1N

Dans quelle mesure votre organisme fait-il la promotion du sport, de l'activité physique et des loisirs auprès de ses membres ?

Dans une large mesure	1
Dans une certaine mesure	2
Pas du tout	3
Je ne sais pas / sans objet	9
Pas de réponse	8

Q2NX

Comment faites-vous la promotion du sport, de l'activité physique et des loisirs auprès de vos membres ?

<[PHONE]Lire la liste et sélectionnez toutes les réponses qui s'appliquent

Enquêteur: lire la liste au complet et obtenir une réponse pour chaque option, soit 'oui' ou 'non'[ELSE] Sélectionnez toutes les réponses qui s'appliquent>

En fournissant des informations sur le site Web ou les médias sociaux	1
En offrant de la programmation au sein de votre organisme	2
En dirigeant les gens vers des programmes de la communauté	3
En travaillant en partenariat avec d'autres organismes qui fournissent des services	4
Autre (veuillez préciser)	77
Je ne sais pas / sans objet	98
Pas de réponse	99

Q3N

Quels sont les facteurs les plus importants qui empêchent votre organisme de fournir des services aux personnes ayant un handicap selon les normes que votre organisme souhaite atteindre (p. ex., coût, manque de personnel formé, conception des installations, manque de demande) ?

Veuillez préciser :	77
Je ne sais pas / sans objet	98
Pas de réponse	99

Q4N

À votre avis, quelle est la demande actuelle pour accroître les services de sport, d'activité physique et de loisirs offerts aux personnes ayant un handicap ?

Aucune demande	1
Faible demande	2
Une certaine demande	3
Une grande demande	4
Je ne sais pas / sans objet	9
Pas de réponse	8

Q5N [1,12]

Quelles sont les priorités de vos membres en matière de sport, d'activité physique et de loisirs ?

<[PHONE]Lire la liste et sélectionnez toutes les réponses qui s'appliquent

Enquêteur: lire la liste au complet et obtenir une réponse pour chaque option, soit 'oui' ou 'non'[ELSE]Sélectionnez toutes les réponses qui s'appliquent>

Accès à des opportunités de sport structurées ou d'activité physique à l'extérieur	1
Accès à des opportunités de sport structurés ou d'activité physique à l'intérieur	2
Accès à des opportunités de sport ou d'activité physique non structurées à l'extérieur	3
Accès à des opportunités de sport ou d'activité physique non structurées à l'intérieur	4
Accès à des parcs, des espaces verts et des espaces extérieurs	5
Accès à des sentiers pavés ou naturels, ou à des voies navigables	6
Accès à des installations aquatiques	7
Accès à des aires de jeux	8
Accès à des infrastructures communautaires, telles que des trottoirs, des pistes cyclables ou des traversées routières	9
Je ne sais pas / sans objet	98
Pas de réponse	99

Q6N

Dans quelle mesure votre organisme dispose-t-il de suffisamment de *personnel et de ressources humaines* dans chacun des domaines suivants pour *promouvoir* ou *soutenir* la prestation de programmes de sport ou d'activité physique de qualité :

Dans une large mesure	1
Dans une certaine mesure	2
Pas du tout	3

Je ne sais pas/ Sans objet (S.O.)	9
Pas de réponse	8

Q6NA : Personnel de soutien
Q6NB : Personnel de direction
Q6NC : Membres du comité de direction ou du conseil d'administration
Q6ND : Entraîneur(e)s, officiel(le)s et personnel technique
Q6NE : Bénévoles (p. ex., lors d'événements et de matchs)

Q7N

Dans le contexte de *promotion ou de soutien* de programmes de sport *de qualité*, dans quelle mesure votre organisme dispose-t-il de *ressources financières* suffisantes :

Dans une large mesure	1
Dans une certaine mesure	2
Pas du tout	3
Je ne sais pas/ S.O.	9
Pas de réponse	8

Q7NA : Pour soutenir l'infrastructure organisationnelle pour les activités quotidiennes
Q7NB : Pour soutenir la gouvernance de l'organisme (p. ex., le conseil d'administration, les comités)
Q7NC : Pour soutenir les installations et les lieux
Q7ND : Pour développer des entraîneur(e)s, ainsi que des dirigeant(e)s
Q7NE : Pour soutenir le développement des athlètes
Q7NF : Pour mener des activités liées à l'exposition médiatique, à la promotion et à la communication
Q7NG : Pour augmenter le nombre de participant(e)s
Q7NI : Pour recueillir des données et des informations sur les membres de l'organisme
Q7NK : Pour soutenir les personnes ayant un handicap avec des programmes adaptés
Q7NL : Pour soutenir les personnes ayant un handicap avec du matériel et des installations adaptés
Q7NN : Pour assurer la sécurité dans le sport

Q8N

Votre organisme dispose-t-il de lignes directrices écrites (p. ex., politiques ou autres énoncés) qui font référence à l'un ou l'autre des éléments suivants ?

<[PHONE] Lire la liste et sélectionnez toutes les réponses qui s'appliquent

Enquêteur: lire la liste au complet et obtenir une réponse pour chaque option, soit 'oui' ou 'non'[ELSE] Sélectionnez toutes les réponses qui s'appliquent>

Promotion de l'activité physique ou du sport pour le bien-être	1
Formation sur le sport sécuritaire pour tous(tes) les participant(e)s	2
Formation sur le perfectionnement des compétences relatives aux besoins des personnes ayant un handicap	3
Soutenir l'égalité d'accès fondée sur les capacités ou les incapacités	10
Mon organisme ne dispose pas de lignes directrices écrites faisant référence à l'un des éléments ci-dessus.	97
Je ne sais pas / sans objet	98
Pas de réponse	99

Q10N

Votre organisme mène-t-il l'une des activités suivantes liées à la programmation sportive ?

<[PHONE]Lire la liste et sélectionnez toutes les réponses qui s'appliquent

Enquêteur: lire la liste au complet et obtenir une réponse pour chaque option, soit 'oui' ou 'non'[ELSE]Sélectionnez toutes les réponses qui s'appliquent>

Garantir des normes de qualité pour les entraîneur(e)s et les officiel(le)s pour les personnes ayant un handicap	1
Présenter du matériel et des ressources de formation sur le leadership (p. ex., ateliers en personne, webinaires, vidéos)	2
Mener des activités de formation et de mentorat pour des programmes adaptés	4
Établir des partenariats avec d'autres organismes de sport pour lancer des initiatives sportives	5
Établir des partenariats avec d'autres organismes axés sur les personnes ayant un handicap pour la formation, la programmation et l'expertise en conception	6
Établir des partenariats avec des municipalités pour lancer des initiatives sportives au niveau communautaire ou municipal	7
Établir des partenariats avec des écoles pour lancer des initiatives sportives dans des écoles	8
Mon organisme ne prend aucune des mesures énumérées ci-dessus	97
Je ne sais pas / sans objet	98
Pas de réponse	99

Q11N

Votre organisme promeut-t-il, fournit-il ou soutient-il des programmes de sport conçus pour cibler des populations particulières de personnes ayant un handicap ?

Oui	1
Non	2
Je ne sais pas / sans objet	8
Pas de réponse	9

Q11BN

Quelles populations ?

<[PHONE]Lire la liste et sélectionnez toutes les réponses qui s'appliquent

Enquêteur: lire la liste au complet et obtenir une réponse pour chaque option, soit 'oui' ou 'non'[ELSE]Sélectionnez toutes les réponses qui s'appliquent>

Jeunes	1
Femmes et filles	2
Parents	3
Particuliers issus de ménages à faible revenu	5
Populations autochtones	6
Nouveaux Canadiens	7
Groupes culturels	8
Personnes s'identifiant comme 2SLGBTQI+	9
Communautés rurales et éloignées	10
Adultes âgés	11
Autre (veuillez préciser)	77
Je ne sais pas / sans objet	98

Q12N

Votre organisme prend-il l'une des mesures suivantes pour rendre la programmation sportive ou l'activité physique plus équitable ?

<[PHONE]Lire la liste et sélectionnez toutes les réponses qui s'appliquent

Enquêteur: lire la liste au complet et obtenir une réponse pour chaque option, soit 'oui' ou 'non'[ELSE] Sélectionnez toutes les réponses qui s'appliquent>

Subventionner les frais pour les participant(e)s qui ne sont pas en mesure de payer	2
Fournir du soutien ou des incitatifs pour améliorer l'accès des parents (p. ex., garderie, programmation simultanée pour les parents et les enfants)	5
Assurer une représentation équitable de personnes ayant un handicap au sein de la direction et du personnel (p. ex., dans les comités, les conseils, les officiel(le)s)	8
Avoir une vision et une mission clairement définies pour faire participer les participant(e)s au développement, à la conception et à la prestation de programmes	9
Former le personnel pour s'assurer qu'il possède les connaissances et les compétences nécessaires pour offrir des activités de développement des athlètes	10
Assurer la fourniture d'équipements adaptés	11
Mon organisme ne prend aucune des mesures énumérées ci-dessus	97
Je ne sais pas	98
Pas de réponse	99

Q13N

Veuillez indiquer si votre organisme travaille avec les éléments suivants lors du développement de programmes de sport nouveaux et existants : (Sélectionnez toutes les réponses qui s'appliquent)

Autres organismes nationaux de sport ou de services multisports	1
Gouvernement ou organismes fédéraux	2
Gouvernements ou organismes provinciaux et territoriaux	3
Participant(e)s (p. ex. athlètes, parents, entraîneur(e)s, officiel(le)s, membres du conseil d'administration)	4
Autres organismes de sport	5
Industrie et commerce, secteur privé	6
Gouvernements ou organismes communautaires ou municipaux (p. ex., transport, planification, santé)	7
Organismes communautaires sans but lucratif (p. ex., autres clubs ou conseils locaux de sport, organismes de services)	8
Organismes sans but lucratif nationaux, provinciaux ou territoriaux	9
Écoles ou conseils scolaires (y compris les universités et les collèges)	10
Organismes culturels	11
Partenaires autochtones (p. ex., conseils de bande, Cercle sportif autochtone)	12
Autre (veuillez préciser) :	77
Aucune de ces réponses	97
Je ne sais pas / sans objet	98
Pas de réponse	99

Q14N

Dans quelle mesure votre organisme déploie-t-il des efforts pour assurer les activités suivantes liées au sport, à l'activité physique et aux loisirs :

Dans une large mesure	1
Dans une certaine mesure	2
Pas du tout	3
Je ne sais pas/ S.O.	9
Pas de réponse	8

Q14NA : Accès à de l'équipement et à des installations adapté au niveau (p. ex., taille modifiée des filets ou des balles, des terrains de jeu)

Q14NC : Fournir ou faciliter l'accès à de l'équipement et à des installations adapté

Q14NE : Construction de nouvelles installations sportives et récréatives

Q14NF : Entretien d'installations sportives et récréatives existantes

Q14NG : Assurer des installations offrant un environnement physique sécuritaire pour la participation

Q14NH : Fournir des services et systèmes de transport accessibles pour les événements sportifs

Q15N

Du point de vue de votre organisme, quels sont les besoins en infrastructure les plus urgents pour accroître la participation au sport, à l'activité physique et aux loisirs ?

<[PHONE]Lire la liste et sélectionnez toutes les réponses qui s'appliquent

Enquêteur: lire la liste au complet et obtenir une réponse pour chaque option, soit 'oui' ou 'non'[ELSE]Sélectionnez toutes les réponses qui s'appliquent>

Installations sportives et récréatives intérieures supplémentaires et nouvelles	1
Réparation et entretien d'installations sportives et récréatives intérieures	2
Installations sportives et récréatives extérieures supplémentaires et nouvelles	3
Réparation et entretien d'installations sportives et récréatives extérieures	4
Espaces verts, sentiers, parcs supplémentaires et nouveaux	5
Réparation et entretien d'espaces verts, de sentiers, de parcs	6
Modernisation des installations pour les rendre plus accessibles aux participant(e)s	8
Autre (veuillez préciser)	77
Nous n'en avons pas	97
Je ne sais pas / sans objet	98
Pas de réponse	99

Q16N

Dans votre organisme, environ combien de personnes font partie des catégories suivantes ?

SAISISSEZ LA MEILLEURE ESTIMATION POSSIBLE	77
Je ne sais pas/ S.O.	999
Pas de réponse	888

Q16NA : Employé(e)s rémunéré(e)s

Q16NB : Membres du conseil d'administration

Q16NC : Entraîneur(e)s et responsables techniques

Q16ND : Officiel(le)s

Q16NE : Membres

Q2X

À votre avis, pourquoi votre organisme ne fait-il pas la promotion du sport, de l'activité physique ou des loisirs auprès de ses membres?

<[PHONE]Lire la liste et sélectionnez toutes les réponses qui s'appliquent

Enquêteur: lire la liste au complet et obtenir une réponse pour chaque option, soit 'oui' ou 'non'[ELSE]Sélectionnez toutes les réponses qui s'appliquent>

Ne relève pas de notre mandat ou de notre champ d'application	1
Pas assez de soutien financier pour le faire	2
Pas assez d'informations pour le faire	3
Pour des raisons d'assurance	4
Pas assez d'intérêt de la part de nos membres	5
Autre (veuillez préciser)	77
Je ne sais pas	98
Pas de réponse	99

Q3X

Dans quelle mesure diriez-vous que vous êtes conscients des avantages du sport, de l'activité physique et des loisirs pour vos membres ?

Pas du tout au courant	1
Plutôt au courant	2
Très au courant	3
Je ne sais pas / sans objet	98
Pas de réponse	99

Q4X [1,8]

Si votre organisme voulait promouvoir ou soutenir le sport, l'activité physique et les loisirs auprès de ses membres, de quelles ressources auriez-vous besoin pour le faire ?

<[PHONE]Lire la liste et sélectionnez toutes les réponses qui s'appliquent

Enquêteur: lire la liste au complet et obtenir une réponse pour chaque option, soit 'oui' ou 'non'[ELSE]Sélectionnez toutes les réponses qui s'appliquent>

Ressources financières	1
Ressources promotionnelles (p. ex., matériel de médias sociaux, infographies, résumés)	2
Partenariats et efforts de collaboration	3
Directives de l'organisme	4
Directives des membres	5
Rien	97
Autre (veuillez préciser)	77
Je ne sais pas / sans objet	98
Pas de réponse	99

Q5X

Dans votre organisme, environ combien de personnes font partie des catégories suivantes ?

SAISISSEZ LA MEILLEURE ESTIMATION POSSIBLE	77
Je ne sais pas/ S.O.	999
Pas de réponse	888

Q5XA : Employé(e)s rémunéré(e)s

Q5XB : Membres du conseil d'administration

Q5XD : Membres

Q5XF : Bénévoles

THNK

Nous vous remercions du temps que vous nous avez consacré pour répondre à ce sondage.

Le rapport de résultats sera affiché sur le site Web de Bibliothèque et Archives (rapports de recherche sur l'opinion publique) en septembre 2025.

Si vous avez des questions au sujet de l'étude ou du sondage, veuillez envoyer un courriel aux Associés de recherche EKOS à sportsurvey@ekos.com ou composer le 1-800-388-2873.

THNK2

<[Q0 = 3]Nous vous remercions de votre intérêt. Toutefois, ce sondage s'adresse aux organismes qui répondent aux besoins des personnes ayant un handicap.[ELSE] Malheureusement, d'après vos réponses, vous n'êtes pas admissible pour participer à ce sondage. Merci pour votre temps !>